

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

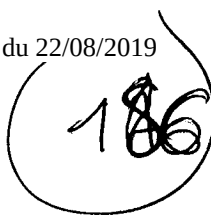
Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2007 B 03273

Numéro SIREN : 489 504 332

Nom ou dénomination : HOLDING REINIER

Ce dépôt a été enregistré le 22/08/2019 sous le numéro de dépôt 13722



LEE

22 AOUT 2019



13722 -

Holding Reinier

Comptes consolidés – IFRS

Exercice clos le 31/12/2018

e. r.

CERTIFIE CONFORME
LA PRESIDENTE DU DIRECTOIRE
MADAME ELISABETH COQUET-REINIER



SOMMAIRE

1	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	5
1.1	BILAN CONSOLIDE	5
1.2	COMPTE DE RESULTAT	6
1.3	ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	7
1.4	TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	7
1.5	ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	8
2	PRESENTATION DU GROUPE ET PRINCIPES COMPTABLES	9
2.1	REGLES, METHODES ET BASE D'EVALUATION.....	9
2.1.1	Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés	9
2.1.2	Choix comptables, jugements et recours à des estimations.....	10
2.1.3	Evolutions normatives 2018	10
2.1.4	Evolutions normatives et normes d'application postérieures au 1er janvier 2018.....	11
2.1.5	Méthodes de consolidation	12
2.1.6	Regroupements d'entreprises et goodwill.....	12
2.1.7	Transactions entre actionnaires	13
2.1.8	Conversion des comptes exprimés en devises	14
2.1.9	Conversion des transactions libellées en devises.....	14
2.1.10	Instruments financiers dérivés	14
2.1.11	Dépenses de recherche et développement	15
2.1.12	Immobilisations corporelles et incorporelles.....	16
2.1.13	Perte de valeur.....	17
2.1.14	Stocks	18
2.1.15	Créances clients.....	18
2.1.16	Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel	18
2.1.17	Provisions	19
2.1.18	Décomptabilisation des actifs et passifs financiers.....	19
2.1.19	Charge d'impôt	20
2.1.20	Trésorerie et équivalents de trésorerie	21
2.1.21	Emprunts portant intérêt.....	21
2.1.22	Emprunts obligataires à bons de souscription d'actions.....	21
2.1.23	Produits des activités ordinaires	21
2.1.24	Résultat opérationnel.....	22
2.1.25	Résultat financier	23
2.1.26	Actifs courants et non courants, Passifs courants et non courants.....	23
2.1.27	Contrats de location.....	23
2.2	CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE	24
3	NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS	25
3.1	PRINCIPAUX EVENEMENTS DE LA PERIODE	25

3.1.1	Principales évolutions du périmètre de consolidation	25
3.1.2	Changements de dénomination sociale	26
3.1.3	Transmission universelle de patrimoine SDMO (société du management d'Onet) et suppression de la boucle d'autocontrôle.....	26
3.1.4	Opérations avec les actionnaires de la SDMO.....	26
3.1.5	Opération de refinancement de la dette	27
3.1.6	Evènements post-clôture	27
3.2	INFORMATION PAR SEGMENTS D'ACTIVITE	27
3.2.1	Information par segment d'activité au 31/12/2018.....	29
3.2.2	Information par segment d'activité au 31/12/2017.....	31
3.3	ACTIFS NON COURANTS.....	32
3.3.1	Immobilisations incorporelles nettes.....	32
3.3.2	Regroupements d'entreprises	33
3.3.3	Immobilisations corporelles nettes.....	34
3.3.4	Immeubles de placement	36
3.3.5	Participations dans les partenariats et entreprises associées	36
3.3.6	Actifs financiers	36
3.3.7	Autres actifs long terme	37
3.4	ACTIFS COURANTS.....	37
3.4.1	Stocks et travaux en-cours	37
3.4.2	Créances clients et autres débiteurs.....	37
3.4.3	Actifs et passifs d'impôt exigible	38
3.4.4	Autres actifs courants.....	38
3.4.5	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	39
3.4.6	Cessions de créances	39
3.4.7	Besoin en fonds de roulement.....	40
3.5	CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS.....	40
3.5.1	Décomposition par nature.....	40
3.5.2	Incidence des variations de périmètre et des transactions entre actionnaires	41
3.6	PASSIFS NON COURANTS	43
3.6.1	Emprunts et dettes financières.....	43
3.6.2	Provisions	44
3.7	PASSIFS COURANTS	52
3.7.1	Dettes financières à court terme	52
3.7.2	Dettes sur investissements	53
3.7.3	Dettes fournisseurs et autres dettes.....	53
3.7.4	Autres passifs courants	54
3.7.5	Passifs éventuels.....	54
3.8	INSTRUMENTS FINANCIERS.....	55
3.8.1	Instruments financiers au 31 décembre 2018	55
3.8.2	Instruments financiers au 31 décembre 2017	56
3.8.3	Dérivés.....	57
3.8.4	Relation de couverture au 31 décembre 2018.....	57

3.9	RESULTAT OPERATIONNEL	60
3.9.1	<i>Produits des activités ordinaires</i>	60
3.9.2	<i>Achats consommés</i>	60
3.9.3	<i>Charges externes</i>	61
3.9.4	<i>Charges de personnel</i>	61
3.9.5	<i>Impôts et taxes</i>	61
3.9.6	<i>Autres produits et charges d'exploitation</i>	62
3.9.7	<i>Autres produits et charges opérationnels</i>	62
3.10	RESULTAT FINANCIER.....	63
3.11	CHARGE D'IMPOT SUR LE RESULTAT	64
3.11.1	<i>Analyse de la charge d'impôt au compte de résultat</i>	64
3.11.2	<i>Impôts différés constatés au bilan</i>	65
3.11.3	<i>Déficits fiscaux reportables</i>	65
3.11.4	<i>Impôt comptabilisé directement en capitaux propres</i>	66
3.12	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES	66
3.13	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	67
3.14	ENGAGEMENTS	67
3.14.1	<i>Engagements donnés</i>	67
3.14.2	<i>Covenants</i>	67
3.14.3	<i>Gages, hypothèques et nantissements</i>	67
3.15	RESULTAT PAR ACTION	68
3.16	OBJECTIFS ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES	68
3.16.1	<i>Risques liés aux variations des taux de change</i>	69
3.16.2	<i>Risques liés aux taux d'intérêt</i>	69
3.16.3	<i>Risque de contrepartie</i>	70
3.16.4	<i>Risque de crédit</i>	70
3.16.5	<i>Risque de liquidité</i>	71
3.16.6	<i>Gestion du capital</i>	72
3.17	EFFECTIFS CONSOLIDES	72
3.18	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES.....	73

1 Etats financiers consolidés

1.1 Bilan consolidé

En milliers d'euros	Note	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS			
Actifs non courants		581 377	571 608
Immobilisations incorporelles	3.3.1	44 916	25 897
Goodwill	3.3.2	374 084	394 442
Immobilisations corporelles	3.3.3	100 723	91 695
Participations dans les entreprises associées	3.3.5	13	37
Autres actifs financiers	3.3.6	21 407	14 988
Actif d'impôts différés	3.11.2	38 532	36 990
Autres actifs long terme	3.3.7	1 701	7 560
Actifs courants		773 913	690 397
Stocks et travaux en cours	3.4.1	13 806	14 641
Créances clients et autres débiteurs	3.4.2	539 184	521 076
Actifs d'impôt exigible	3.4.3	15 588	13 285
Autres actifs courants	3.4.4	8 132	6 197
VMP et autres placements	3.4.5	1	1
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.4.5	197 202	134 947
Actifs détenue en vue de la vente			252
Total des actifs		1 355 290	1 262 006
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres	3.5	305 133	286 136
Capital		120 278	127 621
Réserves		122 653	91 894
Résultat consolidé attribuable aux actionnaires de la société mère (1)		31 820	35 239
Participations ne donnant pas le contrôle		30 382	31 383
Passifs non courants		352 299	334 904
Emprunts et dettes financières	3.6.1	257 057	241 279
Dettes sur investissements	3.7.2	21 803	31 932
Engagements envers le personnel	3.6.2	60 016	49 313
Autres provisions	3.6.2	3 324	1 879
Passif d'impôts différés	3.11.2	7 417	7 676
Autres passifs financiers	3.8	2 683	2 825
Passifs courants		697 858	640 965
Emprunts et concours bancaires à court terme	3.7.1	157 306	112 731
Dettes sur investissements	3.7.2	2 701	1 061
Provisions à court terme	3.6.2	25 770	21 986
Fournisseurs et autres créditeurs	3.7.3	488 004	489 072
Passifs d'impôt exigible	3.4.3	1 195	365
Autres passifs courants	3.7.4	22 883	15 750
Total des capitaux propres et des passifs		1 355 290	1 262 006

1.2 Compte de résultat

En milliers d'euros	Note	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	3.9.1	1 944 716	1 821 067
Autres produits des activités ordinaires	3.9.1	4 038	5 069
Produits des activités ordinaires		1 948 755	1 826 136
Achats consommés	3.9.2	-103 301	-98 696
Charges externes	3.9.3	-161 779	-159 278
Charges de personnel	3.9.4	-1 528 351	-1 430 219
Impôts et taxes	3.9.5	-66 306	-63 548
Dotations aux amortissements		-30 804	-23 423
Dotations aux provisions		-5 038	-3 169
Autres produits d'exploitation	3.9.6	7 124	6 362
Autres charges d'exploitation	3.9.6	-8 679	-5 279
Autres produits opérationnels	3.9.7	1 368	-
Autres charges opérationnelles	3.9.7	-327	-
Résultat opérationnel		52 661	48 887
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	3.10	46	32
Coût de l'endettement financier brut	3.10	-16 502	-10 788
Coût de l'endettement financier net		-16 457	-10 756
Autres produits financiers	3.10	669	1 247
Autres charges financières	3.10	-6 856	-8 280
Impôt sur les bénéfices	3.11	2 574	5 838
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	3.3.5	-27	-349
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		32 565	36 586
Résultat net d'impôt des activités abandonnées			
Résultat Net		32 565	36 586
Attribuable aux actionnaires de la société mère		31 820	35 239
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		745	1 347
Résultat net par action attribuable aux actionnaires de la société-mère			
Résultat de base par action	3.15	2.66	2.76
Résultat dilué par action	3.15	2.47	2.63

1.3 Etat du résultat global

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net	32 565	36 586
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-7 789	-1 848
Impôt sur les éléments non recyclables (*)	2 484	670
Eléments non recyclables en résultat (a)	-5 305	-1 178
Ecarts de conversion	-1 527	-3 127
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-311	1 309
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Impôts sur éléments recyclables (*)	100	-451
Eléments recyclables en résultat (b)	-1 739	-2 269
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (a)+(b)	-7 043	-3 447
Résultat global total de la période	25 522	33 139
Attribuable aux actionnaires de la société mère	27 962	33 800
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-2 440	-661

(*) le détail de la ventilation de la ligne d'impôt est présenté à la note 3.11.4.

1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Réserves et résultats consolidés	Attribuables aux actionnaires de la société mère	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
Capitaux propres 31 décembre 2016	15 200 991	152 010	34 929	-8 779	-6 812	144 198	315 546	7 519	323 065
Opérations sur capital (*)	-2 438 894	-24 389	-472	-158	-	-45 179	-70 198	-	-70 198
Dividendes	-	-	-	-	-	-4 701	-4 701	-150	-4 852
Résultat global de la période					-1 439	35 239	33 800	-661	33 139
Emission de l'emprunt obligataire: part des OBSA	-	-	-	-	-	5 938	5 938	-	5 938
Variation de périmètre (*)	-	-	-	-	-	-25 631	-25 631	24 674	-957
Capitaux propres 31 décembre 2017	12 762 097	127 621	34 457	-8 937	-8 251	109 864	254 754	31 382	286 136
Opérations sur capital	-734 266	-7 343	-	7 856	-	-1 594	-1 081	-	-1 081
Dividendes	-	-	-	-	-	-4 689	-4 689	-43	-4 732
Résultat global de la période					-3 858	31 820	27 962	-2 440	25 522
Variation de périmètre (*)	-	-	-	-	-	-2 196	-2 196	1 484	-712
Capitaux propres 31 décembre 2018	12 027 831	120 278	34 457	-1 081	-12 109	133 205	274 750	30 382	305 133

(*) le détail de l'impact de chacune des opérations sur la variation des capitaux propres est décrit à la note 3.5.

1.5 Etat de flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros	Note	31/12/2018	31/12/2017
ACTIVITES OPERATIONNELLES			
Résultat des entreprises intégrées	1.2	32 565	36 586
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Résultat des sociétés mises en équivalence		27	349
- Amortissements et provisions		36 435	25 828
- Profits et pertes de réévaluation		-4 552	-2 855
- Plus et moins-values de cession, nettes d'impôt		-51	1 205
- Attribution actions gratuites		-	-
Marge brute d'autofinancement après coût de l'endettement financier et impôt		64 424	61 113
Charge (produit) d'impôt		-6 911	-10 029
Coût de l'endettement financier net		16 386	10 784
Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt		73 899	61 868
Variation du besoin en fonds de roulement	3.4.7	-7 904	3 017
Impôts versés		-1 159	1 508
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle		64 836	66 393
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Incidence des regroupements d'entreprises	3.5.2	-4 151	-52 607
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-30 813	-31 637
Acquisitions d'actifs financiers		-	-260
Variations des prêts et avances consentis		-990	-881
Subventions d'investissements reçues		-	-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 647	1 028
Cessions d'actifs financiers		-	1
Dividendes reçus		-	-
Autres flux liés aux opérations d'investissements		11	-
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement		-34 295	-84 356
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Variations du capital et des participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Cession (acquisition) nette d'actions propres	3.5.2	-1 081	-70 200
Acquisitions et cessions de participations sans changement de contrôle	3.5.2	-1 599	-1 093
Souscription d'emprunts		223 038	119 656
Remboursements d'emprunts		-169 149	-5 154
Intérêts financiers nets versés		-16 450	-10 846
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-4 696	-4 739
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		-36	-383
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement		30 026	27 240
Incidence des variations de taux de change		-869	-3 573
Variation de trésorerie		59 698	5 705
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3.4.5	130 847	125 142
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3.4.5	190 546	130 847

2 Présentation du groupe et principes comptables

La société Holding Reinier est une holding détenue majoritairement par le groupe familial Reinier, qui contrôle le Groupe ONET dont les activités se situent dans les services et l'ingénierie en France et à l'International (cf note 3.2). La Holding Reinier est une société par action simplifiée de droit français et non cotée, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de Commerce.

L'adresse du siège social du Groupe se situe 36 boulevard de l'Océan, Marseille 9^{ème}.

Depuis avril 2017 notre partenaire EMZ partners détient une quote-part minoritaire ; au 31 décembre 2018, cette détention se décompose en :

- 7,3% du capital de la Holding Reinier, par l'intermédiaire du FCPI Océan Invest II,
- des obligations à bons de souscription d'actions, qui donnent droit à la souscription à tout moment de 6,89% du capital de la Holding Reinier, à travers le FCPI Océan Invest I.

Le 3 septembre 2018 Emilie de Lombarés, fille d'Elisabeth Coquet-Reinier et actionnaire du groupe, a pris ses fonctions de présidente du directoire d'Holding Reinier, en remplacement de Denis Gasquet.

Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 26 mars 2019 et seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires le 25 juin 2019.

2.1 Règles, méthodes et base d'évaluation

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que les informations comparatives 2017 ont été préparés en appliquant les normes et interprétations IFRS (International Financial Reporting Standards).

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2018 et consultables sur le site de la Commission Européenne : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/accounting-and-taxes/annual-accounts_fr.

Au 31 décembre 2018, le groupe Holding REINIER a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les états financiers de l'exercice 2018.

2.1.1 Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux règles édictées par le référentiel IFRS et telles que décrites dans les notes ci-après.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

Pour établir ses comptes, le Groupe doit procéder à des estimations et retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges,

ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le Groupe revoit ces estimations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. De même, les hypothèses retenues sont susceptibles d'évoluer. Compte tenu de ces éléments, les montants figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

2.1.2 Choix comptables, jugements et recours à des estimations

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, la direction du Groupe est amenée à faire appel à des jugements pour appliquer ses choix comptables et à des estimations pour déterminer l'évaluation des actifs, passifs, produits et charges qui peuvent avoir une incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Les choix comptables ainsi que les principales analyses qui les fondent et les méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

- Juste valeur des instruments financiers et traitement comptable (note 2.1.10).
- Dépréciation des goodwill et autres actifs incorporels (note 2.1.13).
- Juste valeur des immeubles de placement (note 3.3.4).
- Evaluation des provisions pour indemnités de fin de carrière (note 2.1.16).
- Provisions (note 2.1.17).
- Impôts différés (note 2.1.19).
- Reconnaissance du revenu et évaluation des marges et pertes à terminaison dans le cadre des contrats longs terme.

2.1.3 Evolutions normatives 2018

Les principales nouvelles règles comptables suivantes ont été appliquées pour la première fois aux présents états financiers consolidés du Groupe :

- IFRS 9, Instruments financiers ; cette norme modifie la comptabilisation des instruments financiers.

Cette norme remplace IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». IFRS 9 comporte trois volets principaux : le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

Conformément aux anticipations du Groupe, l'application de cette nouvelle norme n'a pas généré d'impact significatif sur les phases « classement des actifs financiers », « renégociation des passifs financiers », « comptabilité de couverture » et « dépréciation des actifs financiers ».

- IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients,

Cette norme définit les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » ainsi que les

différentes interprétations existantes, notamment IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers ».

L'étude menée par le Groupe concernant les contrats en cours, notamment les contrats à long terme chez Onet Technologies, conduit à l'absence d'impact significatif d'application de la norme. Pour la transition le Groupe a appliqué la méthode rétrospective simplifiée. Une description des principes comptables est réalisée au paragraphe 2.1.23.

Les nouvelles règles comptables suivantes, applicables pour la première fois aux présents états financiers, n'ont pas eu d'impact matériel sur la présentation de la situation financière et des performances financières de la société :

- Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2014 – 2016, Amendements IFRS 1 et IAS 28: Les modifications concernent la première application des IFRS (IFRS 1) ainsi que la possibilité pour les sociétés de capital-risque et les organisations similaires d'évaluer les participations dans des entreprises associées ou des coentreprises à la juste valeur par résultat (IAS 28).
- Amendements à IFRS 2, Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions : Les modifications incluent des précisions concernant la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions.
- Amendements à IAS 40, Transferts d'immeubles de placement : Les modifications visent à clarifier les indications concernant les transferts vers ou en provenance d'immeubles de placement.
- IFRIC 22, Opérations en devises et contrepartie anticipée : L'interprétation répond à une question en relation avec IAS 21. Elle précise quel taux de change doit être utilisé pour les transactions en monnaie étrangère qui impliquent des acomptes reçus ou effectués.

2.1.4 Evolutions normatives et normes d'application postérieures au 1er janvier 2018

Les normes, interprétations et amendements suivants ne sont pas encore appliqués aux états financiers consolidés de l'exercice dans la mesure où ils n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne ou parce que leur application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2019 :

Normes/Interprétations	Titre	Applicable aux exercices ouverts au ⁽¹⁾	Adoption par la commission européenne
IFRS 14	Comptes de report réglementaires	1er janvier 2016	Non
IFRS 16	Contrat de location	1er janvier 2019	Oui
IFRIC 23	Positions fiscales incertaines	1er janvier 2019	Oui
Amendements à IFRS 9	Clause de remboursement anticipé	1er janvier 2019	Oui
Amendements à IFRS 28	Intérêts à long terme dans les entreprises associées et coentreprises	1er janvier 2019	Non
Amendements à IFRS 3, IFRS 11, IAS 12 et IAS 23	Améliorations des IFRS (Cycle 2015 - 2017) - (Publication en décembre 2017)	1er janvier 2019	Non
Amendements à IAS 19	Modification, réduction ou liquidation d'un régime	1er janvier 2019	Non
Amendements à IAS 1 et IAS 8	Définition de l'importance relative	1er janvier 2020	Non
Diverses normes / Cadre conceptuel	Modifications des références au cadre conceptuel dans les normes	1er janvier 2020	Non
Amendements à IFRS 3	Définition de l'activité	1er janvier 2020	Non
IFRS 17	Contrats d'assurances	1er janvier 2021	Non
Amendements à IFRS 10 et IAS 28	Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entité associée ou une co-entreprise	N/A	Non

(1) Les normes doivent être appliquées une fois qu'elles ont été approuvées par la Commission européenne. Les dates mentionnées ci-dessus sont celles requises par la norme elle-même (dates d'entrée en vigueur de l'IASB)

- IFRS 16, Contrats de location : Le groupe n'a pas appliqué la norme, obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, par anticipation. La norme IFRS 16 modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs et introduit un modèle de comptabilisation comptable standardisé selon lequel les contrats de location doivent généralement être comptabilisés dans le bilan du preneur. Un preneur reconnaît un droit d'utilisation représentant son droit d'utiliser un actif de location, ainsi qu'un passif résultant du contrat de location, ce qui représente son obligation d'effectuer des paiements de location. Il existe des exemptions pour les contrats de location à court terme et les contrats de location d'actifs de faible valeur.

Le groupe n'envisage pas d'appliquer la norme de manière rétrospective conformément à IAS 8 mais envisage de comptabiliser l'effet de l'application initiale de l'IFRS 16 dans les résultats non distribués à la date d'application initiale. Le groupe utilisera les exceptions relatives aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'actifs de faible valeur. La norme IFRS 16 entraînera une augmentation des immobilisations et des passifs financiers, dont les impacts attendus, en cours de chiffrage, sont significatifs. Un outil spécifique de suivi des contrats de location a été acquis en 2018; le projet relatif à sa mise en place est en cours de finalisation et sera effectif au 30 juin 2019.

2.1.5 Méthodes de consolidation

Les états financiers annuels comprennent les états financiers de la Holding REINIER SAS et de ses filiales au 31 décembre de chaque année.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société-mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes intra-groupes, transactions intra-groupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs provenant de transactions internes sont éliminés en totalité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe. Ils sont présentés séparément dans le compte de résultat et dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère.

2.1.6 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le Groupe a la possibilité d'opter, transaction par transaction, à la date d'acquisition, pour une évaluation des participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur (goodwill complet) soit à la quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

Ceci conduit à reconnaître les actifs identifiables (y compris les immobilisations incorporelles non reconnues dans les comptes sociaux telles que la valeur de la clientèle) et les passifs identifiables (y

compris les passifs éventuels, à l'exception des restructurations futures) de l'activité acquise en juste valeur.

Un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses est constaté lorsque le calcul du goodwill aboutit à une différence entre le prix de transaction et la juste valeur des actifs et passifs acquis. Le profit ainsi calculé est attribué intégralement à l'acquéreur.

La partie du prix d'acquisition qui rémunère une transaction autre que la prise de contrôle de la cible et qui relève d'IFRS2 – paiements fondés sur des actions est comptabilisée selon cette norme. Les plans tels qu'attribution de stock-options, d'actions gratuites, accordés par l'acquéreur à ses salariés sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Lors des opérations de regroupement d'entreprises, des contrats prévoyant des compléments de prix sont généralement mis en place. Ces compléments de prix sont comptabilisés en sus du coût d'acquisition des titres en contrepartie d'une dette (« dettes sur investissements ») dès lors que les décaissements futurs sont considérés comme probables et qu'ils peuvent être mesurés de façon fiable. L'estimation de ces engagements est revue à chaque clôture sur la base de la formule prévue au contrat et des dernières données disponibles. Les variations ultérieures de ces compléments de prix sont comptabilisées au compte de résultat, conformément aux dispositions d'IFRS9.

En ce qui concerne les engagements de rachats d'intérêts ne donnant pas le contrôle (put sur intérêts minoritaires), lorsque le Groupe octroie des promesses d'achats de leur participation aux actionnaires minoritaires le montant associé est comptabilisée en dette (« dettes sur investissements »). Cette dette est réévaluée à chaque clôture conformément à la formule prévue au contrat, avec une contrepartie au compte de résultat en l'absence d'une interprétation IFRIC ou d'une norme IFRS spécifique.

Les frais connexes à une opération d'acquisition sont comptabilisés en résultat des périodes au cours desquelles les coûts sont engagés et les services reçus. Le Groupe dispose d'une période d'évaluation pour finaliser la comptabilisation des regroupements d'entreprises, cette période s'achevant dès les dernières informations nécessaires obtenues et au plus tard un an après la date d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué à sa contrepartie transférée diminuée du cumul des pertes de valeur.

Les filiales sont consolidées à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Quand il y a transfert de contrôle d'une filiale, les états financiers consolidés de l'exercice comprennent les résultats sur la période pendant laquelle la société-mère en avait le contrôle.

Lorsque des filiales sont cédées, la différence entre le prix de cession et l'actif net cédé augmenté des écarts de conversion accumulés et de la valeur nette du goodwill est reconnue au compte de résultat.

2.1.7 Transactions entre actionnaires

Selon l'approche générale retenue par les normes IFRS3 et IFRS10 pour le traitement des variations de périmètre, les opérations de dilution et de relution intervenant au sein des entités contrôlées par le Groupe sont appréhendées comme des transactions portant sur les capitaux propres, s'agissant de transactions entre deux catégories de propriétaires en tant que détenteurs des capitaux propres de la même entité économique.

Ces transactions sont par ailleurs présentées dans le tableau de flux de trésorerie en activités de financement.

2.1.8 Conversion des comptes exprimés en devises

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change de clôture et leur compte de résultat et flux de trésorerie au cours de change moyen de la période. Ce cours moyen est une valeur approchée du cours de change à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives. La différence de conversion en résultant est inscrite dans une composante distincte des capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

Les goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au cours de clôture.

Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger est comptabilisé dans le compte de résultat.

2.1.9 Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur au moment de la transaction. En fin de période, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat en autres produits et charges financiers.

Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

2.1.10 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, lors de leur négociation puis lors de leur évaluation ultérieure.

La juste valeur d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou une dette réglée entre des parties avisées, consentantes dans une transaction conclue à des conditions normales.

La norme IFRS13 définit une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour faire les évaluations. Cette hiérarchie de la juste valeur est la suivante :

Niveau 1 : des cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;

Niveau 2 : des données autres que les cours/prix cotés de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivant de prix) ;

Niveau 3 : des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (informations non observables).

Les dérivés sont comptabilisés coupons inclus en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Au commencement d'une relation de couverture, le Groupe désigne de manière formelle et documente la relation de couverture à laquelle le Groupe souhaite appliquer la comptabilité de couverture ainsi que l'objectif recherché en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture.

La documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, de l'élément (ou de la transaction) couvert(e), de la nature du risque couvert ainsi que l'identification de la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture, à compenser l'exposition aux variations de juste valeur de l'élément couvert (ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert).

La couverture est évaluée de façon continue afin de démontrer qu'elle a effectivement été hautement efficace durant tous les exercices couverts par les états financiers pour lesquels elle a été désignée.

Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la comptabilité de couverture de type « cash-flow hedge » (couverture de flux futurs) sont enregistrées dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture et en résultat financier pour la partie inefficace. Les montants comptabilisés en capitaux propres sont recyclés en résultat au moment du dénouement de l'opération couverte.

Les instruments financiers dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture sont classés en catégorie étant détenus à des fins de transaction et les variations de juste valeur de ces mêmes instruments enregistrées directement en résultat financier.

2.1.11 Dépenses de recherche et développement

Conformément à IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de la période où elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
- façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,

- disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
- capacité à évaluer de manière fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

A défaut, ces dépenses constituent des charges.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée d'utilité estimée des projets concernés.

2.1.12 Immobilisations corporelles et incorporelles

Conformément à IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût pour le Groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les différents composants d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée et donc leur durée d'amortissement - sont significativement différentes de la durée d'utilisation de l'élément principal auquel ils se rattachent.

L'amortissement est calculé de manière à répartir intégralement le coût de l'immobilisation corporelle, après déduction de sa valeur résiduelle, selon un mode linéaire sur les durées d'utilité estimées suivantes :

Constructions	25 à 40 ans
Agencements, aménagements de terrains	10 ans
Agencements, aménagements et installations	5 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 7 ans
Matériels de transport	4 à 9 ans
Matériels informatiques et mobiliers de bureau	4 à 10 ans

Les immobilisations corporelles font l'objet d'une dépréciation complémentaire en présence d'indices de perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est sa juste valeur à la date de l'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de leur utilisation prévue, à savoir 3 à 5 ans.

A l'exception des coûts de développement, les immobilisations incorporelles générées en interne ne sont pas activées et les dépenses sont comptabilisées en charge l'année au cours de laquelle elles sont encourues.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée.

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus et modifiés, si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

2.1.13 Perte de valeur

Selon la norme IAS 36.6 et 90, un actif ou une unité génératrice de trésorerie, s'est déprécié(e) lorsque sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable.

Une unité génératrice de trésorerie à laquelle un goodwill a été affecté est soumise à un test de dépréciation tous les ans ainsi que toutes les fois qu'il y a une indication que cette unité a pu se déprécier, en comparant la valeur comptable de celle-ci, y compris le goodwill, à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable de l'unité excède sa valeur comptable, celle-ci et le goodwill qui lui est affecté sont considérés comme ne s'étant pas dépréciés. Si la valeur comptable de l'unité excède sa valeur recouvrable, le groupe comptabilise la perte de valeur.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Dans ce cas, le test de perte de valeur est réalisé au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle le goodwill a été affecté.

Le test consiste à comparer la valeur comptable des actifs et passifs des UGT hors actifs et passifs financiers à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La valeur nette des coûts de sortie est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts de sortie lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre parties bien informées et consentantes.

La valeur d'utilité est calculée à partir de projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, avec la prise en compte d'une valeur terminale.

Les hypothèses économiques retenues par la direction du Groupe Holding REINIER pour le calcul des flux de trésorerie actualisés sont les suivantes :

Les flux de trésorerie sont ceux des plans d'affaires à 5 ans élaborés par les directions opérationnelles et la direction générale.

La valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance à l'infini détaillé au paragraphe 3.3.2.2.

Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital, calculé par un expert financier indépendant pour chaque pôle d'activité.

La perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie (ou le plus petit groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel un goodwill ou un actif commun a été affecté) si, et seulement si, la valeur recouvrable de l'unité est inférieure à la valeur comptable. La perte de valeur est répartie, en réduction de la valeur comptable des actifs de l'unité (du groupe d'unités) dans l'ordre suivant :

- tout d'abord, réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités),
- ensuite, réduction des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité.

Une perte de valeur d'un actif non réévalué est comptabilisée en résultat net. En revanche, une perte de valeur d'un actif réévalué est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global dans la mesure où la perte de valeur n'excède pas le montant de l'écart de réévaluation relatif à cet actif. Cette perte de valeur sur un actif réévalué réduit l'écart de réévaluation relatif à cet actif.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable. Celles relatives aux goodwill ne sont pas réversibles.

2.1.14 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode CMP (coût moyen pondéré). La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision est constituée lorsque la valeur de réalisation nette est inférieure au coût d'acquisition.

2.1.15 Créances clients

IFRS 9 a introduit un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers basés sur les pertes anticipées.

La nouvelle norme impose de tenir compte des pertes sur créances attendues dès la première reconnaissance des instruments financiers que constituent les créances. En complément du système de provisionnement pré-existant, dans lequel une estimation du montant des créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée et les créances irrécouvrables constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles, le Groupe a opté pour une approche simplifiée d'une dépréciation anticipée dès la reconnaissance de l'actif.

Une estimation du montant des créances douteuses est par ailleurs effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

2.1.16 Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites, de pré-retraites et d'indemnités de départs.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

La méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation. Chacune de ces unités est évaluée séparément et cumulée pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ; celles-ci sont révisées périodiquement, a minima tous les 3 ans.

Les écarts actuariels relatifs à tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies sont comptabilisés directement en autres éléments du résultat global conformément à l'application de la norme IAS19 révisée publiée en juin 2011 par l'IASB et adoptée le 6 juin 2012 par l'Union Européenne.

La charge représentative de l'évolution des engagements de l'exercice au titre des pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée dans le résultat opérationnel en ce qui concerne le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût des services passés.

Les intérêts nets sur le passif sont comptabilisés en résultat financier

2.1.17 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

Le coût des plans de restructuration est intégralement provisionné lors de la survenance d'une obligation du Groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés et d'un plan détaillé. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites.

Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stocks et autres actifs, liées directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisées dans les coûts de restructuration.

Les provisions pour pertes à terminaison sur les contrats long terme concernent essentiellement les provisions constituées dans le cas où une prévision à fin d'affaire, établie en fonction de l'estimation la plus probable des résultats prévisionnels, fait ressortir un résultat déficitaire.

2.1.18 Décomptabilisation des actifs et passifs financiers

Lorsque le Groupe n'a ni transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ni transféré le contrôle de l'actif financier, il continue à comptabiliser l'actif financier transféré à hauteur de son implication continue dans l'actif.

Dans ce contexte, la valeur des effets remis à l'escompte et non échus ainsi que les créances cédées au factor (cf note 3.7.1) continue d'apparaître à l'actif du bilan sous la rubrique « Créances clients et autres créances » et au passif sous la rubrique « Part à court terme des dettes portant intérêt ».

A l'inverse, lorsque le transfert des risques et avantages au prêteur est réalisé, comme dans le cas de la créance de CICE, l'actif et le passif sont décomptabilisés.

Un passif financier est par ailleurs décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif est éteinte, annulée ou arrivée à expiration.

2.1.19 Charge d'impôt

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles au titre de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les règles fiscales appliqués pour déterminer ces montants, sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la valeur en consolidation des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires.

Les impôts différés relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non au compte de résultat.

La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits :

- en capitaux propres pour l'impact des impôts différés relatifs aux éléments reconnus antérieurement en capitaux propres,
- dans le résultat de la période au cours de laquelle le changement de taux est décidé, en fonction d'un échéancier de débouclage prévisionnel, pour tous les autres impôts différés.

Des actifs d'impôt différé sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions de résultats fiscaux futurs,
- part des charges ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées, historique des résultats fiscaux des années précédentes,
- et, le cas échéant, l'existence d'actifs sous-évalués dont la cession est envisagée.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

2.1.20 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés comprend les disponibilités et les placements à court terme liquides, facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité et soumis à un risque négligeable de changement de valeur, sous déduction des découverts bancaires.

Les valeurs mobilières de placement souscrites par le Groupe Holding REINIER correspondant à cette définition sont comptabilisées au sein du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie ». Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

2.1.21 Emprunts portant intérêt

Tous les emprunts sont initialement enregistrés au coût qui correspond à la juste valeur, nette des coûts de transaction. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.1.22 Emprunts obligataires à bons de souscription d'actions

L'instrument est décomposé en deux composantes distinctes au bilan :

- une composante dette (l'instrument hôte) ;
- une composante capitaux propres (le droit pour le porteur de convertir l'instrument de dettes en un nombre prédéterminé d'actions de l'émetteur).

Les frais d'émission sont répartis entre les deux composantes.

2.1.23 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont constitués par les ventes de marchandises, les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du Groupe.

Comme indiqué en 2.1.3, la norme IFRS 15 est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2018 ; celle-ci retient un modèle unique de comptabilisation du revenu pour tous les types de transactions et pour tous les secteurs d'activité. Le modèle n'opère aucune distinction entre ventes de biens, prestations de service ou contrats de construction, tels qu'ils étaient définis dans IAS 11 et IAS 18. Ainsi, par exemple, il existe une grille de critères unique pour déterminer si une « obligation de performance », quelle que soit sa nature, doit être reconnue à l'avancement ou à une date donnée.

Selon IFRS15, un bien ou un service promis devra être reconnu séparément en revenu s'il est « distinct », c'est-à-dire si les deux conditions suivantes sont remplies :

- Les prestations sont distinctes par nature : le client peut bénéficier du bien ou du service pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources facilement disponibles,

- Les prestations sont distinctes par contrat : la promesse faite par la société de transférer le bien ou le service au client est identifiable séparément des autres promesses contenues dans le contrat.

Pour chaque obligation de performance identifiée, l'entité détermine au début du contrat si l'obligation de performance est satisfaite :

- En continu : le revenu est alors comptabilisé à l'avancement,
- A une date spécifique : le revenu est alors comptabilisé à l'achèvement.

Une obligation de performance est satisfaite en continu si elle répond à au moins l'un des trois critères suivants :

- Le client reçoit les avantages du service au fur et à mesure que l'entité exécute son obligation de performance,
- Le client reçoit le contrôle de l'actif au fur et à mesure que l'entité le construit,
- L'actif n'a pas d'usage alternatif et l'entité dispose à tout moment d'un droit exécutoire au paiement de la valeur des travaux réalisés à date (double condition),

Si au moins l'un des trois critères est rempli, l'obligation de performance est considérée comme satisfaite en continu et l'entité sélectionne alors la méthode de mesure de l'avancement la plus appropriée ; si aucun de ces critères n'est rempli, l'obligation de performance est considérée comme satisfaite à une date donnée.

S'agissant des prestations à long terme dont l'exécution s'échelonne sur différentes périodes, lorsque l'obligation de performance doit être reconnue à l'avancement selon IFRS15, le Groupe applique la méthode de l'avancement financier. Les produits sont déterminés en appliquant au chiffre d'affaire total du marché, le ratio « coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date de clôture / total des coûts estimés du contrat ».

Toute perte à terminaison probable est immédiatement comptabilisée dans le résultat opérationnel de la période. Les travaux en cours sur prestations à long terme sont comptabilisés pour leur prix de vente et n'incorporent ni frais administratifs ni frais commerciaux.

L'encours de travaux est comptabilisé au bilan soit en « Créances clients et autres créances » s'il est positif (Facture à établir) soit en « Autres dettes » s'il est négatif (Produit constaté d'avance). Il est calculé par obligation de performance en appliquant le pourcentage d'avancement financier au montant du chiffre d'affaires total prévu au marché, déduction faite des facturations émises au client à la date de clôture. Le pourcentage d'avancement financier correspond au rapport entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date de clôture et le total des coûts estimé du contrat.

2.1.24 Résultat opérationnel

Le résultat de l'activité opérationnelle comprend l'ensemble des revenus et des charges d'exploitation.

Il comprend notamment les coûts opérationnels des pensions et retraites, la participation des salariés, les variations de juste valeur (hors instruments financiers de couverture), les résultats sur

cession des immobilisations incorporelles et corporelles, la contribution à la valeur ajoutée des entreprises et les dépréciations d'actifs (y compris celles sur les goodwill) et les résultats de cession des filiales cédées au cours de l'exercice.

Il comprend aussi l'ensemble des crédits d'impôts liés à ces charges opérationnelles.

La notion de résultat de l'activité opérationnelle s'apprécie avant les charges et produits financiers, les résultats sur cession des actifs financiers (titres non consolidés, titres des sociétés en équivalence et créances financières), les charges d'impôt sur les bénéfices, la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence et le résultat net des activités abandonnées.

2.1.25 Résultat financier

Le résultat financier est composé du coût de l'endettement financier brut, des produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et des autres produits et charges financières.

2.1.26 Actifs courants et non courants, Passifs courants et non courants

❖ Actifs courants et non courants :

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en « Actifs courants », de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie. Tous les autres actifs sont classés en « Actifs non courants ».

❖ Passifs courants et non courants :

Les passifs devant être réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture sont classés en « Passifs courants », de même que les passifs détenus dans le but d'être négociés.

Tous les autres passifs sont classés en « Passifs non courants ».

2.1.27 Contrats de location

L'existence d'un contrat de location au sein d'un accord est mise en évidence sur la base de la substance de l'accord et nécessite d'apprécier si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un (ou de plusieurs) actif(s) spécifique(s) et si l'accord octroie un droit d'utilisation de l'actif.

Les contrats de location-financement dans lesquels le Groupe est preneur, qui lui transfèrent à ce titre la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les actifs faisant l'objet d'une location-financement sont amortis sur la plus courte des deux durées suivantes : la durée d'utilité et la durée du contrat si le Groupe n'a pas une certitude raisonnable de devenir propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location.

A l'inverse, lorsque le Groupe est bailleur dans un contrat de location-financement, l'actif détenu est comptabilisé comme une créance financière d'un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location-financement. Le Groupe comptabilise ensuite les paiements qu'il reçoit au titre de la location en remboursement du principal et en produits financiers, sur la base d'une formule traduisant un taux de rentabilité périodique constant sur l'en-cours d'investissement net dans le contrat.

Les paiements et encaissements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés respectivement en charges et produits sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

2.2 Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable autre que ceux liés à l'application des nouvelles normes 2.1.3 n'a eu lieu au cours de la période.

3 Notes annexes aux états financiers

3.1 Principaux évènements de la période

3.1.1 Principales évolutions du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est composé de 81 sociétés en 2018, dont 76 consolidées selon la méthode de l'intégration globale et 5 par mise en équivalence.

La liste des sociétés consolidées est fournie en note 3.18.

Les mouvements de la période se résument comme suit (les droits de détention sont identiques aux droits de vote) :

- Le 29 mars 2018, liquidation d'Onet Technologies Romania,
- Le 26 avril 2018, cession des titres de Vanguard Internet par Onet Suisse pour 1 874 milliers de francs suisses,
- Le 13 juin 2018, transmission universelle de patrimoine de la société SDMO à la société Holding Reinier (cf. description de l'opération en 3.1.3),
- Le 1^{er} juillet 2018, fusion en Espagne avec absorption d'Onet Espana par Onet Seralia, renommée Onet Iberia Soluciones,
- Le 10 juillet 2018, acquisition par Onet Iberia Soluciones de 100% des titres de la société Limpieza y Mantenimiento Impacto pour 5 769 milliers d'euros (closing au 27 juillet), qui détient elle-même la société Impacto Servicios Generales (cf.3.5.2.1),
- Le 24 août 2018, création au Brésil, état de Sao Paulo, de la société Onet Sormiou participacoes, détenue en totalité par les sociétés Onet SA et Réseau Services Onet,
- Le 29 septembre 2018, scission partielle d'Onet Brasil avec apport d'actif à Onet Sormiou; cette dernière détient désormais les titres des sociétés Centro et SM21.

A titre comparatif, les principales variations de périmètre de l'exercice 2017 étaient dues à :

- L'absorption par voie de fusion dans Prohygiene des sociétés Prohygiene, Ailhas, ATS et Ardea,
- La création de la société Safen Aerolog,
- L'acquisition de la société brésilienne Centro Saneamento e servicos avancados, située dans l'état de Sao Paulo,
- La création de la société Onet Logistique Conseil et Ingenierie,
- La création de la société Onet Caraïbes,
- La cession par Onet SA de la société Onet Technologies India,
- L'absorption par voie de fusion des sociétés Supernet et Buronet par la société Hopp.

Des informations complémentaires concernant l'impact de ces opérations sont fournies au paragraphe 3.5.2.

3.1.2 Changements de dénomination sociale

- Onet Seralia devient Onet Iberia Soluciones,
- Onet Logistique Conseil et Ingenierie devient Onet Airport Services Roissy,
- Safen devient Onet Logistique.

3.1.3 Transmission universelle de patrimoine SDMO (société du management d'Onet) et suppression de la boucle d'autocontrôle

Au 31 décembre 2017, Onet SA détenait 100% des titres SDMO qui détenait 6,08% d'Holding Reinier. Afin de mettre fin à la boucle d'autocontrôle, le Groupe a procédé aux opérations suivantes :

- Le 7 mai 2018, rachat de l'intégralité des actions SDMO par Holding Reinier,
- Le 9 mai 2018, transmission universelle de patrimoine de la société SDMO dans la société Holding Reinier,
- Le 25 juin 2018, réduction des capitaux propres de la société Holding Reinier :
 - Diminution du capital social de la valeur nominale des actions détenues historiquement par SDMO soit 7,7 millions d'euros ; celui-ci s'établit désormais à 119,9 millions d'euros,
 - Diminution des réserves de 13,6 millions d'euros.

3.1.4 Opérations avec les actionnaires de la SDMO

Cette société, détenue depuis sa création en 2007 par des personnes physiques parmi lesquels figurent des salariés du Groupe, détient 5,1% du capital de la Holding Reinier. Le 2 juin 2014, 85% des actions SDMO ont été transformées en actions Onet SA, par apport en nature de ces actions ; à l'issue de cette opération ces personnes physiques détenaient 3,26% du capital d'Onet SA, qui elle-même détenait 85% du capital de la SDMO.

En 2015, la SDMO a racheté 15 184 actions Holding Reinier. En 2015 également, Onet SA a racheté 100 000 actions SDMO, portant sa participation dans SDMO à 98,51%. La Holding Reinier a par ailleurs bénéficié d'un apport d'actions Onet SA en échange de titres Holding Reinier ; à l'issue de cette opération, la Holding Reinier détenait 96,80% de Onet SA.

Par ailleurs, un pacte d'actionnaires, qui organise notamment la liquidité des actions Onet SA pour les personnes physiques ayant réalisé l'apport en nature des titres SDMO, a été signé le 13 octobre 2014 entre la Holding Reinier et les actionnaires minoritaires d'Onet SA. Ce pacte prévoit la mise en place d'un système de bourse interne d'achat-vente de ces titres et la faculté discrétionnaire pour Onet Animation d'acquérir des titres Onet SA dans la limite d'une enveloppe annuelle de liquidité déterminée par Holding Reinier.

Au cours des années 2014 à 2017, Onet animation a racheté 108 219 titres soit 2,96% du capital d'Onet SA suite au fonctionnement de cette bourse et à une opération d'achat à un ancien dirigeant, pour un montant total de 15 969 milliers d'euros.

Au cours de l'année 2018, Onet animation a acheté 4 369 titres (0,12% du capital) aux cadres d'Onet suite à l'ouverture de la bourse d'échange.

Au 31 décembre 2018, 4 031 actions, soit 0,11% du capital d'Onet SA, restent détenus par les personnes physiques ayant réalisé l'opération d'apport du 2 juin 2014.

3.1.5 Opération de refinancement de la dette

Le refinancement de la dette du Groupe a eu lieu en juin 2018 :

- Le crédit syndiqué négocié en juin 2015 (tranches A, B et RCF) a été intégralement remboursé pour un montant de 97,5 millions d'euros,
- Le placement privé émis en juillet 2015 a également été remboursé pour un montant de 70 millions d'euros,
- En contrepartie un nouveau crédit syndiqué a été mis en place, pour une enveloppe totale de 290 M€, dont 177 M€ ont été tirés au 31 décembre 2018 ; des instruments de couverture sont adossés à cette nouvelle dette (cf paragraphe 3.8.4.1) .

Cette opération a donc permis d'accroître l'enveloppe de crédit mais a également été motivée par l'obtention de conditions de taux plus avantageuses que l'ancien financement, le regroupement de l'ensemble des financements au sein d'une seule syndication et un pool de banque élargi, avec l'entrée de nouvelles banques.

Dans la mesure où ce refinancement a modifié les termes du contrat de manière substantielle, cette opération a été traitée comme une extinction de dette, conformément aux dispositions d'IFRS 9.

3.1.6 Evénements post-clôture

- Attribution gratuite d'actions :

Par délibération du 7 mars 2019, le Directoire, usant de la délégation de pouvoirs octroyée à cet effet par l'assemblée générale mixte des associés du 19 juillet 2017 a décidé, en conformité des dispositions du pacte d'associés du 28 avril 2017, d'attribuer gratuitement 9 100 actions de préférence de catégorie G (les ADP G) au président de la SAS Réseau Services Onet. Aux termes de cette décision la durée d'acquisition de ces actions est fixée à un an (cf. paragraphe 3.5.2.3.).

3.2 Information par segments d'activité

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée dans les notes annexes aux états financiers est établie sur la base des données de gestion internes utilisées pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation de ressources aux secteurs opérationnels par le principal organe de décision opérationnel du Groupe. Celui-ci est formé des présidents du directoire, du conseil de surveillance du Groupe Onet et du conseil d'administration du Groupe Holding Reinier.

Les données de gestion utilisées pour évaluer la performance d'un secteur sont établies par rapport à un référentiel interne de gestion dont les méthodes sont décrites ci-dessous:

Règles de gestion : ces règles sont établies suivant un référentiel interne et font parfois l'objet de procédures propres. Les principales différences avec le référentiel comptable portent sur les éléments suivants : méthode de calcul des redevances, non prise en compte des charges liées à l'article 39, étalement de charges autorisé en gestion sur un nombre limité de comptes (vêtements

de travail, matériel non amortissable), différence de définition de la notion de chiffre d'affaires (activité corrigée).

Charges non incorporables en gestion : celles-ci se composent principalement des médailles du travail, de l'amortissement des frais d'acquisition de titres, des provisions pour congés payés pour le personnel d'encadrement et de structure.

Ecart de cut-off : certains décalages existent entre les deux référentiels concernant la date de prise en compte de diverses charges et produits à la clôture.

Activité corrigée : cette notion se définit comme étant la valorisation de la vente de prestations ou de marchandises du secteur présenté, corrigé de certains éléments tels que les flux relatifs à la sous-traitance et la co-traitance de chiffre d'affaires Intra-groupe.

Les données sectorielles de gestion se rapportant au revenu sont rapprochées globalement des données IFRS des états financiers dans un tableau de réconciliation présenté dans les notes annexes aux états financiers. Le suivi de gestion et en conséquence le rapprochement entre ces deux types de données s'effectuent au niveau du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel. Une information sectorielle complémentaire est aussi donnée sur l'activité corrigée par zone géographique.

Semestriellement un rapprochement des données de gestion est effectué avec les comptes consolidés IFRS établis conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Les tableaux ci-après déclinent les informations des segments d'activité gérés ci-dessous :

Réseau Services Onet : ce segment comprend l'ensemble des filiales qui exercent les activités de propreté, ultra-propreté, multiservices, prestations industrielles, nettoyage et manutention dans les transports, propreté et maintenance des opérations événementielles, assistance aéroportuaire, surveillance, surveillance en milieu nucléaire, sécurité des opérations événementielles, protection rapprochée, télésurveillance, sécurité électronique, et les activités de distribution de matériel et de produits de nettoyage.

Onet Technologies : ce segment comprend l'ensemble des filiales qui exercent les activités d'assainissement nucléaire, démantèlement, ingénierie, radio protection, radio écologie, contrôles non destructifs, décontamination chimique, déflocage amiante, traitement des déchets, dépollution des sols, maintenance du circuit primaire des réacteurs nucléaires.

Axxis Ressources : ce segment comprend les filiales qui exercent les activités d'intérim et de recrutement.

Direction Internationale : ce segment comprend les filiales exerçant les mêmes métiers que le segment Réseau Services Onet mais dont le siège social est situé hors de France.

Le regroupement nommé « autres » inclut les activités diverses ne faisant pas partie des activités principales du Groupe, ainsi que les holdings et sous-holdings intermédiaires. Aucune de ces activités ne répond à des critères de taille suffisante pour être déclinée comme un segment indépendant.

3.2.1 Information par segment d'activité au 31/12/2018

3.2.1.1 Information par segment d'activité du compte de résultat

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
Activité corrigée	1 325 701	288 296	150 168	261 467	6 003	2 031 634
Dont produits externes (*)	1 300 620	288 296	104 152	261 467	6 003	1 960 537
Dont prestations inter secteurs	3 407		45 757			49 164
Dont prestations intra secteurs	21 674		259			21 933
Résultat de gestion (**)	29 011	7 330	3 090	13 843	715	53 989

(*) Les produits externes correspondent aux transactions réalisées avec des tiers extérieurs au Groupe, les produits inter-secteurs à celles réalisées à l'intérieur du Groupe avec d'autres segments d'activité.

(**) La ventilation du résultat de gestion par segment d'activité est présentée nette des éliminations inter-segment d'activité.

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
France	1 325 701	288 254	150 168	0	6 003	1 770 126
Hors France	0	42	0	261 467	0	261 509
Total activité corrigée (*)	1 325 701	288 296	150 168	261 467	6 003	2 031 635

(*) La ventilation de l'activité corrigée est réalisée par origine, en fonction du pays de la société qui facture.

Aucun client ne représente individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

3.2.1.2 Information par segment d'activité du bilan

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologies	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
ACTIFS						
Goodwill	188 765	67 293	9 670	105 517	2 839	374 084
Immobilisations corporelles (a)	37 743	21 770	860	14 302	26 048	100 723
Stocks et en cours	12 430	461	0	915	0	13 806
Créances clients et autres débiteurs	300 513	133 967	30 787	65 746	8 171	539 184
PASSIFS						
Fournisseurs et autres créditeurs	167 552	94 822	28 541	35 784	161 305	488 004

(*) Incluant les immeubles de placement.

3.2.1.3 Tableau de réconciliation entre les données de gestion et les données IFRS au 31/12/2018

En milliers d'euros	Produits externes	Résultat opérationnel
Données de gestion	1 960 537	53 989
Règles de gestion	4 297	2 421
Effet change sur chiffre d'affaires	-9 078	
Taxe sur chiffre d'affaires Brésil	-11 040	
Charges et produits non incorporables en gestion		-889
Cut-off gestion – comptabilité		-816
Retraitements de consolidation		-2 044
Données consolidées IFRS des états financiers	1 944 716	52 661

L'écart qui résulte des charges et produits non incorporables en gestion est composé des éléments suivants :

En milliers d'euros	
Variation provision congés payés	616
Médailles du travail	-1 505
Autres produits et charges exceptionnels	
Total charges et produits non incorporables en gestion	-889

L'écart de -2 044 milliers d'euros lié aux retraitements de consolidation résulte de la comptabilisation des écritures IFRS portant sur le résultat opérationnel dans le cadre de l'établissement des états financiers consolidés.

Les écarts liés à des éléments de cut off pour -816 milliers d'euros sont relatifs à des différences de procédures d'arrêté entre les comptes de gestion et la comptabilité.

Les écarts liés à des règles de gestion pour 2 421 milliers d'euros s'expliquent principalement par un référentiel interne différent du référentiel comptable et notamment la non prise en compte de certains produits et charges exceptionnels dans le référentiel interne.

3.2.2 Information par segment d'activité au 31/12/2017

3.2.2.1 Information par segment d'activité du compte de résultat

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
Activité corrigée	1 284 511	270 884	137 035	193 438	5 531	1 891 399
Dont produits externes (*)	1 260 260	270 030	94 951	193 438	5 433	1 824 113
Dont prestations inter secteurs	3 218	516	41 769	0	98	45 601
Dont prestations intra secteurs	21 032	338	315	0	0	21 685
Résultat de gestion (**)	44 345	13 442	4 312	6 838	-14 368	54 568

(*) Les produits externes correspondent aux transactions réalisées avec des tiers extérieurs au Groupe, les produits inter-secteurs à celles réalisées à l'intérieur du Groupe avec d'autres segments d'activité.

(**) La ventilation du résultat de gestion par segment d'activité est présentée nette des éliminations inter-segment d'activité.

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
France	1 284 511	270 800	137 035	0	5 531	1 697 877
Hors France	0	84	0	193 438	0	193 522
Total activité corrigée (*)	1 284 511	270 884	137 035	193 438	5 531	1 891 399

(*) La ventilation de l'activité corrigée est réalisée par origine, en fonction du pays de la société qui facture.

3.2.2.2 Information par segment d'activité du bilan

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
ACTIFS						
Goodwill	188 765	67 363	9 670	125 805	2 839	394 442
Immobilisations corporelles (a)	37 582	16 265	561	10 221	27 066	91 695
Stocks et en cours	13 547	319		736	39	14 641
Créances clients et autres débiteurs	310 386	120 840	29 131	52 007	8 712	521 076
PASSIFS						
Fournisseurs et autres créditeurs	186 943	67 242	17 907	32 582	184 398	489 072

(a) incluant les immeubles de placement.

3.3 Actifs non courants

3.3.1 Immobilisations incorporelles nettes

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Frais de développement immobilisés	2 626	2 345
Brevets et licences	56 007	54 213
Droits au bail	118	108
Clientèle	34 077	10 276
Autres immobilisations incorporelles	6 705	5 388
Valeurs brutes	99 533	72 330
Frais de développement immobilisés	2 056	1 898
Brevets et licences	43 405	41 550
Droits au bail	35	26
Clientèle	8 996	2 805
Autres immobilisations incorporelles	125	154
Amortissements et Dépréciations	54 617	46 433
Immobilisations incorporelles valeurs nettes	44 916	25 897

3.3.1.1 Variation de l'exercice

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur Nette
Valeur au 31 décembre 2017	72 330	-46 433	25 897
Augmentation	6 270	-9 969	-3 699
Diminution	-2 844	1 650	-1 194
Ecart de conversion	-901	132	-769
Autres variations (y compris périmètre)*	24 678	3	24 681
Valeur au 31 décembre 2018	99 533	-54 617	44 916

*inclus notamment l'effet de l'allocation du Goodwill à la clientèle (cf note 3.5.2.2).

3.3.2 Regroupements d'entreprises

3.3.2.1 Goodwill

En milliers d'euros	Valeur brute	Dépréciations	Valeur Nette
Valeur au 31 décembre 2017	400 205	-5 763	394 442
Augmentation (*)	4 494		4 494
Diminution			-
Autres (correction, affectation dans le délai de 12 mois)	-17 131		-17 131
Ecart de conversion	-7 721		-7 721
Valeur au 31 décembre 2018	379 847	-5 763	374 084

(*) cf note 3.5.4.

En 2018, l'option du goodwill complet a été appliquée pour les nouvelles acquisitions.

3.3.2.2 Tests de perte de valeur

Le Groupe réalise des tests de pertes de valeur annuellement ou plus fréquemment lorsque des indicateurs de dépréciations se manifestent.

❖ Immobilisations corporelles et incorporelles :

Au 31 décembre 2018, le Groupe a réalisé de tests de perte de valeur et n'a pas comptabilisé de dépréciation sur ces postes.

❖ Goodwill :

Les regroupements d'UGT retenus par le Groupe sont les suivants :

- UGT des activités du Réseau Services Onet (RSO).
- UGT des activités d'Onet Technologies.
- UGT des activités d'Axxis Ressources.
- UGT des activités de la Direction Internationale.
- UGT des autres activités.

Au 31 décembre 2018, le Groupe a réalisé un test de perte de valeur par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs de ces regroupements d'UGT et leur valeur d'utilité. Ces tests n'ont mis en évidence aucune perte de valeur.

La valeur d'utilité correspond aux flux de trésorerie futurs actualisés des regroupements d'UGT sur la base des éléments suivants :

- Le Business Plan couvrant la période 2019-2023 validé par le Conseil d'administration,

- De valeurs terminales déterminées à partir des flux prévisionnels de la dernière année du Business Plan, corrigés le cas échéant,
- Le taux d'actualisation est spécifique par UGT et s'élève à :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Réseau Services Onet	8.20%	7.00%
Onet Technologies	8.50%	8.50%
Axxis Ressources	9.60%	10.00%
International(*)	9.80%	8.20%
Autres activités	8.00%	7.00%

(*) Compte tenu des particularités des taux liés à chaque pays, le WACC utilisé est un WACC spécifique par pays pondéré en fonction du chiffre d'affaires de chaque filiale.

- Le taux de croissance utilisé pour l'extrapolation des flux de trésorerie au-delà de la période de projection (5 ans) est de 2%.

L'évolution de l'environnement économique et du cadre législatif et réglementaire peut avoir un impact sur l'estimation des valeurs d'utilité.

Une variation du taux d'actualisation de plus ou moins 1 point et une variation de plus ou moins 0,5 point du taux de croissance à l'infini ne font pas ressortir de risque de dépréciation.

3.3.3 Immobilisations corporelles nettes

3.3.3.1 Décomposition par nature des immobilisations

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Terrains	6 523	6 712
Constructions	59 045	53 528
Installations techniques, matériels	146 021	139 634
Autres immobilisations corporelles	58 983	56 320
Valeurs brutes hors immeubles de placement	270 572	256 194
Immeubles de placement	4 203	4 203
Valeurs brutes totales	274 775	260 397
Terrains	272	2 050
Constructions	22 302	22 387
Installations techniques, matériels	111 437	106 091
Autres immobilisations corporelles	40 042	38 174
Amortissements et Dépréciations	174 053	168 702
Immobilisations corporelles valeurs nettes (*)	100 722	91 695

(*) Dont 4 128 milliers d'euros d'immobilisations financées en location financement en 2017 en France

3.3.3.2 Variation de l'exercice

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur Nette
Valeur au 31 décembre 2017	260 398	-168 703	91 695
Augmentation	26 253	-20 576	5 677
Diminution	-12 948	11 223	-1 725
Ecart de conversion	-1 011	651	-360
Autres variations (y compris périmètre)	2 084	3 351	5 435
Valeur au 31 décembre 2018	274 776	-174 054	100 722

3.3.3.3 Informations concernant les contrats de location-financement

Au 31/12/2018, les loyers futurs de location-financement en France sont les suivants :

Echéances de paiement (en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
N+1	1 770	1 889
N+2	832	1 556
N+3	621	491
N+4	418	272
N+5	111	123
Paielements ultérieurs	1	33
Total des remboursements en capital	3 753	4 364
Intérêts	276	250
Total des loyers futurs	4 029	4 614

Des contrats de location financement sont également en cours en Espagne : leur valeur au bilan est de 683 milliers d'euros pour la part à court terme et 1 026 milliers d'euros pour la part à plus d'un an.

3.3.3.4 Informations concernant les contrats de location simple

Les dépenses relatives aux loyers de l'ensemble des locations simples s'élèvent à 40 985 milliers d'euros en 2018, dont 16 917 milliers d'euros liées aux locations et charges locatives immobilières. Au titre des années futures, les versements liés aux locations simples de biens mobiliers s'élèveront à 14 570 milliers d'euros en 2019 et 17 160 milliers d'euros en cumul sur les quatre années suivantes.

3.3.4 Immeubles de placement

Les immeubles de placement, pour l'essentiel représentés par des appartements à usage locatif privés, sont loués dans le cadre de baux à long terme et ne sont pas occupés par le Groupe.

Une évaluation a été réalisée par un expert évaluateur en immobilier inscrit près de la cour d'appel d'Aix en Provence le 28 décembre 2016. Leur juste valeur, inscrite dans les comptes consolidés, est estimée à 4 203 milliers d'euros.

3.3.5 Participations dans les partenariats et entreprises associées

En milliers d'euros	Entreprises associées	Partenariats	TOTAL des sociétés mises en équivalence
Valeur au bilan au 31 décembre 2017	210	-174	37
Quote-part dans le résultat	-1	-26	-27
Ecart de conversion	3		3
Autres			0
Valeur au bilan au 31 décembre 2018	212	-199	13

La quote-part du résultat et des actifs des entreprises associées attribuable aux actionnaires de la société mère est exposée ci-dessous :

Raison sociale	Pays	Total bilan (en devises)	Résultat (en devises)	Participation	Quote-part de résultat (en milliers d'euros)	Nature des intérêts dans l'entreprise
COALYS (en milliers d'euros)	France	310	-6	25%	-2	Entreprise associée
Euroliance LTD (en milliers de £)	UK	94	1	33.33%	0	Entreprise associée
Telem Sécurité Réseau et Ingenierie (en milliers de dirhams)	Maroc	3 306	-	40%	-	Entreprise associée
Telem Télésurveillance Maroc (en milliers de dirhams)	Maroc	7 696	-	25%	-	Entreprise associée
Pipeline Inspection Company	France	16	-51	50%	-26	Partenariat (co-entreprise)

3.3.6 Actifs financiers

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Instruments dérivés	-	15
Titres de participation non consolidés	79	77
Dépôt et cautionnements (*)	20 018	13 936
Prêts et autres immobilisations financières	9 481	10 096
Valeur brute des actifs financiers	29 578	24 124
Dépréciations	-8 171	-9 136
Valeur nette	21 407	14 988

(*) dont dépôts et garanties liés au financement court terme (Natixis factor, LBP Factor et BPI France) : 15 797 milliers d'euros en 2018 et 8 828 milliers d'euros en 2017.

3.3.7 Autres actifs long terme

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Autre créance long terme	49	427
Part à plus d'un an de la créance liée au CICE	1 652	7 133
Autres actifs long terme	1 701	7 560

Au même titre que pour les années antérieures, la créance de CICE 2018 a fait l'objet d'un contrat de cession de créance avec transfert des risques et avantages et a été décomptabilisée.

L'impact du CICE dans les comptes se traduit par un produit venant en diminution des charges de personnel pour 44,9 millions d'euros (55,1 millions d'euros au 31 décembre 2017).

3.4 Actifs courants

3.4.1 Stocks et travaux en-cours

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Stocks de matières premières	797	624
Stocks d'en cours	86	166
Stocks de produits finis	-	-
Stocks de marchandises	13 831	14 667
Autres approvisionnements	4	5
Valeur brute des stocks et travaux en cours	14 718	15 462
Dépréciations	-912	-821
Valeur nette	13 806	14 641

3.4.2 Créances clients et autres débiteurs

3.4.2.1 Décomposition des créances clients et autres créances

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Clients et comptes rattachés	493 989	476 293
Créances sociales	2 912	3 389
Créances fiscales	44 936	43 698
Débiteurs divers	11 444	9 578
Valeur brute des créances clients et autres créances	553 281	532 958
Dépréciations	-14 097	-11 882
Valeur nette	539 184	521 076

3.4.2.2 Actifs et passifs liés aux contrats long terme

Les montants au bilan qui correspondent à la régularisation entre le chiffre d'affaires facturé et la quote-part de résultat à terminaison à prendre en compte par rapport au pourcentage d'avancement sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Factures à établir	48 235	54 057
Produits constatés d'avance	-18 434	-13 379
Actif net relatif aux contrats long terme	29 801	40 678

3.4.2.3 Variation des dépréciations

En milliers d'euros	Valeur début	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Valeur fin
Clients	-11 838	-5 080	2 160	545	160	-14 053
Autres créances	-44					-44
Total des dépréciations	-11 882	-5 080	2 160	545	160	-14 097
Dotations et reprises d'exploitation		-4 840	1 932	545		
Dotations et reprises financières		-240	228			

3.4.3 Actifs et passifs d'impôt exigible

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Actifs d'impôt exigible	15 588	13 285
Passifs d'impôt exigible	1 195	365
Valeur nette au bilan	14 393	12 920

3.4.4 Autres actifs courants

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Charges constatées d'avance	8 131	6 197
Créances clients et autres créances	-66	307
Valeur nette	8 065	6 504

3.4.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

3.4.5.1 Décomposition de la trésorerie au bilan

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Disponibilités (*)	197 202	134 946
Valeurs mobilières de placement	13	13
Valeur brute de la trésorerie	197 215	134 959
Dépréciations	-12	-12
Valeur nette	197 203	134 947

3.4.5.2 Trésorerie nette du tableau des flux

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Disponibilités (*)	197 202	134 946
Concours bancaires courants créditeurs	6 657	4 100
Valeurs mobilières de placement nettes	1	1
Total de la trésorerie nette du tableau des flux	190 546	130 847

(*) Dont disponibilités liées au factor : 93 386 milliers d'euros en 2018 et 3 459 milliers d'euros en 2017.

3.4.6 Cessions de créances

Le Groupe a procédé, en décembre 2018, à des opérations de cessions de créances de nature commerciale auprès de BNP Factor pour un montant de 16.5 millions d'euros et LBP Factor pour 1.7 millions d'euros. Cette opération a pour contrepartie un flux de trésorerie.

Décomposition des opérations :

En milliers d'euros	Année 2018	Année 2017
Premier semestre	-	-
Second semestre	18 167	17 675

3.4.7 Besoin en fonds de roulement

3.4.7.1 Décomposition de la variation du besoin en fonds de roulement

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Variation des stocks	-798	3 323
Variation des fournisseurs	4 440	-14 149
Variation des dettes et créances sociales	3 552	-21 770
Variation des dettes et créances fiscales	-7 683	5 488
Variation de la participation des salariés	225	650
Variation des clients	6 846	19 025
Variations diverses	1 322	4 416
Variation de l'exercice	7 904	-3 017

Convention de signe des montants : positif égal à un besoin et négatif égal à une ressource.

3.5 Capitaux propres consolidés

3.5.1 Décomposition par nature

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Capital	120 278	127 621
Primes d'émission	34 457	34 457
Actions propres	-1 081	-8 935
Réserve légale	10 414	9 414
Réserve de conversion	2 314	989
Autres réserves consolidées et report à nouveau	76 549	55 969
Réserves	122 653	91 893
Résultat consolidé attribuable aux actionnaires de la société mère	31 820	35 239
Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	745	-661
Réserve de conversion attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-4 910	-1 743
Réserves attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	34 547	33 812
Auto-contrôle attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-25
Participations ne donnant pas le contrôle	30 382	31 383
Capitaux propres	305 133	286 136

Le capital est composé de 12 027 831 actions au nominal de 10 euros.

La réduction de capital constatée sur la période est due à l'annulation des actions auto-détenues, suite à l'opération de TUP de la société SDMO, qui détenait des titres Holding Reinier.

Cette opération a eu comme conséquence la disparition des actions propres pour 8 935 milliers d'euros.

Les actions propres détenues par la Holding Reinier pour 1 081 milliers d'euros résultent du rachat de ses actions à Denis Gasquet, président du directoire jusqu'en septembre 2018.

Le montant des dividendes versés en 2018 s'élève à 4 696 milliers d'euros.

Un montant de dividendes de 5 000 milliers d'euros sera proposé à l'assemblée générale convoquée le 25 juin 2019.

3.5.2 Incidence des variations de périmètre et des transactions entre actionnaires

L'impact des différentes opérations décrites aux notes 3.1.1 et 3.1.3 sur les variations de périmètre présentées dans le tableau de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie des états financiers est le suivant pour les années 2018 et 2017 :

En milliers d'euros	Variation des capitaux propres attribuable aux actionnaires de la société mère (1.4)	Variation des capitaux propres attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (1.4)	Variation totale des capitaux propres (1.4)	Impact en activités d'investissement dans l'état des flux de trésorerie consolidé (titres et entrée de trésorerie nette) (1.5)	Impact en activités de financement dans l'état des flux de trésorerie consolidé (1.5)	Goodwill (3.3.2)
Limpeza y Mantenimiento Impacto: acquisition	-	-	-	-5 752	-	4 494
Centro: ajustement du prix suite au calcul de la dette nette et calcul du Goodwill définitif (PPA)	-1 859	1 859	-	-	-886	-17 131
Bourse d'actions Onet Animation	-368	-243	-610	-	-610	-
Achat de titres EPM à un manager	178	-178	0	-	-102	-
Achat par Holding Reinier de ses propres titres à un manager	-1 081	-	-1 081	-	-1 081	-
Cession titres Vanguard	-	-	-	1 623	-	-
Autres	-147	45	-102	-23	-	-
TOTAL DES VARIATIONS DE PERIMETRE 2018	-3 277	1 484	-1 793	-4 152	-2 679	-12 637

En milliers d'euros	Variation des capitaux propres attribuable aux actionnaires de la société mère (1.4)	Variation des capitaux propres attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (1.4)	Variation totale des capitaux propres (1.4)	Impact en activités d'investissement dans l'état des flux de trésorerie consolidé (titres et entrée de trésorerie nette) (1.5)	Impact en activités de financement dans l'état des flux de trésorerie consolidé (1.5)	Goodwill (3.3.2)
Acquisition Centro Saneamientos e servicios avanzados	-25 220	25 220	0	-52 595	-	80 944
Cession Onet Technologies India	1	-16	-15	-12	-	-
Bourse d'actions Onet animation et rachat titres SDMO	-481	-665	-1 146	-	-1 146	-
Plan d'attribution d'actions IFRS 2	60	-	60	-	-	-
Autres	9	135	145	-	53	-
TOTAL DES VARIATIONS DE PERIMETRE 2017	-25 631	24 674	-957	-52 607	-1 093	80 944

3.5.2.1 Acquisitions réalisées en 2018

Un goodwill provisoire a été constaté suite à l'acquisition de Limpieza y Mantenimiento Impacto en juillet 2018 ; des travaux complémentaires sur la situation nette d'ouverture et une allocation du prix d'acquisition seront réalisés en 2019.

Le prix payé, 5 769 milliers d'euros, a été majoré de deux compléments de prix dont le versement a été jugé probable, pour 200 milliers d'euros.

3.5.2.2 Suivi des acquisitions 2017

Un goodwill provisoire avait été constaté suite à l'acquisition de Centro en septembre 2017.

Les travaux complémentaires réalisés pendant la période d'évaluation de 12 mois ont conduit à corriger la situation nette d'ouverture de -3.5 millions de réal soit 0.8 millions d'euros et valoriser la clientèle acquise à 106 millions de réal (35% du goodwill provisoire) soit 25 millions d'euros. Le Goodwill définitif s'établit à 231 millions de réal soit 52 millions d'euros.

3.5.2.3 Plans d'attribution gratuite d'actions

L'investissement réalisé par les managers en 2017 lors de l'entrée d'EMZ est assorti d'attribution d'actions de préférences gratuites Holding Reinier (ADP G).

Cette attribution a eu lieu lors du Directoire du 25 septembre 2017 au cours duquel les bénéficiaires ont été désignés et qui a ouvert une période d'acquisition d'un an. L'attribution définitive, assortie d'une obligation de conservation d'un an, a été réalisée lors du Directoire du 26 septembre 2018.

Le principe de ces ADP est de permettre au management de capter un pourcentage de la plus-value réalisée par l'ensemble des actionnaires.

Il s'agit d'un plan soumis à des critères de présence jusqu'en 2022, complété par des critères de performance sur la durée du business plan, soit la période 2018-2022.

Des informations chiffrées sont fournies ci-après.

La norme IFRS 2 impose de constater les charges liées à des transactions attribuant des instruments de capitaux propres aux membres du personnel.

L'analyse de l'opération a conduit le Groupe à qualifier ces transactions comme réglées en instruments de capitaux propres (« equity settled ») par lesquelles l'entité reçoit des biens ou services en contrepartie d'instruments de capitaux propres de l'entité ; la contrepartie de la charge de personnel est donc constatée en capitaux propres.

L'estimation de la juste valeur des biens acquis ou des services reçus par l'entité à la date d'attribution a été réalisée par un expert indépendant en juillet 2017. En fonction des hypothèses d'évaluation les plus appropriées en matière de durée de vie de l'option, de volatilité et de niveau de dividendes attendus, la juste valeur retenue est de 700 milliers d'euros.

Cette charge sera étalée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits au cours de laquelle les services sont rendus soit 5 ans. La charge de personnel comptabilisée sur la période est de 142 milliers d'euros (avant impôt différé).

Les principales caractéristiques de ce plan sont les suivantes :

	Date de l'assemblée autorisant le plan	Date d'attribution par le Directoire	Nombre total d'actions attribuées	Valeur de l'action à l'attribution	Nombre d'actions attribuées aux mandataires sociaux	Nombre de mandataires sociaux bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Nombre d'actions valides au 31/12/18	Nombre de bénéficiaires d'actions valides au 31/12/18	Nombre d'actions annulées ou caduques
Attribution définitive 2018	19/07/2017	25/09/2017	60 900	10	31 150	3	9	26/09/2018	25/09/2022	41 650	7	19 250
Attribution définitive 2020	19/07/2017	07/03/2019	9 100	10	9 100	1	1	07/03/2020	25/09/2022	9 100	1	

3.6 Passifs non courants

3.6.1 Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts auprès des établissements de crédit	188 110	175 370
Emprunts obligataires	68 351	62 556
Participation des salariés	255	445
Dépôts et cautionnements reçus	25	25
Avance conditionnée de l'Etat	-	-
Autres	317	2 883
Total	257 058	241 279
Les échéances des dettes portant intérêt sont les suivantes :		
De 1 à 5 ans	188 707	178 690
A plus de 5 ans	68 351	62 589
Total	257 058	241 279

3.6.2 Provisions

3.6.2.1 Tableau récapitulatif des provisions

En milliers d'euros	31/12/2017	Dotation	Reprises utilisée	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/2018
Provisions pour risques et charges						
Avantages postérieurs à l'emploi	43 436	5 051	2 704	-	6 946	52 729
Médailles du travail	5 877	1 588	81	-	-98	7 287
Sous-total des engagements envers le personnel	49 313	6 639	2 785	-	6 848	60 016
Provision pour garantie	20	6	3	-	-	23
Provision pour pertes sur contrat	529		24	-	-	505
Autres provisions non courantes	1 330	1 903	1 432	-	995	2 796
Total des provisions non courantes	51 192	8 548	4 244	-	7 844	63 340
Avantages postérieurs à l'emploi	4 919		195	-	904	5 627
Médailles du travail	752		-	-	98	848
Sous-total des engagements envers le personnel	5 671	-	197	-	1 001	6 475
Provisions pour litiges	11 942	3 957	1 513	1 509	636	13 513
Provisions pour pertes sur contrats	909	1 009	311			1 606
Provision pour autres risques	-					-
Provision pour autres charges	3 465	2 249	2 099		560	4 175
Total des provisions courantes	21 987	7 215	4 120	1 509	2 198	25 770
Total	73 179	15 763	8 364	1 509	10 041	89 110
Dont dotations et reprises						
-opérationnelles			7 067	1 509		
-financières			1 297			

Les provisions pour litiges incluent les provisions pour litiges prud'homaux.

3.6.2.2 Provisions relatives aux engagements envers le personnel

Les provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux sont constituées par :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Indemnités de départ en retraite France	55 880	45 818
Autres avantages postérieurs à l'emploi	615	642
Régime de retraite Suisse	1 685	1 524
Transition de fin de carrière	177	372
Médailles du travail	8 134	6 630
Total	66 491	54 985

Le Groupe cotise aux plans de retraite de ses salariés en conformité avec la loi par une contribution basée sur les salaires versés aux organismes gouvernementaux compétents. La société ne supporte aucune provision actuarielle en liaison avec ces plans à cotisation définie.

❖ Avantages postérieurs à l'emploi : indemnités de fin de carrière

En France, les conventions collectives obligatoires prévoient des indemnités de fin de carrière spécifiques qui consistent en un paiement forfaitaire calculé sur la base des droits de la convention collective du secteur auquel le salarié est rattaché.

Conformément aux règles d'évaluation définies par le Groupe pour le calcul de l'engagement social au titre de cet avantage post-emploi, la revue tri-annuelle des hypothèses à long terme applicables au calcul de cet engagement a été réalisée en 2016. Par exception l'hypothèse de turn over a également été revue en 2018 en fonction des données statistiques du Groupe et inclut désormais uniquement les motifs de sortie ne donnant pas lieu à indemnité.

Les hypothèses appliquées sont résumées dans le tableau suivant :

	2018	2017
Taux d'actualisation *	1.75%	1.50%
Taux d'évolution des salaires **	1 à 1,6%	1 à 1,6%
Table de mortalité	INSEE F/H 2009-2011	INSEE F/H 2009-2011
Turn-over***	Oui	Oui
Age de départ	62 ans à 65 ans (pour les cadres)	62 ans à 65 ans (pour les cadres)
Modalité de départ	Volontaire	Volontaire
Duration du passif social	9,5 ans	10,7 ans
Taux moyen de charges sociales	48%	48%

* En France, le taux d'actualisation des engagements à long terme envers le personnel a été fixé au 31 décembre 2018 à 1,75%. Ce taux a été déterminé sur la base du rendement des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance égale à la maturation de l'engagement.

** Y inclus toutes les hypothèses d'évolution de carrière, promotions, ancienneté et autres en fonction des catégories socioprofessionnelles.

*** Un taux de turn-over interne à l'entreprise est appliqué.

L'évolution de la provision pour indemnités de fin de carrière s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actuelle de l'obligation à l'ouverture	45 818	43 031
Coût des services rendus sur l'exercice	3 970	3 503
Coût financier	713	732
Prestations versées sur l'exercice	-2 349	-3 208
Coût des services passés		-
Ecart de conversion		-
Effet des variations de périmètre et des écarts actuariels	7 729	1 759
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	55 880	45 818

Le coût des services rendus correspond à l'accroissement de la valeur actuelle de l'obligation résultant des services rendus par les salariés au cours de l'exercice (coût d'une année de travail supplémentaire).

Le coût financier correspond à l'accroissement de la valeur actuelle de l'obligation résultant du fait que l'on s'est rapproché d'un exercice de la date de règlement des prestations. Il représente le coût d'une année de désactualisation.

L'effet des variations de périmètre et des écarts actuariels se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Modification des tables de turn-over	8 861	-
Modification des profils de carrière		-
Changement de tables de mortalité		-
Changement de taux d'actualisation	-849	625
Autres changements d'hypothèses (changement de taux de charges sociales)		184
Entrée de périmètre		23
Autres écarts actuariels de la période (données)	-283	927
Total des écarts	7 729	1 759

En figeant toutes les autres hypothèses actuarielles, une hausse de 0,25% du taux d'actualisation porte l'engagement pour indemnités de départ en retraite France à 54 617 milliers d'euros.

Les éléments comptabilisés en résultat sur l'exercice 2017 et 2018 au titre des indemnités de fin de carrière sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Coût des services rendus sur l'exercice	-3 970	-3 503
Coût financier	-713	-732
Total des charges liées aux engagements	-4 683	-4 235

❖ **Autres avantages postérieurs à l'emploi en France et en Suisse**

La société ONET SA a accordé à quelques salariés un complément de ressources en sus des régimes normaux de retraite. Il existe un actif associé à ce régime destiné à financer cet avantage accordé au personnel sous la forme d'un contrat d'assurance. Ce régime est fermé depuis le 30 juin 2004, un seul salarié est désormais concerné.

Pour les autres pays, les régimes dépendent de la législation locale et de l'activité de la filiale concernée. Seul le régime de retraite Suisse prévoit un système de versements de prestations définies et fait l'objet d'une provision.

Les montants relatifs à la période en cours et aux périodes précédentes se présentent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Autres avantages postérieurs à l'emploi (en France)		
Obligation au titre des prestations définies	1 826	1 629
Actifs du plan	1 211	987
Ajustement des passifs liés à l'expérience		-
Ajustement des actifs liés à l'expérience		-
Autres avantages postérieurs à l'emploi (en francs suisses)		
Obligation au titre des prestations définies	8 005	7 024
Actifs du plan	6 106	5 241
Ajustement des passifs liés à l'expérience		-
Ajustement des actifs liés à l'expérience		-

○ Autres avantages postérieurs à l'emploi en France

Les variations de la juste valeur des actifs du régime complémentaire de retraite en France (autres avantages postérieurs à l'emploi) sont présentées ci-dessous :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actuelle des actifs du régime à l'ouverture	987	806
Rendement attendu des actifs du régime	20	17
Gains et pertes actuariels	64	24
Prestations versées sur l'exercice	-	-
Cotisations versées au cours de l'exercice	140	140
Valeur actuelle des actifs du régime à la clôture	1 211	987

Le portefeuille d'actifs dans lequel sont investis les fonds liés aux engagements de retraite collective en France est composé d'obligations (84%), d'immobilier (9%), d'actions (7%).

○ La décomposition au bilan se présente comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actualisée de l'obligation	1 826	1 629
Juste valeur des actifs du régime	-1 211	-987
Passif enregistré au bilan	615	642

Les éléments comptabilisés en résultat sur l'exercice 2017 et 2018 sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Coût des services rendus sur l'exercice	-41	-44
Coût financier	-12	-31
Total des charges liées aux engagements	-53	-75
Reprises de provisions liées aux versements de l'exercice *	140	140
Produits financiers des actifs	-	-
Impact net sur le résultat de l'exercice	87	65

*versements comptabilisés en charges de personnel.

○ Autres avantages postérieurs à l'emploi en Suisse

En ce qui concerne le régime de retraite suisse, les variations de la juste valeur des actifs du régime complémentaire de retraite sont les suivantes :

En milliers de francs suisses	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actuelle des actifs du régime à l'ouverture	5 241	4 415
Rendement attendu des actifs du régime	66	31
Gains et pertes actuariels	-	-
Prestations versées sur l'exercice	350	350
Cotisations versées au cours de l'exercice	483	479
Autres	-34	-34
Valeur actuelle des actifs du régime à la clôture	6 106	5 241

La décomposition au bilan se présente comme suit :

En milliers de francs suisses	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actualisée de l'obligation	8 005	7 024
Juste valeur des actifs du régime	6 106	5 241
Passif enregistré au bilan	1 899	1 783

Les éléments comptabilisés en résultat sur l'exercice 2017 et 2018 sont les suivants :

En milliers de francs suisses	31/12/2018	31/12/2017
Coût des services rendus sur l'exercice	-322	-319
Coûts administratifs	-34	-34
Coût financier	-74	-39
Total des charges liées aux engagements	-430	-392
Reprises de provisions liées aux versements de l'exercice *	248	246
Produits financiers des actifs	66	31
Impact net sur le résultat de l'exercice	-116	-115

*versements comptabilisés en charges de personnel.

❖ Autres avantages long terme

○ Médailles du travail

Le Groupe comptabilise une provision pour médailles du travail dans ses comptes individuels et consolidés suivant les méthodes préconisées par l'IAS19.

Les hypothèses actuarielles à long terme, qui ont fait l'objet d'une revue en 2016 selon les mêmes méthodes que celles décrites pour les indemnités de fin de carrière, sont les suivantes :

	2018	2017
Taux d'actualisation *	1.75%	1.50%
Taux d'évolution des salaires **	1 à 1,6%	1 à 1,6%
Table de mortalité	INSEE F/H 2009-2011	INSEE F/H 2009-2011
Turn-over***	Oui	Oui
Age de départ	62 ans à 65 ans (pour les cadres)	62 ans à 65 ans (pour les cadres)
Duration du passif social	7,25 ans	8,3 ans

L'évolution de la provision pour médailles du travail s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actuelle de l'obligation à l'ouverture	6 630	5 954
Coût des services rendus sur l'exercice	714	631
Coût financier	97	97
Prestations versées sur l'exercice	-821	-733
Coût des services passés	-	236
Ecart de conversion	-	-
Effet des variations de périmètre et des écarts actuariels (impact en résultat)	1 516	444
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	8 134	6 630

Les éléments comptabilisés en résultat sur l'exercice 2017 et 2018 sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Coût des services rendus sur l'exercice	-714	-631
Coût des services passés	-	-236
Coût financier	-96,5	-97
Ecart actuariels	-1 516	-444
Total des charges liées aux engagements	-2 326	-1 408
Reprises de provisions liées aux versements de l'exercice	821	733
Impact net sur le résultat de l'exercice	-1 505	-675

L'effet des variations de périmètre et des écarts actuariels se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Modification des tables de turn-over	1 542	-
Modification des profils de carrière		-
Changement de tables de mortalité		-
Changement de taux d'actualisation	-101	58
Autres changements d'hypothèses		-
Entrée de périmètre		-
Autres écarts actuariels de la période (données)	75	386
Total des écarts	1 516	444

○ Dispositif de transition de fin de carrière

Le 10 septembre 2015, un accord d'entreprise a été signé entre le GIE Assistance Services et les organisations syndicales. Cet accord, auxquels les salariés ne pouvaient prétendre que jusqu'en novembre 2015, a pour objet d'instituer un dispositif dit de transition de fin de carrière permettant aux salariés volontaires de l'entreprise remplissant certaines conditions d'être dispensés d'activité jusqu'à la liquidation de leur retraite à taux plein tout en bénéficiant d'une allocation versée par l'entreprise, dont le taux applicable est fixé en fonction de l'ancienneté de l'individu ; 10 personnes sont concernées par ce dispositif.

La date de cessation de l'activité s'est échelonnée du 1er janvier au 31 août 2016.

Une provision est donc comptabilisée au titre de cet engagement, dans les comptes individuels et consolidés, suivant les méthodes préconisées par l'IAS19 pour la catégorie autres avantages à long terme.

Les hypothèses actuarielles à long terme sont les suivantes :

	2018	2017
Taux d'actualisation	1.50%	1.50%
Taux d'évolution des salaires	0.50%	0.50%
Table de mortalité	TGH 05-TGF 05	TGH 05-TGF 05
Turn-over	Non	Non
Age de départ	Individuel	Individuel
Duration du passif social	1 an	1,2 ans

L'évolution de la provision pour transitions de fin de carrière s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actuelle de l'obligation à l'ouverture	372	765
Coût des services rendus sur l'exercice		-
Coût financier		-
Prestations versées sur l'exercice	-195	-393
Coût des services passés		-
Ecart de conversion		-
Effet des variations de périmètre et des écarts actuariels (impact en résultat)		-
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	177	372

L'allocation à verser en 2019 est évaluée à 118 milliers d'euros.

3.7 Passifs courants

3.7.1 Dettes financières à court terme

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Emprunt auprès des établissements de crédit	147 839	100 655
Dettes de Location Financement	2 566	2 793
Concours bancaires	6 657	4 100
Autres dettes financières	244	5 183
Total des dettes à court terme	157 306	112 731

Le contrat d'affacturage conclu en 2007 arrivant à échéance, le Groupe Holding Reinier a signé le 24 juin 2015 un nouveau contrat d'affacturage. Comme précédemment, il concerne 8 sociétés : Onet Services, Entreprise H. Reinier, Techman Industries, Main Sécurité, Safen, Onepi, Onet Technologies Nuclear Decommissioning, Prodim.

Il s'agit d'un contrat d'affacturage confidentiel (« non notifié ») comportant un mandat de gestion et de recouvrement non rémunéré confié au Groupe par Natixis Factor et un recours contre le cédant.

Les principales conditions financières contractuelles sont les suivantes :

- la commission de financement est calculée au taux Euribor 2 mois +0,75% jusqu'au 30 novembre 2018 puis Euribor 3 mois + 0,75% (appliqué au financement net (tirage-remboursement), avec un minimum de 400 milliers d'euros HT annuel).
- le dépôt de garantie est égal à 7% du montant des créances remises (avec un minimum de 4 670 milliers d'euros).

Il est à noter que fin 2016, les sociétés Techman Industries et Prodim sont sorties du programme.

Le montant de la dette envers le factor qui figure sur la ligne « emprunts auprès des établissements de crédit » s'élève au 31 décembre 2018 à 127 849 milliers d'euros contre 75 401 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Les flux de l'exercice relatifs au factor, inscrits dans l'état des flux de trésorerie en activités de financement s'élèvent à 52 448 milliers d'euros contre 7 658 milliers d'euros en 2017.

3.7.2 Dettes sur investissements

Les dettes sur investissements sont constituées des engagements d'achats de titres de participation aux actionnaires minoritaires et des dettes sur acquisition de titres de sociétés du Groupe, comprenant notamment des compléments de prix. Les engagements d'achat de titres (put) donnés aux actionnaires minoritaires des filiales sont enregistrés initialement en dettes pour leur prix d'exercice, en contrepartie des capitaux propres. S'ils sont significatifs, les effets liés à d'éventuels changements d'estimations sont reconnus en contrepartie des capitaux propres et ceux résultant de la désactualisation de ces dettes en charges financières.

En milliers d'euros	31/12/2017	Augmentation du Goodwill	Charges de personnel (IFRS2)	Autres produits d'exploitation (variation de juste valeur)	Actualisation	Trésorerie	Conversion	Autres	31/12/2018
Ajustement de prix sur dette nette Centro	961					-886	-75		0
Part à moins d'un an liée à EPM	100					-102	2		0
Ajustement de prix SM21				479	116		224	-2 229	-1 410
Put sur minoritaires SM21				231	-62		-455	4 197	3 911
Ajustement de prix Impacto		200							200
Dettes sur investissements à CT	1 061	200	-	710	54	-987	-305	1 968	2 701
Put sur minoritaires EPM	703			-21	8		33		723
Services post acquisition EPM	432		109		22		25		588
Ajustement de prix SM21	-2 229							2 229	0
Put sur minoritaires SM21	4 197							-4 197	0
Ajustement de prix Centro	4 676				129		-500		4 305
Put sur minoritaires Centro	24 152			-6 243	668		-2 389		16 189
Dettes sur investissements à LT	31 932	-	109	-6 264	827	-	-2 831	-1 968	21 806
Total des dettes sur investissements	32 992	200	109	-5 554	881	-987	-3 136	0	24 506

3.7.3 Dettes fournisseurs et autres dettes

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Fournisseurs et comptes rattachés	82 988	85 050
Avances et acomptes reçus sur commande	5 693	6 330
Dettes sociales	252 773	255 471
Dettes fiscales	138 492	134 016
Fournisseurs d'immobilisations	2 931	3 468
Dettes diverses	5 128	4 737
Total des dettes fournisseurs et autres dettes	488 005	489 072

3.7.4 Autres passifs courants

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Produits constatés d'avance	22 883	15 750
Total des autres passifs courants	22 883	15 750

3.7.5 Passifs éventuels

Les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès ou de litiges dans le cadre normal des opérations, dont des contentieux avec les administrations fiscales et sociales. Les charges qui peuvent en résulter, estimées probables par le Groupe et leurs experts, ont fait l'objet de provisions.

A la connaissance du Groupe, il n'existe pas de fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter de manière significative l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière du Groupe ou de ses filiales qui n'ait fait l'objet de provisions estimées nécessaires à la clôture de l'exercice.

3.8 Instruments financiers

3.8.1 Instruments financiers au 31 décembre 2018

En milliers d'euros	31/12/2018		Ventilation par catégorie selon IFRS9			
	Valeur au Bilan	Juste valeur (*)	Coût amorti	Juste valeur par le compte de résultat	Juste valeur par les autres éléments du résultat global	Instruments dérivés
Autres actifs financiers	21 407	21 407	21 328		79	
Créances clients et autres débiteurs	539 184	539 184	539 184			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	197 202	197 202	197 202			
ACTIFS	757 793	757 793	757 714	-	79	-

En milliers d'euros	31/12/2018		Ventilation par catégorie selon IFRS9		
	Valeur au Bilan	Juste valeur (*)	Coût amorti	Instruments dérivés	
Passifs financiers non courants	257 057	257 057	257 057		-
Fournisseurs et autres créditeurs	488 004	488 004	488 004		-
Passifs financiers courants	157 306	157 306	157 306		-
Dettes sur investissements	24 504	24 504			24 504
Autres passifs non courants	2 683	2 683	223		2 460
Autres passifs courants	22 883	22 883	22 883		-
PASSIFS	952 437	952 437	925 473	26 964	

(*) Le Groupe estime que la juste valeur n'est pas sensiblement différente de la valeur comptable.

3.8.2 Instruments financiers au 31 décembre 2017

En milliers d'euros	31/12/2017		Ventilation par catégorie selon IFRS9			
	Valeur au Bilan	Juste valeur (*)	Coût amorti	Juste valeur par le compte de résultat	Juste valeur par les autres éléments du résultat global	Instruments dérivés
Autres actifs financiers	14 988	14 988	14 896	-	77	15
Créances clients et autres débiteurs	521 076	521 076	521 076	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	134 947	134 947	134 947	-	-	-
ACTIFS	671 011	671 011	670 919	-	77	-

En milliers d'euros	31/12/2017		Ventilation par catégorie selon IFRS9		
	Valeur au Bilan	Juste valeur (*)	Coût amorti	Instruments dérivés	
Passifs financiers non courants	241 279	241 279	241 279	-	-
Fournisseurs et autres créditeurs	489 072	489 072	489 072	-	-
Passifs financiers courants	112 731	112 731	112 731	-	-
Dettes sur investissements	32 993	32 993	-	32 993	-
Autres passifs non courants	2 825	2 825	668	2 157	-
Autres passifs courants	15 750	15 750	15 750	-	-
PASSIFS	894 650	894 650	859 500	35 150	-

3.8.3 Dérivés

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Instruments dérivés actifs		
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	0	14
Autres dérivés	-	-
Dérivés de couverture de juste valeur	-	-
Total des dérivés actifs(a)	0	14
Instruments dérivés passifs		
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	2 258	1 961
Autres dérivés (trading)	202	195
Dérivés de couverture de juste valeur	-	-
Total des dérivés passifs(b)	2 460	2 156
Total des instruments dérivés nets (b) –(a)	2 460	2 142
(position bilancielle passive)		

Les montants des justes valeurs indiquées ci-dessus représentent les estimations effectuées à la date d'arrêté. Celles-ci sont susceptibles de changer dans d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les instruments financiers du Groupe Holding Reinier sont tous classés dans le niveau 1 (cf 2.1.10).

Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre de modèles d'évaluation et d'hypothèses. Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés. Depuis l'opération de LBO réalisée en 2007, la direction du Groupe ONET gère le risque de taux inhérent au financement négocié de sa dette à taux variable par le biais d'instruments dérivés. Souhaitant rendre éligible la totalité de ses dérivés à la comptabilité de couverture, le Groupe a réalisé la documentation requise depuis l'origine et à l'initiation de ces opérations. Cette documentation, et notamment les tests d'efficacité quantitatifs, a été mise à jour périodiquement, pour les besoins des arrêts semestriels et annuels du Groupe.

3.8.4 Relation de couverture au 31 décembre 2018

L'analyse des caractéristiques très proches des instruments dérivés et des sous-jacents a permis de démontrer l'existence d'une relation de couverture entre les éléments couverts et les instruments de couverture. La réalisation des tests d'efficacité entre la variation des flux futurs des sous-jacents et la variation des flux futurs des instruments a démontré le caractère hautement efficace de la relation de couverture. Le caractère hautement probable des transactions futures attendues a également été démontré.

3.8.4.1 Sous-jacents

La dette à taux variable sur laquelle sont adossés les dérivés éligibles au 31 décembre 2018 se décompose comme suit :

Sous-jacents	Montants en milliers d'euros	Date de départ	Date d'échéance	Index	Type
Tranche A	170 000	26/06/2018	26/06/2023	E3M	Dette à taux variable
Tranche B	7 000	01/08/2018	26/06/2023	E3M	Dette à taux variable
Emprunt siège	1 076	05/11/2014	05/05/2019	E3M	Dette à taux variable
Factor	86 258	24/06/2015	Indéterminée	E3M	En cours moyen financé
Total	264 334	-	-	-	-

Pour la partie long terme :

- Contrat de crédits signé le 26 juin 2018, entre ONET SA et un pool bancaire, pour un montant de 290 millions d'euros décomposé en 3 tranches :
 - la tranche A pour un montant de 170 millions d'euros, intégralement tirée. Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 170 millions d'euros,
 - la tranche B pour un montant de 70 millions d'euros, tirée à hauteur de 7 millions d'euros. Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 7 millions d'euros,
 - la tranche C (crédit renouvelable - non couvert par des instruments dérivés) pour un montant de 50 millions d'euros, non tirée au 31/12/2018.
- Contrat d'emprunt lié au financement du siège social du Groupe, qui a été renégocié fin 2014, passant d'un taux fixe à un taux variable, à compter de l'échéance de février 2015. Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 1.1 millions d'euros.

Pour la partie court terme :

Contrat d'affacturage conclu le 24 juin 2015 avec Natixis Factor, dont l'encours moyen financé s'élève au 31 décembre 2018 à 86.3 millions d'euros, contre 62.9 millions d'euros l'année précédente. Toutefois, dans le cadre du développement du Groupe, les projections retenues par la direction générale du Groupe montrent un besoin de financement court terme minimum de 30 millions d'euros qui a été retenu comme notionnel du sous-jacent.

3.8.4.2 Dérivés éligibles adossés (ayant démarré ou à départ décalé) au 31/12/2018

La décomposition des opérations éligibles à la comptabilité de couverture est la suivante au 31 décembre 2018 :

Instruments dérivés	Notionnel en milliers d'euros	Date de départ	Date d'échéance	Type	Départ décalé
CIC 6	4 439 amortissable	05/02/2015	05/05/2019	Swap amortissable	-
CIC 7	4 457 amortissable	05/02/2015	05/05/2019	Swap amortissable	-
NATIXIS 1	15 000	01/07/2015	28/06/2019	Swap de taux d'intérêt	-
NATIXIS 2	10 000	01/07/2015	28/06/2019	Swap de taux d'intérêt	-
Société Générale 1	15 000	01/07/2015	28/06/2019	Swap de taux d'intérêt	-
BNP - B	7 000	01/08/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
BNP - A	26 000	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
ARKEA - A	16 250	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
LCL - A	45 500	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
NATIXIS - A1	13 000	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
NATIXIS - A2	13 000	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
Société Générale A	16 250	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
Total (*)	178 076	-	-	-	-

Instruments dérivés	Notionnel en milliers d'euros	Date de départ	Date d'échéance	Type	Départ décalé
ARKEA 1	20 000	04/01/2016	31/12/2020	Swap de taux d'intérêt	-
NATIXIS 8	10 000	04/01/2016	31/12/2020	Swap de taux d'intérêt	-
Total (*)	30 000	-	-	-	-

Instruments dérivés	Notionnel en milliers d'euros	Date de départ	Date d'échéance	Type	Départ décalé
LCL 5	23 000	01/07/2019	30/06/2020	Swap de taux d'intérêt	oui

Instruments dérivés	Notionnel	Date de départ	Date d'échéance	Type	Départ décalé
BNP 7	18 719 090 JPY (cours 129.95)	25/07/2017	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 8	7 126 900 JPY (cours 129.56)	25/08/2017	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 9	6 500 000 JPY (cours 134.32)	22/09/2017	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 10	102 960 000 JPY (cours 133.97)	23/10/2017	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 11	14 630 000 JPY (cours 132.73)	24/11/2017	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 12	5 280 000 JPY (cours 134.50)	20/12/2017	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 13	6 650 000 JPY (cours 135.82)	23/01/2018	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 14	8 100 000 JPY (cours 131.84)	23/02/2018	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 15	95 500 000 JPY (cours 131.15)	20/03/2018	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 16	12 000 000 JPY (cours 127.01)	31/05/2018	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 17	8 000 000 JPY (cours 127.73)	20/06/2018	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 18	2 000 000 JPY (cours 131.29)	20/07/2018	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 19	13 500 000 JPY (cours 127.32)	21/08/2018	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 20	18 000 000 JPY (cours 129.16)	02/11/2018	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 21	85 000 000 JPY (cours 128.50)	20/11/2018	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 22	10 000 000 JPY (cours 128.55)	20/12/2018	30/09/2019	Vente à terme	-

(*) Au 31 décembre 2018, le Groupe Holding REINIER couvre sa dette à taux variable à hauteur de 78.72%.

3.8.4.3 Dérivés non éligibles

Compte-tenu du niveau d'encours financé par affacturage sur l'exercice 2015 (27,6 millions d'euros), les instruments LCL6 et NAT9, contractualisés en 2015 pour couvrir cette dette à compter de janvier 2016, n'ont pas été qualifiés de couverture.

Aucun instrument de couverture n'a été déqualifié sur l'exercice 2018.

Les variations de juste valeur et les écritures de recyclage par le résultat constatées pour ces instruments, détaillés ci-dessous, ont généré une charge financière de 7 milliers d'euros sur l'exercice.

Instruments dérivés	Notionnel en milliers d'euros	Date de départ	Date d'échéance	Type
LCL 6	10 000	04/01/2016	31/12/2020	Swap de taux d'intérêt
NATIXIS 9	10 000	04/01/2016	31/12/2020	Swap de taux d'intérêt

3.9 Résultat opérationnel

3.9.1 Produits des activités ordinaires

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de produits finis	42 398	39 255
Ventes de biens et services	1 855 799	1 736 605
Ventes de marchandises	46 519	45 207
Total du chiffre d'affaires	1 944 716	1 821 067
Autres produits des activités ordinaires	4 038	5 069
Total du produit des activités ordinaires	1 948 754	1 826 136

Les autres produits de l'activité comprennent notamment les subventions d'exploitation.

3.9.2 Achats consommés

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Achats de marchandises	-30 514	-33 876
Variation de stocks de marchandises	-792	3 377
Achats de matières premières	-2 137	-2 023
Variation de stocks de matières premières	164	-75
Achats non stockés mat. Et fournisseurs	-69 595	-65 959
Dotation/Reprise provision sur stocks	-347	-18
Production stockée	-80	-122
Total des achats consommés	-103 301	-98 696

3.9.3 Charges externes

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Services extérieurs (*)	-165 363	-162 499
Autres charges	-2 009	-2 265
Transferts de charges d'exploitation	5 593	5 294
Crédit d'impôt mécénat	-	192
Total des charges externes	-161 779	-159 278

3.9.4 Charges de personnel

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Rémunération du personnel	-1 106 987	-1 027 894
Charges sociales (*)	-321 740	-306 485
Dotation aux provisions pour risques et charges	-5 908	-4 648
Reprise de provision pour risques et charges	6 272	6 466
Charges de sous-traitance, intérim	-105 177	-103 329
Transfert de charges de personnel	1 877	2 183
Participation des salariés	-843	-511
Crédits d'impôt	4 155	3 999
Total des charges de personnel	-1 528 351	-1 430 219

(*) Dont crédit pour impôt et compétitivité emploi de 44 882 milliers d'euros au 31/12/2018 et de 55 093 milliers d'euros au 31/12/2017.

3.9.5 Impôts et taxes

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Contribution économique territoriale	-22 457	-20 992
Autres taxes assises sur les moyens humains	-39 093	-38 002
Taxes assises sur les moyens corporels de production	-1 311	-1 265
Taxes assises sur le chiffre d'affaires	-2 343	-2 186
Autres impôts et taxes	-1 102	-1 103
Total des impôts et taxes	-66 306	-63 548

3.9.6 Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Gains sur cession d'immobilisations incorporelles	-	-
Gains sur cession d'immobilisations corporelles	655	-
Variation de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Variation de juste valeur des compléments de prix sur acquisitions	5 554	3 108
Reprise de provision non utilisée sur redressement URSSAF	-	-
Autres produits d'exploitation	915	2 228
Quote-part de résultat sur op. faites en commun (3.9.6.1)	-	1 026
Total des autres produits d'exploitation	7 124	6 362
Pertes sur cession d'immobilisations incorporelles	-1 029	-70
Pertes sur cession d'immobilisations corporelles	-	-97
Pénalités	-2 135	-1 600
Pertes sur créances clients	-3 611	-1 167
Autres charges (notamment liées aux prud'hommes)	-1 904	-2 345
Total des autres charges d'exploitation	-8 679	-5 279

3.9.6.1 Quote-part de résultat sur opérations faites en commun

Cette ligne comprend la quote-part de résultat des partenariats définis comme activités conjointes selon IFRS11 :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
SEP CSPRO		1 049
SEP COMAXXO		-23
Total des quote-part sur opérations faites en commun	0	1 026

3.9.7 Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Coûts de restructuration exceptionnels	-327	-
Plus-value de cession de Vanguard Internet	1 368	-
Total des autres produits et charges opérationnels	1 041	-

3.10 Résultat financier

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Charges d'intérêt sur opérations de financement	-15 066	-9 968
Produits et charges relatifs aux instruments dérivés	-1 436	-820
Coût de l'endettement financier brut (a)	-16 502	-10 788
Produits de cession de VMP	-	-
Revenus des autres créances et VMP	46	32
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie(b)	46	32
Coût de l'endettement financier net : c = (a+b)	-16 456	-10 756
Dividendes	9	31
Produit des autres immobilisations financières.	589	952
Intérêts de retard sur créances clients	-	-
Gains de change	-	-
Autres produits financiers	70	89
Reprise des provisions financières	-	175
Total des autres produits financiers (d)	668	1 247
Dotations des provisions financières	-1 297	-754
Pertes de change	-5 088	-7 058
Charges sur cession d'immobilisations financières	1	-216
Autres charges financières	-471	-252
Total des autres charges financières (e)	-6 855	-8 280
Résultat financier : (c+d+e)	-22 643	-17 789

La charge d'intérêt sur emprunts supportée au titre de la période allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 s'est élevée à 11 734 milliers d'euros (dont 5 133 milliers d'euros d'intérêts sur OBSA).

Les impacts de la couverture de la dette Groupe sur les produits et charges relatifs aux instruments dérivés sont les suivants :

- Position nette sur le programme de couverture pour -1 429 milliers d'euros,
- Variation de juste valeur par le résultat pour -7 milliers d'euros.

En ce qui concerne le financement à court terme du Groupe, le coût de l'affacturage s'élève à 703 milliers d'euros en 2018 pour 502 milliers d'euros en 2017.

3.11 Charge d'impôt sur le résultat

3.11.1 Analyse de la charge d'impôt au compte de résultat

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Charge d'impôt exigible	-5 496	-2 709
Charge (ou produit) net d'impôts différés	8 070	8 547
Charge d'impôt sur le résultat	2 574	5 838

Détermination du taux d'impôt effectif :

En milliers d'euros	Base	Taux	Impôt
Résultat des activités poursuivies avant Impôt sur les sociétés	30 017		
Incidence du crédit d'impôt compétitivité emploi	44 925		
Incidence des autres crédits d'impôt	4 337		
Résultat des entreprises associées	-27		
Produit ou (charge) d'impôt théorique	-19 245	34.43%	-6 626
Incidence des :			
Déficits utilisés ou perdus			-203
Déficits non activés			1 132
Activations de déficits antérieurs			
Différences permanentes social/fiscal			3 308
Différences permanentes consolidation			-1 634
Changements de taux de report variable			
Ecart de taux			1 449
Total de la charge d'impôt réelle			-2 574

Compte tenu de l'adoption fin 2017 de la loi de finances prévoyant la diminution progressive du taux de l'impôt sur les sociétés, jusqu'à un taux de 25% en 2022 pour les entreprises réalisant plus de 500 millions d'euros de chiffre d'affaires, les taux suivants ont été appliqués aux impôts différés dont l'échéance est postérieure à 2018 :

	2019	2020	2021	2022 et après
Taux d'impôt applicable	32,02%	28,92%	27,37%	25,83%

Le « CICE » a été comptabilisé en résultat opérationnel, de même que les autres crédits d'impôt dont bénéficie le Groupe.

Les déficits non activés correspondent essentiellement à des déficits à l'étranger (établissements stables et sociétés), non comptabilisés en impôts différés actifs.

Les « différences permanentes social-fiscal » résultent principalement de charges non déductibles du résultat fiscal en France, comme par exemple l'impact du plafonnement des charges financières.

Les « différences permanentes consolidation » sont principalement dues aux variations de juste valeur des éléments constitutifs du prix des filiales acquises.

3.11.2 Impôts différés constatés au bilan

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Impôts différés actifs	38 532	36 990
Impôts différés passifs	7 417	7 676

La position nette de l'impôt différé au bilan se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Différences temporaires social-fiscal	4 055	3 939
Déficits fiscaux	18 950	12 012
Engagement au titre d'IAS 19	15 480	12 583
Instruments financiers dérivés	881	670
Marge interne sur immobilisations	627	778
Impôts différés liés à des opérations sur fonds de commerce sociaux	4 188	4 188
Ecart d'évaluation sur clientèle	-8 295	-2 279
Taux d'intérêt effectif des emprunts	-3 131	3 101
Immeubles de placement	-1 086	-1 086
Autres impôts différés (sur autres retraitements et comptes sociaux des filiales étrangères)	-554	-4 593
Total	31 115	29 314

Conformément au calendrier de retour à une situation bénéficiaire fiscalement sur le périmètre français d'intégration fiscale un produit d'impôt différé de 7 424 milliers d'euros a été comptabilisé.

3.11.3 Déficits fiscaux reportables

Les déficits fiscaux reportables non encore utilisés concernant les sociétés françaises s'élèvent à 1 183 milliers d'euros, ce qui représente une économie potentielle d'impôts non comptabilisée de 379 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

En ce qui concerne les sociétés étrangères, ce cumul s'établit en base à 38 157 milliers d'euros en 2018.

La récupération de ces déficits fiscaux reportables n'est pas suffisamment probable pour donner lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif.

3.11.4 Impôt comptabilisé directement en capitaux propres

L'effet d'impôt qui figure dans l'état des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	2 484	635
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	100	-451
Variation de taux d'impôt sur les impôts initialisés par les capitaux propres		35
Total des impôts comptabilisés directement en capitaux propres	2 584	219

3.12 Informations sur les parties liées

❖ Rémunérations des organes de direction

Les montants des rémunérations allouées aux membres du conseil d'administration de la Holding Reinier, conseil de surveillance et du directoire de la société Onet S.A, sont les suivants en 2018:

- au titre de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées, 5 068 milliers d'euros,
- au titre des indemnités de départ en retraite provisionnées, 71 milliers d'euros,
- au titre des avantages complémentaires postérieurs à l'emploi, 209 milliers d'euros.

❖ Transactions avec les parties liées

Au 31 décembre 2018, les transactions avec les parties liées résumées ci-dessous concernent les opérations courantes réalisées avec des sociétés liées dont les représentants sont eux-mêmes membres d'un des deux organes de direction du Groupe Holding REINIER.

En milliers d'euros	Créances	Dettes	Vente de biens et services	Achats de biens et services
Delta Assurances (*)		6 212		11 218
Société immobilière de saint Julien (**)				1 473

(*) Mutuelle et prévoyance (Part patronale et salariale)

(**) Location des locaux commerciaux.

3.13 Honoraires des commissaires aux comptes

Les montants des honoraires versés aux commissaires aux comptes comptabilisés dans le compte de résultat 2018 sont les suivants :

En milliers d'euros	Certification	Autres services	Total
KPMG	1 196	18	1 214
Ernst and Young	741	41	782
Autres	17	0	17
Total des honoraires	1 954	59	2 013

3.14 Engagements

3.14.1 Engagements donnés

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Lettres d'intention	21 716	10 835
Garanties financières	10 846	8 798
Garanties des loyers	838	873
Garanties données sur des marchés	40 099	30 374
Autorisation de découvert / caution	41	4 922
Fondation	113	161

3.14.2 Covenants

Au titre du contrat de financement bancaire signé le 26 juin 2018 pour un montant de 290 millions d'euros, le Groupe s'est engagé à respecter les ratios suivants :

- Ratio de Levier : le rapport entre les dettes nettes consolidées et l'EBITDA consolidé doit être inférieur ou égal à 2.90 pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, puis à 2.50 les exercices suivants.
- L'EBITDA doit être supérieur ou égal à 0.

Au 31 décembre 2018, les ratios calculés sont respectés.

3.14.3 Gages, hypothèques et nantissements

Afin de garantir l'emprunt de 20 M€ souscrit en 2007 remboursable sur 12 ans, une hypothèque est inscrite à la conservation des hypothèques sur la parcelle de terrain à bâtir de 9 587 m² sise à Marseille Sormiou (13009).

En garantie du contrat conclu avec BPI France (financement court terme) de 25 000 milliers d'euros, Onet SA est engagé par un gage espèces de 2 500 milliers d'euros.

Un nantissement de 536 milliers d'euros a été donné par Onet SA au CIC-Lyonnaise de Banque en vue de garantir à 50% l'émission d'une caution sur marché obtenu par OT CN d'une durée de 15 ans.

3.15 Résultat par action

La détermination du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et de préférence en circulation au cours de la période est présentée ci-dessous.

	31/12/2018	31/12/2017
Nombre d'actions à la clôture (*)	11 951 757	11 986 181
Nombre moyen pondéré d'actions	11 974 706	12 792 831
Nombre d'actions à la clôture avec impact des bons de souscription d'actions (dilué)	12 841 857	12 876 281
Nombre moyen pondéré d'actions avec impact des bons de souscription d'actions (dilué)	12 864 806	13 386 231

(*) Ce nombre d'actions ne tient compte ni des actions propres ni des ADP G au 31 décembre 2018, conformément aux préconisations d'IAS 33 - Résultat par action.

Le résultat net de base par action calculé sur le résultat net consolidé attribuable aux actionnaires de la société mère s'établit donc comme suit :

En euros	31/12/2018	31/12/2017
Résultat de base par action	2.66	2.76
Résultat dilué par action	2.47	2.63

3.16 Objectifs et politiques de gestion des risques

Il incombe au Conseil d'Administration de la Société de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. Le Conseil d'Administration a mis en place un Comité de Gestion du Risque qui est responsable de la définition et du contrôle de la politique de gestion des risques du Groupe. Le comité rend compte de ses activités au Conseil d'Administration de façon régulière

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à maintenir un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Le Comité d'Audit du Groupe a pour responsabilité de veiller à l'application par la Direction de la politique et des procédures de gestion des risques du Groupe, et d'examiner l'adéquation du cadre de gestion des risques avec les risques auxquels le Groupe est confronté. Le Comité d'Audit du Groupe est assisté dans son rôle de surveillance par l'Audit Interne. L'Audit Interne réalise des revues régulières et ciblées des contrôles et des procédures de gestion des risques, dont les résultats sont communiqués au Comité d'Audit.

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de location financement, de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient d'autres actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts et cautionnements qui sont générés directement par ses activités.

Le Groupe contracte également dans certains cas des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt. Ces instruments ont pour objectif la gestion des risques de taux d'intérêt liés au financement du Groupe.

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de contrepartie. Ces politiques sont résumées ci-dessous.

3.16.1 Risques liés aux variations des taux de change

Le Groupe ne couvre pas ses investissements nets dans ses activités à l'étranger et en conséquence comptabilise dans les autres éléments du résultat global les écarts de change résultant de la conversion. Au 31 décembre 2018, le montant accumulé dans les réserves de conversion est de -2.6 millions d'euros contre -0.8 millions d'euros au 31 décembre 2017.

3.16.2 Risques liés aux taux d'intérêt

Le Groupe Holding Reinier est exposé aux risques sur les taux d'intérêt, à travers son financement. Au 31 décembre 2018, le Groupe a une dette à taux variable de 289 millions d'euros. En vue de réduire son exposition aux variations des taux d'intérêts, le Groupe a souscrit, lorsque cela était jugé approprié, des opérations visant à réduire son exposition à ces taux d'intérêts. Le Groupe a notamment mis en place des contrats de swap de taux par lesquels il échange, à intervalles déterminés, la différence entre le taux des intérêts à taux fixe et le taux des intérêts à taux variable calculés sur un montant nominal d'emprunt convenu entre les parties. Ces contrats sont décrits au chapitre 3.8.4.

Le Groupe n'utilise par ailleurs aucun autre instrument financier significatif que ceux mentionnés dans le chapitre 3.8.4.

La position du Groupe vis à vis du risque de taux au 31 décembre est la suivante :

Dettes à taux variable (en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Dettes senior - tranches A et B	177 000	75 500
Dettes senior - RCF	0	22 000
Emprunt lié au siège social	1 076	3 205
Factor	86 258	62 881
BPI France ex-Oseo (*)	25 000	25 000
Total	289 334	188 585

(*) La ligne de crédit court terme souscrite initialement en 2011 auprès de BPI France (ex-Oseo) a été reconduite en 2018 pour un montant de 25 millions d'euros aux conditions de taux de l'Euribor 1 mois + marge de 0.65 bp. Parallèlement à cette opération, le Groupe a versé en contrepartie à BPI France un dépôt de garantie de 2.5 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité du résultat avant impôt du Groupe à une variation raisonnable des taux d'intérêt (plus ou moins cinquante points de base sur l'Euribor trois mois), toutes autres variables étant constantes par ailleurs (impact sur les emprunts à taux variable).

L'index de référence de la dette senior pour l'année 2018 est l'Euribor 3 mois.

En milliers d'euros	+ 50PB	-50PB
Effet sur le résultat avant impôt 2018	-184	457

3.16.3 Risque de contrepartie

Dans le cadre des opérations effectuées sur les marchés financiers pour la gestion des risques et la gestion de la trésorerie, le Groupe est exposé au risque de contrepartie. Les emprunts, les couvertures par des instruments financiers dérivés et les placements sont effectués auprès des établissements bancaires dont le risque de contrepartie peut être considéré comme négligeable. Depuis 2012, et plus spécifiquement en 2015, le Groupe a renforcé la composition de son pool bancaire qui reste composé de contreparties bancaires de premier rang, dont les notations des agences Moody's, Standard and Poor's et Fitch s'échelonnent de « qualité moyenne supérieure » à « moyenne ».

3.16.4 Risque de crédit

Le Groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. Les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative. L'exposition maximale est égale à la valeur comptable, telle que présentée dans la note 3.4.2. Le Groupe ne présente pas de concentrations importantes de risque de crédit.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation par zone géographique des créances clients et leurs dépréciations au 31 décembre 2018.

En milliers d'euros	Hors France	France
Clients et comptes rattachés	63 993	429 995
Dépréciations clients et comptes rattachés	-3 029	-11 025
Autres débiteurs (nets)	5 804	53 445
Total des créances clients et autres débiteurs	66 768	472 415

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

La Société a une politique d'investissement qui limite ces derniers à des placements court-terme constitués principalement de SICAV monétaires.

La trésorerie du Groupe est essentiellement exprimée en euros et placée dans 4 banques principales en Europe.

3.16.5 Risque de liquidité

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires, de factoring. Le Groupe s'assure qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance.

Le Groupe cherche à maintenir une structure financière saine nécessaire pour assurer sa croissance externe et le rendement de ses capitaux propres. La structure de l'endettement financier net IFRS se présente comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Dette financière	391 476	340 425
Trésorerie nette	-190 546	-130 847
Endettement financier net	200 930	209 578

Le tableau ci-dessous présente la ventilation par échéance des passifs courants et non courants au 31 décembre 2018 :

En milliers d'euros	< à 1 an	De 1 à 5 ans	> à 5 ans	Total
Passifs financiers dérivés	-	2 460	-	2 460
Passifs financiers non dérivés	157 306	188 706	68 351	414 363
Autres passifs	540 552	50 424	42 358	633 334
Total passifs	697 858	241 590	110 709	1 050 157

3.16.6 Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

3.17 Effectifs consolidés

Les effectifs consolidés représentent le total des effectifs inscrits des filiales consolidées par intégration globale, les effectifs des filiales mises en équivalence étant exclus.

Effectifs inscrits	31/12/2018	31/12/2017
Hommes	25 397	25 167
Femmes	42 748	42 666
Total	68 145	67 833

La notion d'effectif inscrit s'entend des effectifs présents à la clôture de chaque exercice consolidé. Le périmètre retenu inclut l'ensemble des contrats à durée indéterminée, à durée déterminée, les contrats à temps partiel, ainsi que les intérimaires hormis pour la division Axxis Ressources où seulement les contrats des salariés permanents sont retenus.

3.18 Liste des sociétés consolidées

Société	Pays	% intérêt 31/12/2018	Méthode de consolidation 31/12/2018	% intérêt 31/12/2017
France				
Amea Conseil	France	100%	IG	100%
Antalios	France	100%	IG	100%
Assistance Services	France	100%	IG	100%
Ateliers et Garages Reinier	France	100%	IG	100%
Axxis formation	France	100%	IG	100%
Axxis Formation Santé	France	100%	IG	100%
Axxis ressources	France	100%	IG	100%
Cidel	France	100%	IG	100%
Coalys	France	25%	MEE	25%
Drôme Service Nettoyage	France	100%	IG	100%
Entreprise Brunelle	France	100%	IG	100%
Entreprise H. Reinier	France	100%	IG	100%
Formation services (*)	France	100%	IG	100%
H-Air	France	100%	IG	100%
Holding REINIER	France	100%	IG	100%
Hotel Service	France	100%	IG	100%
Ingelys	France	100%	IG	100%
Isatec	France	100%	IG	100%
Main Sécurité	France	100%	IG	100%
ONE - Onet New experience	France	100%	IG	100%
Onepi	France	100%	IG	100%
Onet Accueil	France	100%	IG	100%
Onet Airport Services Roissy	France	100%	IG	100%
Onet Animation	France	100%	IG	100%
Onet Gestion	France	100%	IG	100%
Onet Hotellerie de loisirs	France	100%	IG	100%
Onet Logistique	France	100%	IG	100%
Onet Parcs de loisirs	France	100%	IG	100%
Onet Propreté Transport Urbain IDF	France	100%	IG	100%
Onet SA	France	100%	IG	100%
Onet Sécurité - protection rapprochée	France	100%	IG	100%
Onet Sécurité - sécurité renforcée	France	100%	IG	100%
Onet Service Antilles	France	100%	IG	100%
Onet Service Industrie	France	100%	IG	100%
Onet Services	France	100%	IG	100%
Onet Services Caraïbes	France	100%	IG	100%
Onet Technologies	France	100%	IG	100%
Onet technologies CN	France	100%	IG	100%
Onet Technologies ND	France	100%	IG	100%
Onet Technologies Nuclear International	France	100%	IG	100%
Onet Technologies TI	France	100%	IG	100%
Pipeline Inspection Company	France	50%	MEE	50%

Société	Pays	% intérêt 31/12/2018	Méthode de consolidation 31/12/2018	% intérêt 31/12/2017
France (suite)				
Proarborys	France	100%	IG	100%
Prodim	France	100%	IG	100%
Prodim Antilles	France	100%	IG	100%
Prodim Matériels et Locations	France	100%	IG	100%
Prohygiène	France	100%	IG	100%
Prohygiène 81	France	100%	IG	100%
Prohygiène méditerranée	France	100%	IG	100%
Réseau services Onet	France	100%	IG	100%
S.E.S	France	100%	IG	100%
Safen Aerolog	France	100%	IG	100%
Service plus	France	100%	IG	100%
Sintéo	France	100%	IG	100%
Skylogistic	France	100%	IG	100%
Société du management d'Onet	France	100%	IG	100%
SP services	France	100%	IG	100%
Telem	France	100%	IG	100%
Telem Télésurveillance	France	100%	IG	100%
Europe				
Onet Belgium	Belgique	100%	IG	100%
Impacto Servicios Generales	Espagne	100%	IG	100%
Limpieza y mantenimiento Impacto	Espagne	100%	IG	100%
Onet Contigo CEE	Espagne	100%	IG	100%
Onet España	Espagne	-	-	100%
Onet Iberia Soluciones	Espagne	100%	IG	100%
Onet Seralia	Espagne	-	-	100%
Hopp facility services	Suisse	100%	IG	100%
Onet Suisse	Suisse	100%	IG	100%
Vanguard internet	Suisse	-	Détenue pour Vente	-
Onet Technologies Bulgaria	Bulgarie	100%	IG	100%
Onet Luxembourg	Luxembourg	100%	IG	100%
Emone	Monaco	100%	IG	100%
Onet Technologies Romania	Roumanie	-	-	100%
Bradtec decon technologies	Royaume Uni	100%	IG	100%
Euroliance LTD	Royaume Uni	33%	MEE	33%
Onet Technologies UK	Royaume Uni	100%	IG	100%
Amérique				
EPM Holding Company	Etats Unis	98%	IG	97%
Onet North America	Etats Unis	100%	IG	100%
Centro Saneamento e servicos	Brésil	70%	IG	70%
Onet Brasil participacoes	Brésil	100%	IG	100%
Onet Sormiou Participações LTD	Brésil	100%	IG	100%
SM21	Brésil	70%	IG	70%
Transviva	Brésil	100%	IG	100%
Afrique				
Telem Maroc	Maroc	100%	IG	100%
Telem Sécurité Réseau Ingénierie	Maroc	40%	MEE	40%
Telem Télésurveillance Maroc	Maroc	25%	MEE	25%

GREFFE

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG Audit

Holding Reinier

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
480, avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille cedex 8
S.A. au capital de € 5.497.100
775 726 417 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Immeuble Le Calypso
Quartier Euromed
48, quai du Lazaret
13002 Marseille
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Holding Reinier

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Holding Reinier,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Holding Reinier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note 2.1.3 « Evolutions normatives 2018 » de l'annexe aux comptes consolidés concernant la première application au 1^{er} janvier 2018 de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » et de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Estimations comptables significatives

- Les notes 2.1.10 et 2.1.15 de l'annexe aux comptes consolidés précisent les modalités d'évaluation et de comptabilisation des instruments financiers dérivés ainsi que des provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel.

Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, apprécier les hypothèses retenues, revoir les calculs effectués et apprécier que les notes de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée.

- Votre groupe procède, tous les ans ainsi que toutes les fois qu'un indice de perte de valeur apparaît sur une unité génératrice de trésorerie, à un test de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 2.1.13 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mises en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, et apprécié que cette note de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

- Votre groupe constate les résultats, sur les prestations à long terme, tel que décrits dans la note 2.1.22 de l'annexe aux comptes consolidés. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, revoir par sondages les calculs effectués, et examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Comme indiqué dans la note 2.1.1, ces estimations reposent sur des hypothèses revues régulièrement par le groupe. Les hypothèses étant susceptibles d'évoluer, les montants figurant dans les états financiers actuels peuvent différer des états financiers futurs.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

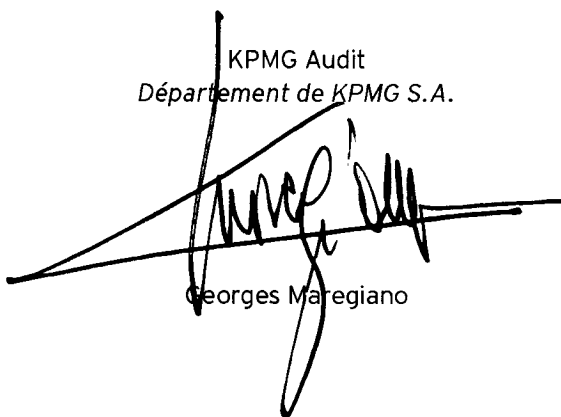
- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Marseille, le 30 avril 2019

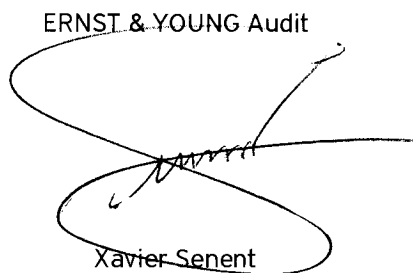
Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Georges Maregiano

ERNST & YOUNG Audit



Xavier Senent

Holding Reinier

Comptes consolidés – IFRS

Exercice clos le 31/12/2018



SOMMAIRE

1	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	5
1.1	BILAN CONSOLIDE	5
1.2	COMPTE DE RESULTAT	6
1.3	ETAT DU RESULTAT GLOBAL	7
1.4	TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	7
1.5	ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	8
2	PRESENTATION DU GROUPE ET PRINCIPES COMPTABLES	9
2.1	REGLES, METHODES ET BASE D'EVALUATION	9
2.1.1	<i>Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés</i>	<i>9</i>
2.1.2	<i>Choix comptables, jugements et recours à des estimations</i>	<i>10</i>
2.1.3	<i>Evolutions normatives 2018</i>	<i>10</i>
2.1.4	<i>Evolutions normatives et normes d'application postérieures au 1er janvier 2018.....</i>	<i>11</i>
2.1.5	<i>Méthodes de consolidation</i>	<i>12</i>
2.1.6	<i>Regroupements d'entreprises et goodwill.....</i>	<i>12</i>
2.1.7	<i>Transactions entre actionnaires.....</i>	<i>13</i>
2.1.8	<i>Conversion des comptes exprimés en devises.....</i>	<i>14</i>
2.1.9	<i>Conversion des transactions libellées en devises</i>	<i>14</i>
2.1.10	<i>Instruments financiers dérivés.....</i>	<i>14</i>
2.1.11	<i>Dépenses de recherche et développement.....</i>	<i>15</i>
2.1.12	<i>Immobilisations corporelles et incorporelles</i>	<i>16</i>
2.1.13	<i>Perte de valeur.....</i>	<i>16</i>
2.1.14	<i>Stocks.....</i>	<i>18</i>
2.1.15	<i>Créances clients</i>	<i>18</i>
2.1.16	<i>Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel</i>	<i>18</i>
2.1.17	<i>Provisions</i>	<i>19</i>
2.1.18	<i>Décomptabilisation des actifs et passifs financiers.....</i>	<i>19</i>
2.1.19	<i>Charge d'impôt.....</i>	<i>20</i>
2.1.20	<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie.....</i>	<i>20</i>
2.1.21	<i>Emprunts portant intérêt</i>	<i>21</i>
2.1.22	<i>Emprunts obligataires à bons de souscription d'actions</i>	<i>21</i>
2.1.23	<i>Produits des activités ordinaires</i>	<i>21</i>
2.1.24	<i>Résultat opérationnel.....</i>	<i>22</i>
2.1.25	<i>Résultat financier.....</i>	<i>23</i>
2.1.26	<i>Actifs courants et non courants, Passifs courants et non courants.....</i>	<i>23</i>
2.1.27	<i>Contrats de location.....</i>	<i>23</i>
2.2	CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE	24
3	NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS	25
3.1	PRINCIPAUX EVENEMENTS DE LA PERIODE.....	25

3.1.1	Principales évolutions du périmètre de consolidation	25
3.1.2	Changements de dénomination sociale.....	26
3.1.3	Transmission universelle de patrimoine SDMO (société du management d'Onet) et suppression de la boucle d'autocontrôle.....	26
3.1.4	Opérations avec les actionnaires de la SDMO	26
3.1.5	Opération de refinancement de la dette.....	27
3.1.6	Evènements post-clôture.....	27
3.2	INFORMATION PAR SEGMENTS D'ACTIVITE	27
3.2.1	Information par segment d'activité au 31/12/2018.....	29
3.2.2	Information par segment d'activité au 31/12/2017.....	31
3.3	ACTIFS NON COURANTS	32
3.3.1	Immobilisations incorporelles nettes.....	32
3.3.2	Regroupements d'entreprises.....	33
3.3.3	Immobilisations corporelles nettes	34
3.3.4	Immeubles de placement	35
3.3.5	Participations dans les partenariats et entreprises associées.....	36
3.3.6	Actifs financiers.....	36
3.3.7	Autres actifs long terme	37
3.4	ACTIFS COURANTS	37
3.4.1	Stocks et travaux en-cours.....	37
3.4.2	Créances clients et autres débiteurs.....	37
3.4.3	Actifs et passifs d'impôt exigible.....	38
3.4.4	Autres actifs courants.....	38
3.4.5	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	39
3.4.6	Cessions de créances.....	39
3.4.7	Besoin en fonds de roulement.....	40
3.5	CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	40
3.5.1	Décomposition par nature.....	40
3.5.2	Incidence des variations de périmètre et des transactions entre actionnaires	41
3.6	PASSIFS NON COURANTS	43
3.6.1	Emprunts et dettes financières.....	43
3.6.2	Provisions	44
3.7	PASSIFS COURANTS.....	52
3.7.1	Dettes financières à court terme.....	52
3.7.2	Dettes sur investissements	53
3.7.3	Dettes fournisseurs et autres dettes	53
3.7.4	Autres passifs courants	54
3.7.5	Passifs éventuels	54
3.8	INSTRUMENTS FINANCIERS	55
3.8.1	Instruments financiers au 31 décembre 2018.....	55
3.8.2	Instruments financiers au 31 décembre 2017.....	56
3.8.3	Dérivés.....	57
3.8.4	Relation de couverture au 31 décembre 2018	57

3.9	RESULTAT OPERATIONNEL	60
3.9.1	<i>Produits des activités ordinaires</i>	60
3.9.2	<i>Achats consommés</i>	60
3.9.3	<i>Charges externes</i>	60
3.9.4	<i>Charges de personnel</i>	61
3.9.5	<i>Impôts et taxes</i>	61
3.9.6	<i>Autres produits et charges d'exploitation</i>	61
3.9.7	<i>Autres produits et charges opérationnels</i>	62
3.10	RESULTAT FINANCIER	63
3.11	CHARGE D'IMPOT SUR LE RESULTAT	64
3.11.1	<i>Analyse de la charge d'impôt au compte de résultat</i>	64
3.11.2	<i>Impôts différés constatés au bilan</i>	65
3.11.3	<i>Déficits fiscaux reportables</i>	65
3.11.4	<i>Impôt comptabilisé directement en capitaux propres</i>	66
3.12	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES	66
3.13	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	67
3.14	ENGAGEMENTS	67
3.14.1	<i>Engagements donnés</i>	67
3.14.2	<i>Covenants</i>	67
3.14.3	<i>Gages, hypothèques et nantissements</i>	67
3.15	RESULTAT PAR ACTION	68
3.16	OBJECTIFS ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES	68
3.16.1	<i>Risques liés aux variations des taux de change</i>	69
3.16.2	<i>Risques liés aux taux d'intérêt</i>	69
3.16.3	<i>Risque de contrepartie</i>	70
3.16.4	<i>Risque de crédit</i>	70
3.16.5	<i>Risque de liquidité</i>	71
3.16.6	<i>Gestion du capital</i>	72
3.17	EFFECTIFS CONSOLIDÉS	72
3.18	LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	73

1 Etats financiers consolidés

1.1 Bilan consolidé

En milliers d'euros	Note	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS			
Actifs non courants		581 377	571 608
Immobilisations incorporelles	3.3.1	44 916	25 897
Goodwill	3.3.2	374 084	394 442
Immobilisations corporelles	3.3.3	100 723	91 695
Participations dans les entreprises associées	3.3.5	13	37
Autres actifs financiers	3.3.6	21 407	14 988
Actif d'impôts différés	3.11.2	38 532	36 990
Autres actifs long terme	3.3.7	1 701	7 560
Actifs courants		773 913	690 397
Stocks et travaux en cours	3.4.1	13 806	14 641
Créances clients et autres débiteurs	3.4.2	539 184	521 076
Actifs d'impôt exigible	3.4.3	15 588	13 285
Autres actifs courants	3.4.4	8 132	6 197
VMP et autres placements	3.4.5	1	1
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.4.5	197 202	134 947
Actifs détenue en vue de la vente			252
Total des actifs		1 355 290	1 262 006
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres	3.5	305 133	286 136
Capital		120 278	127 621
Réserves		122 653	91 894
Résultat consolidé attribuable aux actionnaires de la société mère (1)		31 820	35 239
Participations ne donnant pas le contrôle		30 382	31 383
Passifs non courants		352 299	334 904
Emprunts et dettes financières	3.6.1	257 057	241 279
Dettes sur investissements	3.7.2	21 803	31 932
Engagements envers le personnel	3.6.2	60 016	49 313
Autres provisions	3.6.2	3 324	1 879
Passif d'impôts différés	3.11.2	7 417	7 676
Autres passifs financiers	3.8	2 683	2 825
Passifs courants		697 858	640 965
Emprunts et concours bancaires à court terme	3.7.1	157 306	112 731
Dettes sur investissements	3.7.2	2 701	1 061
Provisions à court terme	3.6.2	25 770	21 986
Fournisseurs et autres créditeurs	3.7.3	488 004	489 072
Passifs d'impôt exigible	3.4.3	1 195	365
Autres passifs courants	3.7.4	22 883	15 750
Total des capitaux propres et des passifs		1 355 290	1 262 006

1.2 Compte de résultat

En milliers d'euros	Note	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	3.9.1	1 944 716	1 821 067
Autres produits des activités ordinaires	3.9.1	4 038	5 069
Produits des activités ordinaires		1 948 755	1 826 136
Achats consommés	3.9.2	-103 301	-98 696
Charges externes	3.9.3	-161 779	-159 278
Charges de personnel	3.9.4	-1 528 351	-1 430 219
Impôts et taxes	3.9.5	-66 306	-63 548
Dotations aux amortissements		-30 804	-23 423
Dotations aux provisions		-5 038	-3 169
Autres produits d'exploitation	3.9.6	7 124	6 362
Autres charges d'exploitation	3.9.6	-8 679	-5 279
Autres produits opérationnels	3.9.7	1 368	-
Autres charges opérationnelles	3.9.7	-327	-
Résultat opérationnel		52 661	48 887
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	3.10	46	32
Coût de l'endettement financier brut	3.10	-16 502	-10 788
Coût de l'endettement financier net		-16 457	-10 756
Autres produits financiers	3.10	669	1 247
Autres charges financières	3.10	-6 856	-8 280
Impôt sur les bénéfices	3.11	2 574	5 838
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	3.3.5	-27	-349
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		32 565	36 586
Résultat net d'impôt des activités abandonnées			
Résultat Net		32 565	36 586
Attribuable aux actionnaires de la société mère		31 820	35 239
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		745	1 347
Résultat net par action attribuable aux actionnaires de la société-mère			
Résultat de base par action	3.15	2.66	2.76
Résultat dilué par action	3.15	2.47	2.63

1.3 Etat du résultat global

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net	32 565	36 586
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-7 789	-1 848
Impôt sur les éléments non recyclables (*)	2 484	670
Eléments non recyclables en résultat (a)	-5 305	-1 178
Ecart de conversion	-1 527	-3 127
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-311	1 309
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Impôts sur éléments recyclables (*)	100	-451
Eléments recyclables en résultat (b)	-1 739	-2 269
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (a)+(b)	-7 043	-3 447
Résultat global total de la période	25 522	33 139
Attribuable aux actionnaires de la société mère	27 962	33 800
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-2 440	-661

(*) le détail de la ventilation de la ligne d'impôt est présenté à la note 3.11.4.

1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital	Reserves liées au capital	Titres auto-détenus	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Reserves et résultats consolidés	Attribuables aux actionnaires de la société mère	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
Capitaux propres 31 décembre 2016	15 200 991	152 010	34 929	-8 779	-6 812	144 198	315 546	7 519	323 065
Opérations sur capital (*)	-2 438 894	-24 389	-472	-158	-	-45 179	-70 198	-	-70 198
Dividendes	-	-	-	-	-	-4 701	-4 701	-150	-4 852
Résultat global de la période					-1 439	35 239	33 800	-661	33 139
Emission de l'emprunt obligataire: part des OBSA	-	-	-	-	-	5 938	5 938	-	5 938
Variation de périmètre (*)	-	-	-	-	-	-25 631	-25 631	24 674	-957
Capitaux propres 31 décembre 2017	12 762 097	127 621	34 457	-8 937	-8 251	109 864	254 754	31 382	286 136
Opérations sur capital	-734 266	-7 343	-	7 856	-	-1 594	-1 081	-	-1 081
Dividendes	-	-	-	-	-	-4 689	-4 689	-43	-4 732
Résultat global de la période					-3 858	31 820	27 962	-2 440	25 522
Variation de périmètre (*)	-	-	-	-	-	-2 196	-2 196	1 484	-712
Capitaux propres 31 décembre 2018	12 027 831	120 278	34 457	-1 081	-12 109	133 205	274 750	30 382	305 133

(*) le détail de l'impact de chacune des opérations sur la variation des capitaux propres est décrit à la note 3.5.

1.5 Etat de flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros	Note	31/12/2018	31/12/2017
ACTIVITES OPERATIONNELLES			
Résultat des entreprises intégrées	1.2	32 565	36 586
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Résultat des sociétés mises en équivalence		27	349
- Amortissements et provisions		36 435	25 828
- Profits et pertes de réévaluation		-4 552	-2 855
- Plus et moins-values de cession, nettes d'impôt		-51	1 205
- Attribution actions gratuites		-	-
Marge brute d'autofinancement après coût de l'endettement financier et impôt		64 424	61 113
Charge (produit) d'impôt		-6 911	-10 029
Coût de l'endettement financier net		16 386	10 784
Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt		73 899	61 868
Variation du besoin en fonds de roulement	3.4.7	-7 904	3 017
Impôts versés		-1 159	1 508
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle		64 836	66 393
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Incidence des regroupements d'entreprises	3.5.2	-4 151	-52 607
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-30 813	-31 637
Acquisitions d'actifs financiers		-	-260
Variations des prêts et avances consentis		-990	-881
Subventions d'investissements reçues		-	-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 647	1 028
Cessions d'actifs financiers		-	1
Dividendes reçus		-	-
Autres flux liés aux opérations d'investissements		11	-
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement		-34 295	-84 356
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Variations du capital et des participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Cession (acquisition) nette d'actions propres	3.5.2	-1 081	-70 200
Acquisitions et cessions de participations sans changement de contrôle	3.5.2	-1 599	-1 093
Souscription d'emprunts		223 038	119 656
Remboursements d'emprunts		-169 149	-5 154
Intérêts financiers nets versés		-16 450	-10 846
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-4 696	-4 739
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		-36	-383
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement		30 026	27 240
Incidence des variations de taux de change		-869	-3 573
Variation de trésorerie		59 698	5 705
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3.4.5	130 847	125 142
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3.4.5	190 546	130 847

2 Présentation du groupe et principes comptables

La société Holding Reinier est une holding détenue majoritairement par le groupe familial Reinier, qui contrôle le Groupe ONET dont les activités se situent dans les services et l'ingénierie en France et à l'International (cf note 3.2). La Holding Reinier est une société par action simplifiée de droit français et non cotée, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de Commerce.

L'adresse du siège social du Groupe se situe 36 boulevard de l'Océan, Marseille 9^{ème}.

Depuis avril 2017 notre partenaire EMZ partners détient une quote-part minoritaire ; au 31 décembre 2018, cette détention se décompose en :

- 7,3% du capital de la Holding Reinier, par l'intermédiaire du FCPI Océan Invest II,
- des obligations à bons de souscription d'actions, qui donnent droit à la souscription à tout moment de 6,89% du capital de la Holding Reinier, à travers le FCPI Océan Invest I.

Le 3 septembre 2018 Emilie de Lombarés, fille d'Elisabeth Coquet-Reinier et actionnaire du groupe, a pris ses fonctions de présidente du directoire d'Holding Reinier, en remplacement de Denis Gasquet.

Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 26 mars 2019 et seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires le 25 juin 2019.

2.1 Règles, méthodes et base d'évaluation

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que les informations comparatives 2017 ont été préparés en appliquant les normes et interprétations IFRS (International Financial Reporting Standards).

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2018 et consultables sur le site de la Commission Européenne : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/accounting-and-taxes/annual-accounts_fr.

Au 31 décembre 2018, le groupe Holding REINIER a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les états financiers de l'exercice 2018.

2.1.1 Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux règles édictées par le référentiel IFRS et telles que décrites dans les notes ci-après.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

Pour établir ses comptes, le Groupe doit procéder à des estimations et retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges,

ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le Groupe revoit ces estimations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. De même, les hypothèses retenues sont susceptibles d'évoluer. Compte tenu de ces éléments, les montants figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

2.1.2 Choix comptables, jugements et recours à des estimations

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, la direction du Groupe est amenée à faire appel à des jugements pour appliquer ses choix comptables et à des estimations pour déterminer l'évaluation des actifs, passifs, produits et charges qui peuvent avoir une incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Les choix comptables ainsi que les principales analyses qui les fondent et les méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

- Juste valeur des instruments financiers et traitement comptable (note 2.1.10).
- Dépréciation des goodwill et autres actifs incorporels (note 2.1.13).
- Juste valeur des immeubles de placement (note 3.3.4).
- Evaluation des provisions pour indemnités de fin de carrière (note 2.1.16).
- Provisions (note 2.1.17).
- Impôts différés (note 2.1.19).
- Reconnaissance du revenu et évaluation des marges et pertes à terminaison dans le cadre des contrats longs terme.

2.1.3 Evolutions normatives 2018

Les principales nouvelles règles comptables suivantes ont été appliquées pour la première fois aux présents états financiers consolidés du Groupe :

- IFRS 9, Instruments financiers ; cette norme modifie la comptabilisation des instruments financiers.

Cette norme remplace IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». IFRS 9 comporte trois volets principaux : le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

Conformément aux anticipations du Groupe, l'application de cette nouvelle norme n'a pas généré d'impact significatif sur les phases « classement des actifs financiers », « renégociation des passifs financiers », « comptabilité de couverture » et « dépréciation des actifs financiers ».

- IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients,

Cette norme définit les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » ainsi que les

différentes interprétations existantes, notamment IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers ».

L'étude menée par le Groupe concernant les contrats en cours, notamment les contrats à long terme chez Onet Technologies, conduit à l'absence d'impact significatif d'application de la norme. Pour la transition le Groupe a appliqué la méthode rétrospective simplifiée. Une description des principes comptables est réalisée au paragraphe 2.1.23.

Les nouvelles règles comptables suivantes, applicables pour la première fois aux présents états financiers, n'ont pas eu d'impact matériel sur la présentation de la situation financière et des performances financières de la société :

- Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2014 – 2016, Amendements IFRS 1 et IAS 28: Les modifications concernent la première application des IFRS (IFRS 1) ainsi que la possibilité pour les sociétés de capital-risque et les organisations similaires d'évaluer les participations dans des entreprises associées ou des coentreprises à la juste valeur par résultat (IAS 28).
- Amendements à IFRS 2, Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions : Les modifications incluent des précisions concernant la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions.
- Amendements à IAS 40, Transferts d'immeubles de placement : Les modifications visent à clarifier les indications concernant les transferts vers ou en provenance d'immeubles de placement.
- IFRIC 22, Opérations en devises et contrepartie anticipée : L'interprétation répond à une question en relation avec IAS 21. Elle précise quel taux de change doit être utilisé pour les transactions en monnaie étrangère qui impliquent des acomptes reçus ou effectués.

2.1.4 Evolutions normatives et normes d'application postérieures au 1er janvier 2018

Les normes, interprétations et amendements suivants ne sont pas encore appliqués aux états financiers consolidés de l'exercice dans la mesure où ils n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne ou parce que leur application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2019 :

Normes/Interprétations	Titre	Applicable aux exercices ouverts au ⁽¹⁾	Adoption par la commission européenne
IFRS 14	Comptes de report réglementaires	1er janvier 2016	Non
IFRS 16	Contrat de location	1er janvier 2019	Oui
IFRIC 23	Positions fiscales incertaines	1er janvier 2019	Oui
Amendements à IFRS 9	Clause de remboursement anticipé	1er janvier 2019	Oui
Amendements à IFRS 28	Intérêts à long terme dans les entreprises associées et coentreprises	1er janvier 2019	Non
Amendements à IFRS 3, IFRS 11, IAS 12 et IAS 23	Améliorations des IFRS (Cycle 2015 - 2017) - (Publication en décembre 2017)	1er janvier 2019	Non
Amendements à IAS 19	Modification, réduction ou liquidation d'un régime	1er janvier 2019	Non
Amendements à IAS 1 et IAS 8	Définition de l'importance relative	1er janvier 2020	Non
Diverses normes / Cadre conceptuel	Modifications des références au cadre conceptuel dans les normes	1er janvier 2020	Non
Amendements à IFRS 3	Définition de l'activité	1er janvier 2020	Non
IFRS 17	Contrats d'assurances	1er janvier 2021	Non
Amendements à IFRS 10 et IAS 28	Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entité associée ou une co-entreprise	N/A	Non

(1) Les normes doivent être appliquées une fois qu'elles ont été approuvées par la Commission européenne. Les dates mentionnées ci-dessus sont celles requises par la norme elle-même (dates d'entrée en vigueur de l'IASB)

- IFRS 16, Contrats de location : Le groupe n'a pas appliqué la norme, obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, par anticipation. La norme IFRS 16 modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs et introduit un modèle de comptabilisation comptable standardisé selon lequel les contrats de location doivent généralement être comptabilisés dans le bilan du preneur. Un preneur reconnaît un droit d'utilisation représentant son droit d'utiliser un actif de location, ainsi qu'un passif résultant du contrat de location, ce qui représente son obligation d'effectuer des paiements de location. Il existe des exemptions pour les contrats de location à court terme et les contrats de location d'actifs de faible valeur.

Le groupe n'envisage pas d'appliquer la norme de manière rétrospective conformément à IAS 8 mais envisage de comptabiliser l'effet de l'application initiale de l'IFRS 16 dans les résultats non distribués à la date d'application initiale. Le groupe utilisera les exceptions relatives aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'actifs de faible valeur. La norme IFRS 16 entraînera une augmentation des immobilisations et des passifs financiers, dont les impacts attendus, en cours de chiffrage, sont significatifs. Un outil spécifique de suivi des contrats de location a été acquis en 2018; le projet relatif à sa mise en place est en cours de finalisation et sera effectif au 30 juin 2019.

2.1.5 Méthodes de consolidation

Les états financiers annuels comprennent les états financiers de la Holding REINIER SAS et de ses filiales au 31 décembre de chaque année.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société-mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes intra-groupes, transactions intra-groupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs provenant de transactions internes sont éliminés en totalité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe. Ils sont présentés séparément dans le compte de résultat et dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère.

2.1.6 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le Groupe a la possibilité d'opter, transaction par transaction, à la date d'acquisition, pour une évaluation des participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur (goodwill complet) soit à la quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

Ceci conduit à reconnaître les actifs identifiables (y compris les immobilisations incorporelles non reconnues dans les comptes sociaux telles que la valeur de la clientèle) et les passifs identifiables (y

compris les passifs éventuels, à l'exception des restructurations futures) de l'activité acquise en juste valeur.

Un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses est constaté lorsque le calcul du goodwill aboutit à une différence entre le prix de transaction et la juste valeur des actifs et passifs acquis. Le profit ainsi calculé est attribué intégralement à l'acquéreur.

La partie du prix d'acquisition qui rémunère une transaction autre que la prise de contrôle de la cible et qui relève d'IFRS2 – paiements fondés sur des actions est comptabilisée selon cette norme. Les plans tels qu'attribution de stock-options, d'actions gratuites, accordés par l'acquéreur à ses salariés sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Lors des opérations de regroupement d'entreprises, des contrats prévoyant des compléments de prix sont généralement mis en place. Ces compléments de prix sont comptabilisés en sus du coût d'acquisition des titres en contrepartie d'une dette (« dettes sur investissements ») dès lors que les décaissements futurs sont considérés comme probables et qu'ils peuvent être mesurés de façon fiable. L'estimation de ces engagements est revue à chaque clôture sur la base de la formule prévue au contrat et des dernières données disponibles. Les variations ultérieures de ces compléments de prix sont comptabilisées au compte de résultat, conformément aux dispositions d'IFRS9.

En ce qui concerne les engagements de rachats d'intérêts ne donnant pas le contrôle (put sur intérêts minoritaires), lorsque le Groupe octroie des promesses d'achats de leur participation aux actionnaires minoritaires le montant associé est comptabilisé en dette (« dettes sur investissements »). Cette dette est réévaluée à chaque clôture conformément à la formule prévue au contrat, avec une contrepartie au compte de résultat en l'absence d'une interprétation IFRIC ou d'une norme IFRS spécifique.

Les frais connexes à une opération d'acquisition sont comptabilisés en résultat des périodes au cours desquelles les coûts sont engagés et les services reçus. Le Groupe dispose d'une période d'évaluation pour finaliser la comptabilisation des regroupements d'entreprises, cette période s'achevant dès les dernières informations nécessaires obtenues et au plus tard un an après la date d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué à sa contrepartie transférée diminuée du cumul des pertes de valeur.

Les filiales sont consolidées à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Quand il y a transfert de contrôle d'une filiale, les états financiers consolidés de l'exercice comprennent les résultats sur la période pendant laquelle la société-mère en avait le contrôle.

Lorsque des filiales sont cédées, la différence entre le prix de cession et l'actif net cédé augmenté des écarts de conversion accumulés et de la valeur nette du goodwill est reconnue au compte de résultat.

2.1.7 Transactions entre actionnaires

Selon l'approche générale retenue par les normes IFRS3 et IFRS10 pour le traitement des variations de périmètre, les opérations de dilution et de relution intervenant au sein des entités contrôlées par le Groupe sont appréhendées comme des transactions portant sur les capitaux propres, s'agissant de transactions entre deux catégories de propriétaires en tant que détenteurs des capitaux propres de la même entité économique.

Ces transactions sont par ailleurs présentées dans le tableau de flux de trésorerie en activités de financement.

2.1.8 Conversion des comptes exprimés en devises

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change de clôture et leur compte de résultat et flux de trésorerie au cours de change moyen de la période. Ce cours moyen est une valeur approchée du cours de change à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives. La différence de conversion en résultant est inscrite dans une composante distincte des capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

Les goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au cours de clôture.

Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger est comptabilisé dans le compte de résultat.

2.1.9 Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur au moment de la transaction. En fin de période, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat en autres produits et charges financiers.

Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

2.1.10 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, lors de leur négociation puis lors de leur évaluation ultérieure.

La juste valeur d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou une dette réglée entre des parties avisées, consentantes dans une transaction conclue à des conditions normales.

La norme IFRS13 définit une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour faire les évaluations. Cette hiérarchie de la juste valeur est la suivante :

Niveau 1 : des cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;

Niveau 2 : des données autres que les cours/prix cotés de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivant de prix) ;

Niveau 3 : des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (informations non observables).

Les dérivés sont comptabilisés coupons inclus en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Au commencement d'une relation de couverture, le Groupe désigne de manière formelle et documente la relation de couverture à laquelle le Groupe souhaite appliquer la comptabilité de couverture ainsi que l'objectif recherché en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture.

La documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, de l'élément (ou de la transaction) couvert(e), de la nature du risque couvert ainsi que l'identification de la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture, à compenser l'exposition aux variations de juste valeur de l'élément couvert (ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert).

La couverture est évaluée de façon continue afin de démontrer qu'elle a effectivement été hautement efficace durant tous les exercices couverts par les états financiers pour lesquels elle a été désignée.

Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la comptabilité de couverture de type « cash-flow hedge » (couverture de flux futurs) sont enregistrées dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture et en résultat financier pour la partie inefficace. Les montants comptabilisés en capitaux propres sont recyclés en résultat au moment du dénouement de l'opération couverte.

Les instruments financiers dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture sont classés en catégorie étant détenus à des fins de transaction et les variations de juste valeur de ces mêmes instruments enregistrées directement en résultat financier.

2.1.11 Dépenses de recherche et développement

Conformément à IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de la période où elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
- façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,
- disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
- capacité à évaluer de manière fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

A défaut, ces dépenses constituent des charges.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée d'utilité estimée des projets concernés.

2.1.12 Immobilisations corporelles et incorporelles

Conformément à IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût pour le Groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les différents composants d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée et donc leur durée d'amortissement - sont significativement différentes de la durée d'utilisation de l'élément principal auquel ils se rattachent.

L'amortissement est calculé de manière à répartir intégralement le coût de l'immobilisation corporelle, après déduction de sa valeur résiduelle, selon un mode linéaire sur les durées d'utilité estimées suivantes :

Constructions	25 à 40 ans
Agencements, aménagements de terrains	10 ans
Agencements, aménagements et installations	5 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 7 ans
Matériels de transport	4 à 9 ans
Matériels informatiques et mobiliers de bureau	4 à 10 ans

Les immobilisations corporelles font l'objet d'une dépréciation complémentaire en présence d'indices de perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est sa juste valeur à la date de l'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de leur utilisation prévue, à savoir 3 à 5 ans.

A l'exception des coûts de développement, les immobilisations incorporelles générées en interne ne sont pas activées et les dépenses sont comptabilisées en charge l'année au cours de laquelle elles sont encourues.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée.

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus et modifiés, si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

2.1.13 Perte de valeur

Selon la norme IAS 36.6 et 90, un actif ou une unité génératrice de trésorerie, s'est déprécié(e) lorsque sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable.

Une unité génératrice de trésorerie à laquelle un goodwill a été affecté est soumise à un test de dépréciation tous les ans ainsi que toutes les fois qu'il y a une indication que cette unité a pu se déprécier, en comparant la valeur comptable de celle-ci, y compris le goodwill, à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable de l'unité excède sa valeur comptable, celle-ci et le goodwill qui lui est affecté sont considérés comme ne s'étant pas dépréciés. Si la valeur comptable de l'unité excède sa valeur recouvrable, le groupe comptabilise la perte de valeur.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Dans ce cas, le test de perte de valeur est réalisé au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle le goodwill a été affecté.

Le test consiste à comparer la valeur comptable des actifs et passifs des UGT hors actifs et passifs financiers à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La valeur nette des coûts de sortie est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts de sortie lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre parties bien informées et consentantes.

La valeur d'utilité est calculée à partir de projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, avec la prise en compte d'une valeur terminale.

Les hypothèses économiques retenues par la direction du Groupe Holding REINIER pour le calcul des flux de trésorerie actualisés sont les suivantes :

Les flux de trésorerie sont ceux des plans d'affaires à 5 ans élaborés par les directions opérationnelles et la direction générale.

La valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance à l'infini détaillé au paragraphe 3.3.2.2.

Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital, calculé par un expert financier indépendant pour chaque pôle d'activité.

La perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie (ou le plus petit groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel un goodwill ou un actif commun a été affecté) si, et seulement si, la valeur recouvrable de l'unité est inférieure à la valeur comptable. La perte de valeur est répartie, en réduction de la valeur comptable des actifs de l'unité (du groupe d'unités) dans l'ordre suivant :

- tout d'abord, réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités),
- ensuite, réduction des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité.

Une perte de valeur d'un actif non réévalué est comptabilisée en résultat net. En revanche, une perte de valeur d'un actif réévalué est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global dans la mesure où la perte de valeur n'excède pas le montant de l'écart de réévaluation relatif à cet actif. Cette perte de valeur sur un actif réévalué réduit l'écart de réévaluation relatif à cet actif.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable. Celles relatives aux goodwill ne sont pas réversibles.

2.1.14 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode CMP (coût moyen pondéré). La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision est constituée lorsque la valeur de réalisation nette est inférieure au coût d'acquisition.

2.1.15 Créances clients

IFRS 9 a introduit un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers basés sur les pertes anticipées.

La nouvelle norme impose de tenir compte des pertes sur créances attendues dès la première reconnaissance des instruments financiers que constituent les créances. En complément du système de provisionnement pré-existant, dans lequel une estimation du montant des créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée et les créances irrécouvrables constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles, le Groupe a opté pour une approche simplifiée d'une dépréciation anticipée dès la reconnaissance de l'actif.

Une estimation du montant des créances douteuses est par ailleurs effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

2.1.16 Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites, de pré-retraites et d'indemnités de départs.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

La méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation. Chacune de ces unités est évaluée séparément et cumulée pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ; celles-ci sont révisées périodiquement, a minima tous les 3 ans.

Les écarts actuariels relatifs à tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies sont comptabilisés directement en autres éléments du résultat global conformément à l'application

de la norme IAS19 révisée publiée en juin 2011 par l'IASB et adoptée le 6 juin 2012 par l'Union Européenne.

La charge représentative de l'évolution des engagements de l'exercice au titre des pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée dans le résultat opérationnel en ce qui concerne le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût des services passés.

Les intérêts nets sur le passif sont comptabilisés en résultat financier

2.1.17 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

Le coût des plans de restructuration est intégralement provisionné lors de la survenance d'une obligation du Groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés et d'un plan détaillé. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites.

Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stocks et autres actifs, liées directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisées dans les coûts de restructuration.

Les provisions pour pertes à terminaison sur les contrats long terme concernent essentiellement les provisions constituées dans le cas où une prévision à fin d'affaire, établie en fonction de l'estimation la plus probable des résultats prévisionnels, fait ressortir un résultat déficitaire.

2.1.18 Décomptabilisation des actifs et passifs financiers

Lorsque le Groupe n'a ni transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ni transféré le contrôle de l'actif financier, il continue à comptabiliser l'actif financier transféré à hauteur de son implication continue dans l'actif.

Dans ce contexte, la valeur des effets remis à l'escompte et non échus ainsi que les créances cédées au factor (cf note 3.7.1) continue d'apparaître à l'actif du bilan sous la rubrique « Créances clients et autres créances » et au passif sous la rubrique « Part à court terme des dettes portant intérêt ».

A l'inverse, lorsque le transfert des risques et avantages au prêteur est réalisé, comme dans le cas de la créance de CICE, l'actif et le passif sont décomptabilisés.

Un passif financier est par ailleurs décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif est éteinte, annulée ou arrivée à expiration.

2.1.19 Charge d'impôt

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles au titre de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les règles fiscales appliqués pour déterminer ces montants, sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la valeur en consolidation des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires. Les impôts différés relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non au compte de résultat.

La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits :

- en capitaux propres pour l'impact des impôts différés relatifs aux éléments reconnus antérieurement en capitaux propres,
- dans le résultat de la période au cours de laquelle le changement de taux est décidé, en fonction d'un échéancier de débouclage prévisionnel, pour tous les autres impôts différés.

Des actifs d'impôt différé sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions de résultats fiscaux futurs,
- part des charges ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées, historique des résultats fiscaux des années précédentes,
- et, le cas échéant, l'existence d'actifs sous-évalués dont la cession est envisagée.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

2.1.20 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés comprend les disponibilités et les placements à court terme liquides, facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité et soumis à un risque négligeable de changement de valeur, sous déduction des découverts bancaires.

Les valeurs mobilières de placement souscrites par le Groupe Holding REINIER correspondant à cette définition sont comptabilisées au sein du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie ». Les valeurs

mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

2.1.21 Emprunts portant intérêt

Tous les emprunts sont initialement enregistrés au coût qui correspond à la juste valeur, nette des coûts de transaction. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.1.22 Emprunts obligataires à bons de souscription d'actions

L'instrument est décomposé en deux composantes distinctes au bilan :

- une composante dette (l'instrument hôte) ;
- une composante capitaux propres (le droit pour le porteur de convertir l'instrument de dettes en un nombre prédéterminé d'actions de l'émetteur).

Les frais d'émission sont répartis entre les deux composantes.

2.1.23 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont constitués par les ventes de marchandises, les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du Groupe.

Comme indiqué en 2.1.3, la norme IFRS 15 est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2018 ; celle-ci retient un modèle unique de comptabilisation du revenu pour tous les types de transactions et pour tous les secteurs d'activité. Le modèle n'opère aucune distinction entre ventes de biens, prestations de service ou contrats de construction, tels qu'ils étaient définis dans IAS 11 et IAS 18. Ainsi, par exemple, il existe une grille de critères unique pour déterminer si une « obligation de performance », quelle que soit sa nature, doit être reconnue à l'avancement ou à une date donnée.

Selon IFRS15, un bien ou un service promis devra être reconnu séparément en revenu s'il est « distinct », c'est-à-dire si les deux conditions suivantes sont remplies :

- Les prestations sont distinctes par nature : le client peut bénéficier du bien ou du service pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources facilement disponibles,
- Les prestations sont distinctes par contrat : la promesse faite par la société de transférer le bien ou le service au client est identifiable séparément des autres promesses contenues dans le contrat.

Pour chaque obligation de performance identifiée, l'entité détermine au début du contrat si l'obligation de performance est satisfaite :

- En continu : le revenu est alors comptabilisé à l'avancement,
- A une date spécifique : le revenu est alors comptabilisé à l'achèvement.

Une obligation de performance est satisfaite en continu si elle répond à au moins l'un des trois critères suivants :

- Le client reçoit les avantages du service au fur et à mesure que l'entité exécute son obligation de performance,
- Le client reçoit le contrôle de l'actif au fur et à mesure que l'entité le construit,
- L'actif n'a pas d'usage alternatif et l'entité dispose à tout moment d'un droit exécutoire au paiement de la valeur des travaux réalisés à date (double condition),

Si au moins l'un des trois critères est rempli, l'obligation de performance est considérée comme satisfaite en continu et l'entité sélectionne alors la méthode de mesure de l'avancement la plus appropriée ; si aucun de ces critères n'est rempli, l'obligation de performance est considérée comme satisfaite à une date donnée.

S'agissant des prestations à long terme dont l'exécution s'échelonne sur différentes périodes, lorsque l'obligation de performance doit être reconnue à l'avancement selon IFRS15, le Groupe applique la méthode de l'avancement financier. Les produits sont déterminés en appliquant au chiffre d'affaire total du marché, le ratio « coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date de clôture / total des coûts estimés du contrat ».

Toute perte à terminaison probable est immédiatement comptabilisée dans le résultat opérationnel de la période. Les travaux en cours sur prestations à long terme sont comptabilisés pour leur prix de vente et n'incorporent ni frais administratifs ni frais commerciaux.

L'encours de travaux est comptabilisé au bilan soit en « Créances clients et autres créances » s'il est positif (Facture à établir) soit en « Autres dettes » s'il est négatif (Produit constaté d'avance). Il est calculé par obligation de performance en appliquant le pourcentage d'avancement financier au montant du chiffre d'affaires total prévu au marché, déduction faite des facturations émises au client à la date de clôture. Le pourcentage d'avancement financier correspond au rapport entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date de clôture et le total des coûts estimé du contrat.

2.1.24 Résultat opérationnel

Le résultat de l'activité opérationnelle comprend l'ensemble des revenus et des charges d'exploitation. Il comprend notamment les coûts opérationnels des pensions et retraites, la participation des salariés, les variations de juste valeur (hors instruments financiers de couverture), les résultats sur cession des immobilisations incorporelles et corporelles, la contribution à la valeur ajoutée des entreprises et les dépréciations d'actifs (y compris celles sur les goodwill) et les résultats de cession des filiales cédées au cours de l'exercice.

Il comprend aussi l'ensemble des crédits d'impôts liés à ces charges opérationnelles.

La notion de résultat de l'activité opérationnelle s'apprécie avant les charges et produits financiers, les résultats sur cession des actifs financiers (titres non consolidés, titres des sociétés en équivalence et créances financières), les charges d'impôt sur les bénéfices, la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence et le résultat net des activités abandonnées.

2.1.25 Résultat financier

Le résultat financier est composé du coût de l'endettement financier brut, des produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et des autres produits et charges financières.

2.1.26 Actifs courants et non courants, Passifs courants et non courants

❖ Actifs courants et non courants :

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en « Actifs courants », de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie. Tous les autres actifs sont classés en « Actifs non courants ».

❖ Passifs courants et non courants :

Les passifs devant être réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture sont classés en « Passifs courants », de même que les passifs détenus dans le but d'être négociés.

Tous les autres passifs sont classés en « Passifs non courants ».

2.1.27 Contrats de location

L'existence d'un contrat de location au sein d'un accord est mise en évidence sur la base de la substance de l'accord et nécessite d'apprécier si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un (ou de plusieurs) actif(s) spécifique(s) et si l'accord octroie un droit d'utilisation de l'actif.

Les contrats de location-financement dans lesquels le Groupe est preneur, qui lui transfèrent à ce titre la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les actifs faisant l'objet d'une location-financement sont amortis sur la plus courte des deux durées suivantes : la durée d'utilité et la durée du contrat si le Groupe n'a pas une certitude raisonnable de devenir propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location.

A l'inverse, lorsque le Groupe est bailleur dans un contrat de location-financement, l'actif détenu est comptabilisé comme une créance financière d'un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location-financement. Le Groupe comptabilise ensuite les paiements qu'il reçoit au titre de la location en remboursement du principal et en produits financiers, sur la base d'une formule traduisant un taux de rentabilité périodique constant sur l'en-cours d'investissement net dans le contrat.

Les paiements et encaissements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés respectivement en charges et produits sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

2.2 Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable autre que ceux liés à l'application des nouvelles normes

2.1.3 n'a eu lieu au cours de la période.

3 Notes annexes aux états financiers

3.1 Principaux évènements de la période

3.1.1 Principales évolutions du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est composé de 81 sociétés en 2018, dont 76 consolidées selon la méthode de l'intégration globale et 5 par mise en équivalence.

La liste des sociétés consolidées est fournie en note 3.18.

Les mouvements de la période se résument comme suit (les droits de détention sont identiques aux droits de vote) :

- Le 29 mars 2018, liquidation d'Onet Technologies Romania,
- Le 26 avril 2018, cession des titres de Vanguard Internet par Onet Suisse pour 1 874 milliers de francs suisses,
- Le 13 juin 2018, transmission universelle de patrimoine de la société SDMO à la société Holding Reinier (cf. description de l'opération en 3.1.3),
- Le 1^{er} juillet 2018, fusion en Espagne avec absorption d'Onet Espana par Onet Seralia, renommée Onet Iberia Soluciones,
- Le 10 juillet 2018, acquisition par Onet Iberia Soluciones de 100% des titres de la société Limpieza y Mantenimiento Impacto pour 5 769 milliers d'euros (closing au 27 juillet), qui détient elle-même la société Impacto Servicios Generales (cf.3.5.2.1),
- Le 24 août 2018, création au Brésil, état de Sao Paulo, de la société Onet Sormiou participacoes, détenue en totalité par les sociétés Onet SA et Réseau Services Onet,
- Le 29 septembre 2018, scission partielle d'Onet Brasil avec apport d'actif à Onet Sormiou; cette dernière détient désormais les titres des sociétés Centro et SM21.

A titre comparatif, les principales variations de périmètre de l'exercice 2017 étaient dues à :

- L'absorption par voie de fusion dans Prohygiene des sociétés Prohygiene, Ailhas, ATS et Ardea,
- La création de la société Safen Aerolog,
- L'acquisition de la société brésilienne Centro Saneamento e servicos avancados, située dans l'état de Sao Paulo,
- La création de la société Onet Logistique Conseil et Ingenierie,
- La création de la société Onet Caraïbes,
- La cession par Onet SA de la société Onet Technologies India,
- L'absorption par voie de fusion des sociétés Supernet et Buronet par la société Hopp.

Des informations complémentaires concernant l'impact de ces opérations sont fournies au paragraphe 3.5.2.

3.1.2 Changements de dénomination sociale

- Onet Seralia devient Onet Iberia Soluciones,
- Onet Logistique Conseil et Ingenierie devient Onet Airport Services Roissy,
- Safen devient Onet Logistique.

3.1.3 Transmission universelle de patrimoine SDMO (société du management d'Onet) et suppression de la boucle d'autocontrôle

Au 31 décembre 2017, Onet SA détenait 100% des titres SDMO qui détenait 6,08% d'Holding Reinier. Afin de mettre fin à la boucle d'autocontrôle, le Groupe a procédé aux opérations suivantes :

- Le 7 mai 2018, rachat de l'intégralité des actions SDMO par Holding Reinier,
- Le 9 mai 2018, transmission universelle de patrimoine de la société SDMO dans la société Holding Reinier,
- Le 25 juin 2018, réduction des capitaux propres de la société Holding Reinier :
 - Diminution du capital social de la valeur nominale des actions détenues historiquement par SDMO soit 7,7 millions d'euros ; celui-ci s'établit désormais à 119,9 millions d'euros,
 - Diminution des réserves de 13,6 millions d'euros.

3.1.4 Opérations avec les actionnaires de la SDMO

Cette société, détenue depuis sa création en 2007 par des personnes physiques parmi lesquels figurent des salariés du Groupe, détient 5,1% du capital de la Holding Reinier. Le 2 juin 2014, 85% des actions SDMO ont été transformées en actions Onet SA, par apport en nature de ces actions ; à l'issue de cette opération ces personnes physiques détenaient 3,26% du capital d'Onet SA, qui elle-même détenait 85% du capital de la SDMO.

En 2015, la SDMO a racheté 15 184 actions Holding Reinier. En 2015 également, Onet SA a racheté 100 000 actions SDMO, portant sa participation dans SDMO à 98,51%. La Holding Reinier a par ailleurs bénéficié d'un apport d'actions Onet SA en échange de titres Holding Reinier ; à l'issue de cette opération, la Holding Reinier détenait 96,80% de Onet SA.

Par ailleurs, un pacte d'actionnaires, qui organise notamment la liquidité des actions Onet SA pour les personnes physiques ayant réalisé l'apport en nature des titres SDMO, a été signé le 13 octobre 2014 entre la Holding Reinier et les actionnaires minoritaires d'Onet SA. Ce pacte prévoit la mise en place d'un système de bourse interne d'achat-vente de ces titres et la faculté discrétionnaire pour Onet Animation d'acquérir des titres Onet SA dans la limite d'une enveloppe annuelle de liquidité déterminée par Holding Reinier.

Au cours des années 2014 à 2017, Onet animation a racheté 108 219 titres soit 2,96% du capital d'Onet SA suite au fonctionnement de cette bourse et à une opération d'achat à un ancien dirigeant, pour un montant total de 15 969 milliers d'euros.

Au cours de l'année 2018, Onet animation a acheté 4 369 titres (0,12% du capital) aux cadres d'Onet suite à l'ouverture de la bourse d'échange.

Au 31 décembre 2018, 4 031 actions, soit 0,11% du capital d'Onet SA, restent détenus par les personnes physiques ayant réalisé l'opération d'apport du 2 juin 2014.

3.1.5 Opération de refinancement de la dette

Le refinancement de la dette du Groupe a eu lieu en juin 2018 :

- Le crédit syndiqué négocié en juin 2015 (tranches A, B et RCF) a été intégralement remboursé pour un montant de 97,5 millions d'euros,
- Le placement privé émis en juillet 2015 a également été remboursé pour un montant de 70 millions d'euros,
- En contrepartie un nouveau crédit syndiqué a été mis en place, pour une enveloppe totale de 290 M€, dont 177 M€ ont été tirés au 31 décembre 2018 ; des instruments de couverture sont adossés à cette nouvelle dette (cf paragraphe 3.8.4.1) .

Cette opération a donc permis d'accroître l'enveloppe de crédit mais a également été motivée par l'obtention de conditions de taux plus avantageuses que l'ancien financement, le regroupement de l'ensemble des financements au sein d'une seule syndication et un pool de banque élargi, avec l'entrée de nouvelles banques.

Dans la mesure où ce refinancement a modifié les termes du contrat de manière substantielle, cette opération a été traitée comme une extinction de dette, conformément aux dispositions d'IFRS 9.

3.1.6 Evènements post-clôture

- Attribution gratuite d'actions :

Par délibération du 7 mars 2019, le Directoire, usant de la délégation de pouvoirs octroyée à cet effet par l'assemblée générale mixte des associés du 19 juillet 2017 a décidé, en conformité des dispositions du pacte d'associés du 28 avril 2017, d'attribuer gratuitement 9 100 actions de préférence de catégorie G (les ADP G) au président de la SAS Réseau Services Onet. Aux termes de cette décision la durée d'acquisition de ces actions est fixée à un an (cf. paragraphe 3.5.2.3.).

3.2 Information par segments d'activité

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée dans les notes annexes aux états financiers est établie sur la base des données de gestion internes utilisées pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation de ressources aux secteurs opérationnels par le principal organe de décision opérationnel du Groupe. Celui-ci est formé des présidents du directoire, du conseil de surveillance du Groupe Onet et du conseil d'administration du Groupe Holding Reinier.

Les données de gestion utilisées pour évaluer la performance d'un secteur sont établies par rapport à un référentiel interne de gestion dont les méthodes sont décrites ci-dessous:

Règles de gestion : ces règles sont établies suivant un référentiel interne et font parfois l'objet de procédures propres. Les principales différences avec le référentiel comptable portent sur les éléments suivants : méthode de calcul des redevances, non prise en compte des charges liées à l'article 39, étalement de charges autorisé en gestion sur un nombre limité de comptes (vêtements de travail, matériel non amortissable), différence de définition de la notion de chiffre d'affaires (activité corrigée).

Charges non incorporables en gestion : celles-ci se composent principalement des médailles du travail, de l'amortissement des frais d'acquisition de titres, des provisions pour congés payés pour le personnel d'encadrement et de structure.

Ecarts de cut-off : certains décalages existent entre les deux référentiels concernant la date de prise en compte de diverses charges et produits à la clôture.

Activité corrigée : cette notion se définit comme étant la valorisation de la vente de prestations ou de marchandises du secteur présenté, corrigé de certains éléments tels que les flux relatifs à la sous-traitance et la co-traitance de chiffre d'affaires Intra-groupe.

Les données sectorielles de gestion se rapportant au revenu sont rapprochées globalement des données IFRS des états financiers dans un tableau de réconciliation présenté dans les notes annexes aux états financiers. Le suivi de gestion et en conséquence le rapprochement entre ces deux types de données s'effectuent au niveau du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel. Une information sectorielle complémentaire est aussi donnée sur l'activité corrigée par zone géographique.

Semestriellement un rapprochement des données de gestion est effectué avec les comptes consolidés IFRS établis conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Les tableaux ci-après déclinent les informations des segments d'activité gérés ci-dessous :

Réseau Services Onet : ce segment comprend l'ensemble des filiales qui exercent les activités de propreté, ultra-propreté, multiservices, prestations industrielles, nettoyage et manutention dans les transports, propreté et maintenance des opérations événementielles, assistance aéroportuaire, surveillance, surveillance en milieu nucléaire, sécurité des opérations événementielles, protection rapprochée, télésurveillance, sécurité électronique, et les activités de distribution de matériel et de produits de nettoyage.

Onet Technologies : ce segment comprend l'ensemble des filiales qui exercent les activités d'assainissement nucléaire, démantèlement, ingénierie, radio protection, radio écologie, contrôles non destructifs, décontamination chimique, déflocage amiante, traitement des déchets, dépollution des sols, maintenance du circuit primaire des réacteurs nucléaires.

Axxis Ressources : ce segment comprend les filiales qui exercent les activités d'intérim et de recrutement.

Direction Internationale : ce segment comprend les filiales exerçant les mêmes métiers que le segment Réseau Services Onet mais dont le siège social est situé hors de France.

Le regroupement nommé « autres » inclut les activités diverses ne faisant pas partie des activités principales du Groupe, ainsi que les holdings et sous-holdings intermédiaires. Aucune de ces activités ne répond à des critères de taille suffisante pour être déclinée comme un segment indépendant.

3.2.1 Information par segment d'activité au 31/12/2018

3.2.1.1 Information par segment d'activité du compte de résultat

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
Activité corrigée	1 325 701	288 296	150 168	261 467	6 003	2 031 634
Dont produits externes (*)	1 300 620	288 296	104 152	261 467	6 003	1 960 537
Dont prestations inter secteurs	3 407		45 757			49 164
Dont prestations intra secteurs	21 674		259			21 933
Résultat de gestion (**)	29 011	7 330	3 090	13 843	715	53 989

(*) Les produits externes correspondent aux transactions réalisées avec des tiers extérieurs au Groupe, les produits inter-secteurs à celles réalisées à l'intérieur du Groupe avec d'autres segments d'activité.

(**) La ventilation du résultat de gestion par segment d'activité est présentée nette des éliminations inter-segment d'activité.

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
France	1 325 701	288 254	150 168	0	6 003	1 770 126
Hors France	0	42	0	261 467	0	261 509
Total activité corrigée (*)	1 325 701	288 296	150 168	261 467	6 003	2 031 635

(*) La ventilation de l'activité corrigée est réalisée par origine, en fonction du pays de la société qui facture.

Aucun client ne représente individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

3.2.1.2 Information par segment d'activité du bilan

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologies	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
ACTIFS						
Goodwill	188 765	67 293	9 670	105 517	2 839	374 084
Immobilisations corporelles (a)	37 743	21 770	860	14 302	26 048	100 723
Stocks et en cours	12 430	461	0	915	0	13 806
Créances clients et autres débiteurs	300 513	133 967	30 787	65 746	8 171	539 184
PASSIFS						
Fournisseurs et autres créditeurs	167 552	94 822	28 541	35 784	161 305	488 004

(*) Incluant les immeubles de placement.

3.2.1.3 Tableau de réconciliation entre les données de gestion et les données IFRS au 31/12/2018

En milliers d'euros	Produits externes	Résultat opérationnel
Données de gestion	1 960 537	53 989
Règles de gestion	4 297	2 421
Effet change sur chiffre d'affaires	-9 078	
Taxe sur chiffre d'affaires Brésil	-11 040	
Charges et produits non incorporables en gestion		-889
Cut-off gestion – comptabilité		-816
Retraitements de consolidation		-2 044
Données consolidées IFRS des états financiers	1 944 716	52 661

L'écart qui résulte des charges et produits non incorporables en gestion est composé des éléments suivants :

En milliers d'euros	
Variation provision congés payés	616
Médailles du travail	-1 505
Autres produits et charges exceptionnels	
Total charges et produits non incorporables en gestion	-889

L'écart de -2 044 milliers d'euros lié aux retraitements de consolidation résulte de la comptabilisation des écritures IFRS portant sur le résultat opérationnel dans le cadre de l'établissement des états financiers consolidés.

Les écarts liés à des éléments de cut off pour -816 milliers d'euros sont relatifs à des différences de procédures d'arrêté entre les comptes de gestion et la comptabilité.

Les écarts liés à des règles de gestion pour 2 421 milliers d'euros s'expliquent principalement par un référentiel interne différent du référentiel comptable et notamment la non prise en compte de certains produits et charges exceptionnels dans le référentiel interne.

3.2.2 Information par segment d'activité au 31/12/2017

3.2.2.1 Information par segment d'activité du compte de résultat

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
Activité corrigée	1 284 511	270 884	137 035	193 438	5 531	1 891 399
Dont produits externes (*)	1 260 260	270 030	94 951	193 438	5 433	1 824 113
Dont prestations inter secteurs	3 218	516	41 769	0	98	45 601
Dont prestations intra secteurs	21 032	338	315	0	0	21 685
Résultat de gestion (**)	44 345	13 442	4 312	6 838	-14 368	54 568

(*) Les produits externes correspondent aux transactions réalisées avec des tiers extérieurs au Groupe, les produits inter-secteurs à celles réalisées à l'intérieur du Groupe avec d'autres segments d'activité.

(**) La ventilation du résultat de gestion par segment d'activité est présentée nette des éliminations inter-segment d'activité.

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
France	1 284 511	270 800	137 035	0	5 531	1 697 877
Hors France	0	84	0	193 438	0	193 522
Total activité corrigée (*)	1 284 511	270 884	137 035	193 438	5 531	1 891 399

(*) La ventilation de l'activité corrigée est réalisée par origine, en fonction du pays de la société qui facture.

3.2.2.2 Information par segment d'activité du bilan

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
ACTIFS						
Goodwill	188 765	67 363	9 670	125 805	2 839	394 442
Immobilisations corporelles (a)	37 582	16 265	561	10 221	27 066	91 695
Stocks et en cours	13 547	319		736	39	14 641
Créances clients et autres débiteurs	310 386	120 840	29 131	52 007	8 712	521 076
PASSIFS						
Fournisseurs et autres créditeurs	186 943	67 242	17 907	32 582	184 398	489 072

(a) incluant les immeubles de placement.

3.3 Actifs non courants

3.3.1 Immobilisations incorporelles nettes

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Frais de développement immobilisés	2 626	2 345
Brevets et licences	56 007	54 213
Droits au bail	118	108
Clientèle	34 077	10 276
Autres immobilisations incorporelles	6 705	5 388
Valeurs brutes	99 533	72 330
Frais de développement immobilisés	2 056	1 898
Brevets et licences	43 405	41 550
Droits au bail	35	26
Clientèle	8 996	2 805
Autres immobilisations incorporelles	125	154
Amortissements et Dépréciations	54 617	46 433
Immobilisations incorporelles valeurs nettes	44 916	25 897

3.3.1.1 Variation de l'exercice

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur Nette
Valeur au 31 décembre 2017	72 330	-46 433	25 897
Augmentation	6 270	-9 969	-3 699
Diminution	-2 844	1 650	-1 194
Ecart de conversion	-901	132	-769
Autres variations (y compris périmètre)*	24 678	3	24 681
Valeur au 31 décembre 2018	99 533	-54 617	44 916

*inclus notamment l'effet de l'allocation du Goodwill à la clientèle (cf note 3.5.2.2).

3.3.2 Regroupements d'entreprises

3.3.2.1 Goodwill

En milliers d'euros	Valeur brute	Dépréciations	Valeur Nette
Valeur au 31 décembre 2017	400 205	-5 763	394 442
Augmentation (*)	4 494		4 494
Diminution			-
Autres (correction, affectation dans le délai de 12 mois)	-17 131		-17 131
Ecart de conversion	-7 721		-7 721
Valeur au 31 décembre 2018	379 847	-5 763	374 084

(*) cf note 3.5.4.

En 2018, l'option du goodwill complet a été appliquée pour les nouvelles acquisitions.

3.3.2.2 Tests de perte de valeur

Le Groupe réalise des tests de pertes de valeur annuellement ou plus fréquemment lorsque des indicateurs de dépréciations se manifestent.

❖ Immobilisations corporelles et incorporelles :

Au 31 décembre 2018, le Groupe a réalisé de tests de perte de valeur et n'a pas comptabilisé de dépréciation sur ces postes.

❖ Goodwill :

Les regroupements d'UGT retenus par le Groupe sont les suivants :

- UGT des activités du Réseau Services Onet (RSO).
- UGT des activités d'Onet Technologies.
- UGT des activités d'Axxis Ressources.
- UGT des activités de la Direction Internationale.
- UGT des autres activités.

Au 31 décembre 2018, le Groupe a réalisé un test de perte de valeur par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs de ces regroupements d'UGT et leur valeur d'utilité. Ces tests n'ont mis en évidence aucune perte de valeur.

La valeur d'utilité correspond aux flux de trésorerie futurs actualisés des regroupements d'UGT sur la base des éléments suivants :

- Le Business Plan couvrant la période 2019-2023 validé par le Conseil d'administration,
- De valeurs terminales déterminées à partir des flux prévisionnels de la dernière année du Business Plan, corrigés le cas échéant,

- Le taux d'actualisation est spécifique par UGT et s'élève à :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Réseau Services Onet	8.20%	7.00%
Onet Technologies	8.50%	8.50%
Axxis Ressources	9.60%	10.00%
International(*)	9.80%	8.20%
Autres activités	8.00%	7.00%

(*) Compte tenu des particularités des taux liés à chaque pays, le WACC utilisé est un WACC spécifique par pays pondéré en fonction du chiffre d'affaires de chaque filiale.

- Le taux de croissance utilisé pour l'extrapolation des flux de trésorerie au-delà de la période de projection (5 ans) est de 2%.

L'évolution de l'environnement économique et du cadre législatif et réglementaire peut avoir un impact sur l'estimation des valeurs d'utilité.

Une variation du taux d'actualisation de plus ou moins 1 point et une variation de plus ou moins 0,5 point du taux de croissance à l'infini ne font pas ressortir de risque de dépréciation.

3.3.3 Immobilisations corporelles nettes

3.3.3.1 Décomposition par nature des immobilisations

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Terrains	6 523	6 712
Constructions	59 045	53 528
Installations techniques, matériels	146 021	139 634
Autres immobilisations corporelles	58 983	56 320
Valeurs brutes hors immeubles de placement	270 572	256 194
Immeubles de placement	4 203	4 203
Valeurs brutes totales	274 775	260 397
Terrains	272	2 050
Constructions	22 302	22 387
Installations techniques, matériels	111 437	106 091
Autres immobilisations corporelles	40 042	38 174
Amortissements et Dépréciations	174 053	168 702
Immobilisations corporelles valeurs nettes (*)	100 722	91 695

(*) Dont 4 128 milliers d'euros d'immobilisations financées en location financement en 2017 en France

3.3.3.2 Variation de l'exercice

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur Nette
Valeur au 31 décembre 2017	260 398	-168 703	91 695
Augmentation	26 253	-20 576	5 677
Diminution	-12 948	11 223	-1 725
Ecart de conversion	-1 011	651	-360
Autres variations (y compris périmètre)	2 084	3 351	5 435
Valeur au 31 décembre 2018	274 776	-174 054	100 722

3.3.3.3 Informations concernant les contrats de location-financement

Au 31/12/2018, les loyers futurs de location-financement en France sont les suivants :

Echéances de paiement (en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
N+1	1 770	1 889
N+2	832	1 556
N+3	621	491
N+4	418	272
N+5	111	123
Palements ultérieurs	1	33
Total des remboursements en capital	3 753	4 364
Intérêts	276	250
Total des loyers futurs	4 029	4 614

Des contrats de location financement sont également en cours en Espagne : leur valeur au bilan est de 683 milliers d'euros pour la part à court terme et 1 026 milliers d'euros pour la part à plus d'un an.

3.3.3.4 Informations concernant les contrats de location simple

Les dépenses relatives aux loyers de l'ensemble des locations simples s'élèvent à 40 985 milliers d'euros en 2018, dont 16 917 milliers d'euros liées aux locations et charges locatives immobilières. Au titre des années futures, les versements liés aux locations simples de biens mobiliers s'élèveront à 14 570 milliers d'euros en 2019 et 17 160 milliers d'euros en cumul sur les quatre années suivantes.

3.3.4 Immeubles de placement

Les immeubles de placement, pour l'essentiel représentés par des appartements à usage locatif privés, sont loués dans le cadre de baux à long terme et ne sont pas occupés par le Groupe.

Une évaluation a été réalisée par un expert évaluateur en immobilier inscrit près de la cour d'appel d'Aix en Provence le 28 décembre 2016. Leur juste valeur, inscrite dans les comptes consolidés, est estimée à 4 203 milliers d'euros.

3.3.5 Participations dans les partenariats et entreprises associées

En milliers d'euros	Entreprises associées	Partenariats	TOTAL des sociétés mises en équivalence
Valeur au bilan au 31 décembre 2017	210	-174	37
Quote-part dans le résultat	-1	-26	-27
Ecart de conversion	3		3
Autres			0
Valeur au bilan au 31 décembre 2018	212	-199	13

La quote-part du résultat et des actifs des entreprises associées attribuable aux actionnaires de la société mère est exposée ci-dessous :

Raison sociale	Pays	Total bilan (en devises)	Résultat (en devises)	Participation	Quote-part de résultat (en milliers d'euros)	Nature des intérêts dans l'entreprise
COALYS (en milliers d'euros)	France	310	-6	25%	-2	Entreprise associée
Euroliance LTD (en milliers de £)	UK	94	1	33.33%	0	Entreprise associée
Telem Sécurité Réseau et Ingenierie (en milliers de dirhams)	Maroc	3 306	-	40%	-	Entreprise associée
Telem Télésurveillance Maroc (en milliers de dirhams)	Maroc	7 696	-	25%	-	Entreprise associée
Pipeline Inspection Company	France	16	-51	50%	-26	Partenariat (co-entreprise)

3.3.6 Actifs financiers

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Instruments dérivés	-	15
Titres de participation non consolidés	79	77
Dépôt et cautionnements (*)	20 018	13 936
Prêts et autres immobilisations financières	9 481	10 096
Valeur brute des actifs financiers	29 578	24 124
Dépréciations	-8 171	-9 136
Valeur nette	21 407	14 988

(*) dont dépôts et garanties liés au financement court terme (Natixis factor, LBP Factor et BPI France) : 15 797 milliers d'euros en 2018 et 8 828 milliers d'euros en 2017.

3.3.7 Autres actifs long terme

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Autre créance long terme	49	427
Part à plus d'un an de la créance liée au CICE	1 652	7 133
Autres actifs long terme	1 701	7 560

Au même titre que pour les années antérieures, la créance de CICE 2018 a fait l'objet d'un contrat de cession de créance avec transfert des risques et avantages et a été décomptabilisée.

L'impact du CICE dans les comptes se traduit par un produit venant en diminution des charges de personnel pour 44,9 millions d'euros (55,1 millions d'euros au 31 décembre 2017).

3.4 Actifs courants

3.4.1 Stocks et travaux en-cours

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Stocks de matières premières	797	624
Stocks d'en cours	86	166
Stocks de produits finis	-	-
Stocks de marchandises	13 831	14 667
Autres approvisionnements	4	5
Valeur brute des stocks et travaux en cours	14 718	15 462
Dépréciations	-912	-821
Valeur nette	13 806	14 641

3.4.2 Créances clients et autres débiteurs

3.4.2.1 Décomposition des créances clients et autres créances

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Clients et comptes rattachés	493 989	476 293
Créances sociales	2 912	3 389
Créances fiscales	44 936	43 698
Débiteurs divers	11 444	9 578
Valeur brute des créances clients et autres créances	553 281	532 958
Dépréciations	-14 097	-11 882
Valeur nette	539 184	521 076

3.4.2.2 Actifs et passifs liés aux contrats long terme

Les montants au bilan qui correspondent à la régularisation entre le chiffre d'affaires facturé et la quote-part de résultat à terminaison à prendre en compte par rapport au pourcentage d'avancement sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Factures à établir	48 235	54 057
Produits constatés d'avance	-18 434	-13 379
Actif net relatif aux contrats long terme	29 801	40 678

3.4.2.3 Variation des dépréciations

En milliers d'euros	Valeur début	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Valeur fin
Clients	-11 838	-5 080	2 160	545	160	-14 053
Autres créances	-44					-44
Total des dépréciations	-11 882	-5 080	2 160	545	160	-14 097
Dotations et reprises d'exploitation		-4 840	1 932	545		
Dotations et reprises financières		-240	228			

3.4.3 Actifs et passifs d'impôt exigible

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Actifs d'impôt exigible	15 588	13 285
Passifs d'impôt exigible	1 195	365
Valeur nette au bilan	14 393	12 920

3.4.4 Autres actifs courants

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Charges constatées d'avance	8 131	6 197
Créances clients et autres créances	-66	307
Valeur nette	8 065	6 504

3.4.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

3.4.5.1 Décomposition de la trésorerie au bilan

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Disponibilités (*)	197 202	134 946
Valeurs mobilières de placement	13	13
Valeur brute de la trésorerie	197 215	134 959
Dépréciations	-12	-12
Valeur nette	197 203	134 947

3.4.5.2 Trésorerie nette du tableau des flux

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Disponibilités (*)	197 202	134 946
Concours bancaires courants créditeurs	6 657	4 100
Valeurs mobilières de placement nettes	1	1
Total de la trésorerie nette du tableau des flux	190 546	130 847

(*) Dont disponibilités liées au factor : 93 386 milliers d'euros en 2018 et 3 459 milliers d'euros en 2017.

3.4.6 Cessions de créances

Le Groupe a procédé, en décembre 2018, à des opérations de cessions de créances de nature commerciale auprès de BNP Factor pour un montant de 16.5 millions d'euros et LBP Factor pour 1.7 millions d'euros. Cette opération a pour contrepartie un flux de trésorerie.

Décomposition des opérations :

En milliers d'euros	Année 2018	Année 2017
Premier semestre	-	-
Second semestre	18 167	17 675

3.4.7 Besoin en fonds de roulement

3.4.7.1 Décomposition de la variation du besoin en fonds de roulement

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Variation des stocks	-798	3 323
Variation des fournisseurs	4 440	-14 149
Variation des dettes et créances sociales	3 552	-21 770
Variation des dettes et créances fiscales	-7 683	5 488
Variation de la participation des salariés	225	650
Variation des clients	6 846	19 025
Variations diverses	1 322	4 416
Variation de l'exercice	7 904	-3 017

Convention de signe des montants : positif égal à un besoin et négatif égal à une ressource.

3.5 Capitaux propres consolidés

3.5.1 Décomposition par nature

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Capital	120 278	127 621
Primes d'émission	34 457	34 457
Actions propres	-1 081	-8 935
Réserve légale	10 414	9 414
Réserve de conversion	2 314	989
Autres réserves consolidées et report à nouveau	76 549	55 969
Réserves	122 653	91 893
Résultat consolidé attribuable aux actionnaires de la société mère	31 820	35 239
Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	745	-661
Réserve de conversion attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-4 910	-1 743
Réserves attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	34 547	33 812
Auto-contrôle attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-25
Participations ne donnant pas le contrôle	30 382	31 383
Capitaux propres	305 133	286 136

Le capital est composé de 12 027 831 actions au nominal de 10 euros.

La réduction de capital constatée sur la période est due à l'annulation des actions auto-détenues, suite à l'opération de TUP de la société SDMO, qui détenait des titres Holding Reinier.

Cette opération a eu comme conséquence la disparition des actions propres pour 8 935 milliers d'euros.

Les actions propres détenues par la Holding Reinier pour 1 081 milliers d'euros résultent du rachat de ses actions à Denis Gasquet, président du directoire jusqu'en septembre 2018.

Le montant des dividendes versés en 2018 s'élève à 4 696 milliers d'euros.

Un montant de dividendes de 5 000 milliers d'euros sera proposé à l'assemblée générale convoquée le 25 juin 2019.

3.5.2 Incidence des variations de périmètre et des transactions entre actionnaires

L'impact des différentes opérations décrites aux notes 3.1.1 et 3.1.3 sur les variations de périmètre présentées dans le tableau de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie des états financiers est le suivant pour les années 2018 et 2017 :

En milliers d'euros	Variation des capitaux propres attribuable aux actionnaires de la société mère (1.4)	Variation des capitaux propres attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (1.4)	Variation totale des capitaux propres (1.4)	Impact en activités d'investissement dans l'état des flux de trésorerie consolidé (titres et entrée de trésorerie nette) (1.5)	Impact en activités de financement dans l'état des flux de trésorerie consolidé (1.5)	Goodwill (3.3.2)
Limpeza y Mantenimiento Impacto: acquisition	-	-	-	-5752	-	4 494
Centro: ajustement du prix suite au calcul de la dette nette et calcul du Goodwill définitif (PPA)	-1 859	1 859	-	-	-886	-17 131
Bourse d'actions Onet Animation	-368	-243	-610	-	-610	-
Achat de titres EPM à un manager	178	-178	0	-	-102	-
Achat par Holding Reinier de ses propres titres à un manager	-1 081	-	-1 081	-	-1 081	-
Cession titres Vanguard	-	-	-	1 623	-	-
Autres	-147	45	-102	-23	-	-
TOTAL DES VARIATIONS DE PERIMETRE 2018	-3 277	1 484	-1 793	-4 152	-2 679	-12 637

En milliers d'euros	Variation des capitaux propres attribuable aux actionnaires de la société mère (1.4)	Variation des capitaux propres attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (1.4)	Variation totale des capitaux propres (1.4)	Impact en activités d'investissement dans l'état des flux de trésorerie consolidé (titres et entrée de trésorerie nette) (1.5)	Impact en activités de financement dans l'état des flux de trésorerie consolidé (1.5)	Goodwill (3.3.2)
Acquisition Centro Saneamientos e servicios avanzados	-25 220	25 220	0	-52 595	-	80 944
Cession Onet Technologies India	1	-16	-15	-12	-	-
Bourse d'actions Onet animation et rachat titres SDMO	-481	-665	-1 146	-	-1 146	-
Plan d'attribution d'actions IFRS 2	60	-	60	-	-	-
Autres	9	135	145	-	53	-
TOTAL DES VARIATIONS DE PERIMETRE 2017	-25 631	24 674	-957	-52 607	-1 093	80 944

3.5.2.1 Acquisitions réalisées en 2018

Un goodwill provisoire a été constaté suite à l'acquisition de Limpieza y Mantenimiento Impacto en juillet 2018 ; des travaux complémentaires sur la situation nette d'ouverture et une allocation du prix d'acquisition seront réalisés en 2019.

Le prix payé, 5 769 milliers d'euros, a été majoré de deux compléments de prix dont le versement a été jugé probable, pour 200 milliers d'euros.

3.5.2.2 Suivi des acquisitions 2017

Un goodwill provisoire avait été constaté suite à l'acquisition de Centro en septembre 2017.

Les travaux complémentaires réalisés pendant la période d'évaluation de 12 mois ont conduit à corriger la situation nette d'ouverture de -3.5 millions de réal soit 0.8 millions d'euros et valoriser la clientèle acquise à 106 millions de réal (35% du goodwill provisoire) soit 25 millions d'euros. Le Goodwill définitif s'établit à 231 millions de réal soit 52 millions d'euros.

3.5.2.3 Plans d'attribution gratuite d'actions

L'investissement réalisé par les managers en 2017 lors de l'entrée d'EMZ est assorti d'attribution d'actions de préférences gratuites Holding Reinier (ADP G).

Cette attribution a eu lieu lors du Directoire du 25 septembre 2017 au cours duquel les bénéficiaires ont été désignés et qui a ouvert une période d'acquisition d'un an. L'attribution définitive, assortie d'une obligation de conservation d'un an, a été réalisée lors du Directoire du 26 septembre 2018.

Le principe de ces ADP est de permettre au management de capter un pourcentage de la plus-value réalisée par l'ensemble des actionnaires.

Il s'agit d'un plan soumis à des critères de présence jusqu'en 2022, complété par des critères de performance sur la durée du business plan, soit la période 2018-2022.

Des informations chiffrées sont fournies ci-après.

La norme IFRS 2 impose de constater les charges liées à des transactions attribuant des instruments de capitaux propres aux membres du personnel.

L'analyse de l'opération a conduit le Groupe à qualifier ces transactions comme réglées en instruments de capitaux propres (« equity settled ») par lesquelles l'entité reçoit des biens ou services en contrepartie d'instruments de capitaux propres de l'entité ; la contrepartie de la charge de personnel est donc constatée en capitaux propres.

L'estimation de la juste valeur des biens acquis ou des services reçus par l'entité à la date d'attribution a été réalisée par un expert indépendant en juillet 2017. En fonction des hypothèses d'évaluation les plus appropriées en matière de durée de vie de l'option, de volatilité et de niveau de dividendes attendus, la juste valeur retenue est de 700 milliers d'euros.

Cette charge sera étalée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits au cours de laquelle les services sont rendus soit 5 ans. La charge de personnel comptabilisée sur la période est de 142 milliers d'euros (avant impôt différé).

Les principales caractéristiques de ce plan sont les suivantes :

	Date de l'assemblée autorisant le plan	Date d'attribution par le Directoire	Nombre total d'actions attribuées	Valeur de l'action à l'attribution	Nombre d'actions attribuées aux mandataires sociaux	Nombre de mandataires sociaux bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Nombre d'actions valides au 31/12/18	Nombre de bénéficiaires d'actions valides au 31/12/18	Nombre d'actions annulées ou caduques
Attribution définitive 2018	19/07/2017	25/09/2017	60 900	10	31 150	3	9	26/09/2018	25/09/2022	41 650	7	19 250
Attribution définitive 2020	19/07/2017	07/03/2019	9 100	10	9 100	1	1	07/03/2020	25/09/2022	9 100	1	

3.6 Passifs non courants

3.6.1 Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts auprès des établissements de crédit	188 110	175 370
Emprunts obligataires	68 351	62 556
Participation des salariés	255	445
Dépôts et cautionnements reçus	25	25
Avance conditionnée de l'Etat	-	-
Autres	317	2 883
Total	257 058	241 279
Les échéances des dettes portant intérêt sont les suivantes :		
De 1 à 5 ans	188 707	178 690
A plus de 5 ans	68 351	62 589
Total	257 058	241 279

3.6.2 Provisions

3.6.2.1 Tableau récapitulatif des provisions

En milliers d'euros	31/12/2017	Dotation	Reprises utilisée	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/2018
Provisions pour risques et charges						
Avantages postérieurs à l'emploi	43 436	5 051	2 704	-	6 946	52 729
Médailles du travail	5 877	1 588	81	-	-98	7 287
Sous-total des engagements envers le personnel	49 313	6 639	2 785	-	6 848	60 016
Provision pour garantie	20	6	3	-	-	23
Provision pour pertes sur contrat	529		24	-	-	505
Autres provisions non courantes	1 330	1 903	1 432	-	995	2 796
Total des provisions non courantes	51 192	8 548	4 244	-	7 844	63 340
Avantages postérieurs à l'emploi	4 919		195	-	904	5 627
Médailles du travail	752		-	-	98	848
Sous-total des engagements envers le personnel	5 671	-	197	-	1 001	6 475
Provisions pour litiges	11 942	3 957	1 513	1 509	636	13 513
Provisions pour pertes sur contrats	909	1 009	311			1 606
Provision pour autres risques	-					-
Provision pour autres charges	3 465	2 249	2 099		560	4 175
Total des provisions courantes	21 987	7 215	4 120	1 509	2 198	25 770
Total	73 179	15 763	8 364	1 509	10 041	89 110
Dont dotations et reprises						
-opérationnelles			7 067	1 509		
-financières			1 297			

Les provisions pour litiges incluent les provisions pour litiges prud'homaux.

3.6.2.2 Provisions relatives aux engagements envers le personnel

Les provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux sont constituées par :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Indemnités de départ en retraite France	55 880	45 818
Autres avantages postérieurs à l'emploi	615	642
Régime de retraite Suisse	1 685	1 524
Transition de fin de carrière	177	372
Médailles du travail	8 134	6 630
Total	66 491	54 985

Le Groupe cotise aux plans de retraite de ses salariés en conformité avec la loi par une contribution basée sur les salaires versés aux organismes gouvernementaux compétents. La société ne supporte aucune provision actuarielle en liaison avec ces plans à cotisation définie.

❖ **Avantages postérieurs à l'emploi : indemnités de fin de carrière**

En France, les conventions collectives obligatoires prévoient des indemnités de fin de carrière spécifiques qui consistent en un paiement forfaitaire calculé sur la base des droits de la convention collective du secteur auquel le salarié est rattaché.

Conformément aux règles d'évaluation définies par le Groupe pour le calcul de l'engagement social au titre de cet avantage post-emploi, la revue tri-annuelle des hypothèses à long terme applicables au calcul de cet engagement a été réalisée en 2016. Par exception l'hypothèse de turn over a également été revue en 2018 en fonction des données statistiques du Groupe et inclut désormais uniquement les motifs de sortie ne donnant pas lieu à indemnité.

Les hypothèses appliquées sont résumées dans le tableau suivant :

	2018	2017
Taux d'actualisation *	1.75%	1.50%
Taux d'évolution des salaires **	1 à 1,6%	1 à 1,6%
Table de mortalité	INSEE F/H 2009-2011	INSEE F/H 2009-2011
Turn-over***	Oui	Oui
Age de départ	62 ans à 65 ans (pour les cadres)	62 ans à 65 ans (pour les cadres)
Modalité de départ	Volontaire	Volontaire
Duration du passif social	9,5 ans	10,7 ans
Taux moyen de charges sociales	48%	48%

* En France, le taux d'actualisation des engagements à long terme envers le personnel a été fixé au 31 décembre 2018 à 1,75%. Ce taux a été déterminé sur la base du rendement des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance égale à la maturation de l'engagement.

** Y inclus toutes les hypothèses d'évolution de carrière, promotions, ancienneté et autres en fonction des catégories socioprofessionnelles.

*** Un taux de turn-over interne à l'entreprise est appliqué.

L'évolution de la provision pour indemnités de fin de carrière s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actuelle de l'obligation à l'ouverture	45 818	43 031
Coût des services rendus sur l'exercice	3 970	3 503
Coût financier	713	732
Prestations versées sur l'exercice	-2 349	-3 208
Coût des services passés		-
Ecart de conversion		-
Effet des variations de périmètre et des écarts actuariels	7 729	1 759
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	55 880	45 818

Le coût des services rendus correspond à l'accroissement de la valeur actuelle de l'obligation résultant des services rendus par les salariés au cours de l'exercice (coût d'une année de travail supplémentaire).

Le coût financier correspond à l'accroissement de la valeur actuelle de l'obligation résultant du fait que l'on s'est rapproché d'un exercice de la date de règlement des prestations. Il représente le coût d'une année de désactualisation.

L'effet des variations de périmètre et des écarts actuariels se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Modification des tables de turn-over	8 861	-
Modification des profils de carrière		-
Changement de tables de mortalité		-
Changement de taux d'actualisation	-849	625
Autres changements d'hypothèses (changement de taux de charges sociales)		184
Entrée de périmètre		23
Autres écarts actuariels de la période (données)	-283	927
Total des écarts	7 729	1 759

En figeant toutes les autres hypothèses actuarielles, une hausse de 0,25% du taux d'actualisation porte l'engagement pour indemnités de départ en retraite France à 54 617 milliers d'euros.

Les éléments comptabilisés en résultat sur l'exercice 2017 et 2018 au titre des indemnités de fin de carrière sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Coût des services rendus sur l'exercice	-3 970	-3 503
Coût financier	-713	-732
Total des charges liées aux engagements	-4 683	-4 235

❖ Autres avantages postérieurs à l'emploi en France et en Suisse

La société ONET SA a accordé à quelques salariés un complément de ressources en sus des régimes normaux de retraite. Il existe un actif associé à ce régime destiné à financer cet avantage accordé au personnel sous la forme d'un contrat d'assurance. Ce régime est fermé depuis le 30 juin 2004, un seul salarié est désormais concerné.

Pour les autres pays, les régimes dépendent de la législation locale et de l'activité de la filiale concernée. Seul le régime de retraite Suisse prévoit un système de versements de prestations définies et fait l'objet d'une provision.

Les montants relatifs à la période en cours et aux périodes précédentes se présentent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Autres avantages postérieurs à l'emploi (en France)		
Obligation au titre des prestations définies	1 826	1 629
Actifs du plan	1 211	987
Ajustement des passifs liés à l'expérience		-
Ajustement des actifs liés à l'expérience		-
Autres avantages postérieurs à l'emploi (en francs suisses)		
Obligation au titre des prestations définies	8 005	7 024
Actifs du plan	6 106	5 241
Ajustement des passifs liés à l'expérience		-
Ajustement des actifs liés à l'expérience		-

○ Autres avantages postérieurs à l'emploi en France

Les variations de la juste valeur des actifs du régime complémentaire de retraite en France (autres avantages postérieurs à l'emploi) sont présentées ci-dessous :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actuelle des actifs du régime à l'ouverture	987	806
Rendement attendu des actifs du régime	20	17
Gains et pertes actuariels	64	24
Prestations versées sur l'exercice	-	-
Cotisations versées au cours de l'exercice	140	140
Valeur actuelle des actifs du régime à la clôture	1 211	987

Le portefeuille d'actifs dans lequel sont investis les fonds liés aux engagements de retraite collective en France est composé d'obligations (84%), d'immobilier (9%), d'actions (7%).

○ La décomposition au bilan se présente comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actualisée de l'obligation	1 826	1 629
Juste valeur des actifs du régime	-1 211	-987
Passif enregistré au bilan	615	642

Les éléments comptabilisés en résultat sur l'exercice 2017 et 2018 sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Coût des services rendus sur l'exercice	-41	-44
Coût financier	-12	-31
Total des charges liées aux engagements	-53	-75
Reprises de provisions liées aux versements de l'exercice *	140	140
Produits financiers des actifs	-	-
Impact net sur le résultat de l'exercice	87	65

*versements comptabilisés en charges de personnel.

○ Autres avantages postérieurs à l'emploi en Suisse

En ce qui concerne le régime de retraite suisse, les variations de la juste valeur des actifs du régime complémentaire de retraite sont les suivantes :

En milliers de francs suisses	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actuelle des actifs du régime à l'ouverture	5 241	4 415
Rendement attendu des actifs du régime	66	31
Gains et pertes actuariels	-	-
Prestations versées sur l'exercice	350	350
Cotisations versées au cours de l'exercice	483	479
Autres	-34	-34
Valeur actuelle des actifs du régime à la clôture	6 106	5 241

La décomposition au bilan se présente comme suit :

En milliers de francs suisses	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actualisée de l'obligation	8 005	7 024
Juste valeur des actifs du régime	6 106	5 241
Passif enregistré au bilan	1 899	1 783

Les éléments comptabilisés en résultat sur l'exercice 2017 et 2018 sont les suivants :

En milliers de francs suisses	31/12/2018	31/12/2017
Coût des services rendus sur l'exercice	-322	-319
Coûts administratifs	-34	-34
Coût financier	-74	-39
Total des charges liées aux engagements	-430	-392
Reprises de provisions liées aux versements de l'exercice *	248	246
Produits financiers des actifs	66	31
Impact net sur le résultat de l'exercice	-116	-115

*versements comptabilisés en charges de personnel.

❖ Autres avantages long terme

○ Médailles du travail

Le Groupe comptabilise une provision pour médailles du travail dans ses comptes individuels et consolidés suivant les méthodes préconisées par l'IAS19.

Les hypothèses actuarielles à long terme, qui ont fait l'objet d'une revue en 2016 selon les mêmes méthodes que celles décrites pour les indemnités de fin de carrière, sont les suivantes :

	2018	2017
Taux d'actualisation *	1.75%	1.50%
Taux d'évolution des salaires **	1 à 1,6%	1 à 1,6%
Table de mortalité	INSEE F/H 2009-2011	INSEE F/H 2009-2011
Turn-over***	Oui	Oui
Age de départ	62 ans à 65 ans (pour les cadres)	62 ans à 65 ans (pour les cadres)
Duration du passif social	7,25 ans	8,3 ans

L'évolution de la provision pour médailles du travail s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actuelle de l'obligation à l'ouverture	6 630	5 954
Coût des services rendus sur l'exercice	714	631
Coût financier	97	97
Prestations versées sur l'exercice	-821	-733
Coût des services passés	-	236
Ecart de conversion	-	-
Effet des variations de périmètre et des écarts actuariels (impact en résultat)	1 516	444
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	8 134	6 630

Les éléments comptabilisés en résultat sur l'exercice 2017 et 2018 sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Coût des services rendus sur l'exercice	-714	-631
Coût des services passés	-	-236
Coût financier	-96.5	-97
Ecart actuariels	-1 516	-444
Total des charges liées aux engagements	-2 326	-1 408
Reprises de provisions liées aux versements de l'exercice	821	733
Impact net sur le résultat de l'exercice	-1 505	-675

L'effet des variations de périmètre et des écarts actuariels se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Modification des tables de turn-over	1 542	-
Modification des profils de carrière		-
Changement de tables de mortalité		-
Changement de taux d'actualisation	-101	58
Autres changements d'hypothèses		-
Entrée de périmètre		-
Autres écarts actuariels de la période (données)	75	386
Total des écarts	1 516	444

○ Dispositif de transition de fin de carrière

Le 10 septembre 2015, un accord d'entreprise a été signé entre le GIE Assistance Services et les organisations syndicales. Cet accord, auxquels les salariés ne pouvaient prétendre que jusqu'en novembre 2015, a pour objet d'instituer un dispositif dit de transition de fin de carrière permettant aux salariés volontaires de l'entreprise remplissant certaines conditions d'être dispensés d'activité jusqu'à la liquidation de leur retraite à taux plein tout en bénéficiant d'une allocation versée par l'entreprise, dont le taux applicable est fixé en fonction de l'ancienneté de l'individu ; 10 personnes sont concernées par ce dispositif.

La date de cessation de l'activité s'est échelonnée du 1er janvier au 31 août 2016.

Une provision est donc comptabilisée au titre de cet engagement, dans les comptes individuels et consolidés, suivant les méthodes préconisées par l'IAS19 pour la catégorie autres avantages à long terme.

Les hypothèses actuarielles à long terme sont les suivantes :

	2018	2017
Taux d'actualisation	1.50%	1.50%
Taux d'évolution des salaires	0.50%	0.50%
Table de mortalité	TGH 05-TGF 05	TGH 05-TGF 05
Turn-over	Non	Non
Age de départ	Individuel	Individuel
Duration du passif social	1 an	1,2 ans

L'évolution de la provision pour transitions de fin de carrière s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actuelle de l'obligation à l'ouverture	372	765
Coût des services rendus sur l'exercice		-
Coût financier		-
Prestations versées sur l'exercice	-195	-393
Coût des services passés		-
Ecart de conversion		-
Effet des variations de périmètre et des écarts actuariels (impact en résultat)		-
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	177	372

L'allocation à verser en 2019 est évaluée à 118 milliers d'euros.

3.7 Passifs courants

3.7.1 Dettes financières à court terme

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Emprunt auprès des établissements de crédit	147 839	100 655
Dettes de Location Financement	2 566	2 793
Concours bancaires	6 657	4 100
Autres dettes financières	244	5 183
Total des dettes à court terme	157 306	112 731

Le contrat d'affacturage conclu en 2007 arrivant à échéance, le Groupe Holding Reinier a signé le 24 juin 2015 un nouveau contrat d'affacturage. Comme précédemment, il concerne 8 sociétés : Onet Services, Entreprise H. Reinier, Techman Industries, Main Sécurité, Safen, Onepi, Onet Technologies Nuclear Decommissioning, Prodim.

Il s'agit d'un contrat d'affacturage confidentiel (« non notifié ») comportant un mandat de gestion et de recouvrement non rémunéré confié au Groupe par Natixis Factor et un recours contre le cédant.

Les principales conditions financières contractuelles sont les suivantes :

- la commission de financement est calculée au taux Euribor 2 mois +0,75% jusqu'au 30 novembre 2018 puis Euribor 3 mois + 0,75% (appliqué au financement net (tirage-remboursement), avec un minimum de 400 milliers d'euros HT annuel).
- le dépôt de garantie est égal à 7% du montant des créances remises (avec un minimum de 4 670 milliers d'euros).

Il est à noter que fin 2016, les sociétés Techman Industries et Prodim sont sorties du programme.

Le montant de la dette envers le factor qui figure sur la ligne « emprunts auprès des établissements de crédit » s'élève au 31 décembre 2018 à 127 849 milliers d'euros contre 75 401 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Les flux de l'exercice relatifs au factor, inscrits dans l'état des flux de trésorerie en activités de financement s'élèvent à 52 448 milliers d'euros contre 7 658 milliers d'euros en 2017.

3.7.2 Dettes sur investissements

Les dettes sur investissements sont constituées des engagements d'achats de titres de participation aux actionnaires minoritaires et des dettes sur acquisition de titres de sociétés du Groupe, comprenant notamment des compléments de prix. Les engagements d'achat de titres (put) donnés aux actionnaires minoritaires des filiales sont enregistrés initialement en dettes pour leur prix d'exercice, en contrepartie des capitaux propres. S'ils sont significatifs, les effets liés à d'éventuels changements d'estimations sont reconnus en contrepartie des capitaux propres et ceux résultant de la désactualisation de ces dettes en charges financières.

En milliers d'euros	31/12/2017	Augmentation du Goodwill	Charges de personnel (IFRS2)	Autres produits d'exploitation (variation de juste valeur)	Actualisation	Trésorerie	Conversion	Autres	31/12/2018
Ajustement de prix sur dette nette Centro	961					-886	-75		0
Part à moins d'un an liée à EPM	100					-102	2		0
Ajustement de prix SM21				479	116		224	-2 229	-1 410
Put sur minoritaires SM21				231	-62		-455	4 197	3 911
Ajustement de prix Impacto		200							200
Dettes sur investissements à CT	1 061	200	-	710	54	-987	-305	1 968	2 701
Put sur minoritaires EPM	703			-21	8		33		723
Services post acquisition EPM	432		109		22		25		588
Ajustement de prix SM21	-2 229							2 229	0
Put sur minoritaires SM21	4 197							-4 197	0
Ajustement de prix Centro	4 676				129		-500		4 305
Put sur minoritaires Centro	24 152			-6 243	668		-2 389		16 189
Dettes sur investissements à LT	31 932	-	109	-6 264	827	-	-2 831	-1 968	21 806
Total des dettes sur investissements	32 992	200	109	-5 554	881	-987	-3 136	0	24 506

3.7.3 Dettes fournisseurs et autres dettes

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Fournisseurs et comptes rattachés	82 988	85 050
Avances et acomptes reçus sur commande	5 693	6 330
Dettes sociales	252 773	255 471
Dettes fiscales	138 492	134 016
Fournisseurs d'immobilisations	2 931	3 468
Dettes diverses	5 128	4 737
Total des dettes fournisseurs et autres dettes	488 005	489 072

3.7.4 Autres passifs courants

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Produits constatés d'avance	22 883	15 750
Total des autres passifs courants	22 883	15 750

3.7.5 Passifs éventuels

Les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès ou de litiges dans le cadre normal des opérations, dont des contentieux avec les administrations fiscales et sociales. Les charges qui peuvent en résulter, estimées probables par le Groupe et leurs experts, ont fait l'objet de provisions.

A la connaissance du Groupe, il n'existe pas de fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter de manière significative l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière du Groupe ou de ses filiales qui n'ait fait l'objet de provisions estimées nécessaires à la clôture de l'exercice.

3.8 Instruments financiers

3.8.1 Instruments financiers au 31 décembre 2018

En milliers d'euros	31/12/2018		Ventilation par catégorie selon IFRS9			
	Valeur au Bilan	Juste valeur (*)	Coût amorti	Juste valeur par le compte de résultat	Juste valeur par les autres éléments du résultat global	Instruments dérivés
Autres actifs financiers	21 407	21 407	21 328		79	
Créances clients et autres débiteurs	539 184	539 184	539 184			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	197 202	197 202	197 202			
ACTIFS	757 793	757 793	757 714	-	79	-

En milliers d'euros	31/12/2018		Ventilation par catégorie selon IFRS9		
	Valeur au Bilan	Juste valeur (*)	Coût amorti	Instruments dérivés	
Passifs financiers non courants	257 057	257 057	257 057		-
Fournisseurs et autres créditeurs	488 004	488 004	488 004		-
Passifs financiers courants	157 306	157 306	157 306		-
Dettes sur investissements	24 504	24 504			24 504
Autres passifs non courants	2 683	2 683	223		2 460
Autres passifs courants	22 883	22 883	22 883		-
PASSIFS	952 437	952 437	925 473	26 964	

(*) Le Groupe estime que la juste valeur n'est pas sensiblement différente de la valeur comptable.

3.8.2 Instruments financiers au 31 décembre 2017

En milliers d'euros	31/12/2017		Ventilation par catégorie selon IFRS9			
	Valeur au Bilan	Juste valeur (*)	Coût amorti	Juste valeur par le compte de résultat	Juste valeur par les autres éléments du résultat global	Instruments dérivés
Autres actifs financiers	14 988	14 988	14 896	-	77	15
Créances clients et autres débiteurs	521 076	521 076	521 076	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	134 947	134 947	134 947	-	-	-
ACTIFS	671 011	671 011	670 919	-	77	-

En milliers d'euros	31/12/2017		Ventilation par catégorie selon IFRS9	
	Valeur au Bilan	Juste valeur (*)	Coût amorti	Instruments dérivés
Passifs financiers non courants	241 279	241 279	241 279	-
Fournisseurs et autres créditeurs	489 072	489 072	489 072	-
Passifs financiers courants	112 731	112 731	112 731	-
Dettes sur investissements	32 993	32 993	-	32 993
Autres passifs non courants	2 825	2 825	668	2 157
Autres passifs courants	15 750	15 750	15 750	-
PASSIFS	894 650	894 650	859 500	35 150

3.8.3 Dérivés

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Instruments dérivés actifs		
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	0	14
Autres dérivés	-	-
Dérivés de couverture de juste valeur	-	-
Total des dérivés actifs(a)	0	14
Instruments dérivés passifs		
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	2 258	1 961
Autres dérivés (trading)	202	195
Dérivés de couverture de juste valeur	-	-
Total des dérivés passifs(b)	2 460	2 156
Total des instruments dérivés nets (b) –(a)	2 460	2 142
(position bilancielle passive)		

Les montants des justes valeurs indiquées ci-dessus représentent les estimations effectuées à la date d'arrêté. Celles-ci sont susceptibles de changer dans d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les instruments financiers du Groupe Holding Reinier sont tous classés dans le niveau 1 (cf 2.1.10). Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre de modèles d'évaluation et d'hypothèses. Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés. Depuis l'opération de LBO réalisée en 2007, la direction du Groupe ONET gère le risque de taux inhérent au financement négocié de sa dette à taux variable par le biais d'instruments dérivés. Souhaitant rendre éligible la totalité de ses dérivés à la comptabilité de couverture, le Groupe a réalisé la documentation requise depuis l'origine et à l'initiation de ces opérations. Cette documentation, et notamment les tests d'efficacité quantitatifs, a été mise à jour périodiquement, pour les besoins des arrêts semestriels et annuels du Groupe.

3.8.4 Relation de couverture au 31 décembre 2018

L'analyse des caractéristiques très proches des instruments dérivés et des sous-jacents a permis de démontrer l'existence d'une relation de couverture entre les éléments couverts et les instruments de couverture. La réalisation des tests d'efficacité entre la variation des flux futurs des sous-jacents et la variation des flux futurs des instruments a démontré le caractère hautement efficace de la relation de couverture. Le caractère hautement probable des transactions futures attendues a également été démontré.

3.8.4.1 Sous-jacents

La dette à taux variable sur laquelle sont adossés les dérivés éligibles au 31 décembre 2018 se décompose comme suit :

Sous-jacents	Montants en milliers d'euros	Date de départ	Date d'échéance	Index	Type
Tranche A	170 000	26/06/2018	26/06/2023	E3M	Dette à taux variable
Tranche B	7 000	01/08/2018	26/06/2023	E3M	Dette à taux variable
Emprunt siège	1 076	05/11/2014	05/05/2019	E3M	Dette à taux variable
Factor	86 258	24/06/2015	Indéterminée	E3M	En cours moyen financé
Total	264 334	-	-	-	-

Pour la partie long terme :

- Contrat de crédits signé le 26 juin 2018, entre ONET SA et un pool bancaire, pour un montant de 290 millions d'euros décomposé en 3 tranches :
 - la tranche A pour un montant de 170 millions d'euros, intégralement tirée. Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 170 millions d'euros,
 - la tranche B pour un montant de 70 millions d'euros, tirée à hauteur de 7 millions d'euros. Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 7 millions d'euros,
 - la tranche C (crédit renouvelable - non couvert par des instruments dérivés) pour un montant de 50 millions d'euros, non tirée au 31/12/2018.
- Contrat d'emprunt lié au financement du siège social du Groupe, qui a été renégocié fin 2014, passant d'un taux fixe à un taux variable, à compter de l'échéance de février 2015. Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 1.1 millions d'euros.

Pour la partie court terme :

Contrat d'affacturage conclu le 24 juin 2015 avec Natixis Factor, dont l'encours moyen financé s'élève au 31 décembre 2018 à 86.3 millions d'euros, contre 62.9 millions d'euros l'année précédente. Toutefois, dans le cadre du développement du Groupe, les projections retenues par la direction générale du Groupe montrent un besoin de financement court terme minimum de 30 millions d'euros qui a été retenu comme notionnel du sous-jacent.

3.8.4.2 Dérivés éligibles adossés (ayant démarré ou à départ décalé) au 31/12/2018

La décomposition des opérations éligibles à la comptabilité de couverture est la suivante au 31 décembre 2018 :

Instruments dérivés	Notionnel en milliers d'euros	Date de départ	Date d'échéance	Type	Départ décalé
CIC 6	4 439 amortissable	05/02/2015	05/05/2019	Swap amortissable	-
CIC 7	4 457 amortissable	05/02/2015	05/05/2019	Swap amortissable	-
NATIXIS 1	15 000	01/07/2015	28/06/2019	Swap de taux d'intérêt	-
NATIXIS 2	10 000	01/07/2015	28/06/2019	Swap de taux d'intérêt	-
Société Générale 1	15 000	01/07/2015	28/06/2019	Swap de taux d'intérêt	-
BNP - B	7 000	01/08/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
BNP - A	26 000	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
ARKEA - A	16 250	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
LCL - A	45 500	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
NATIXIS - A1	13 000	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
NATIXIS - A2	13 000	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
Société Générale A	16 250	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
Total (*)	178 076	-	-	-	-

Instruments dérivés	Notionnel en milliers d'euros	Date de départ	Date d'échéance	Type	Départ décalé
ARKEA 1	20 000	04/01/2016	31/12/2020	Swap de taux d'intérêt	-
NATIXIS 8	10 000	04/01/2016	31/12/2020	Swap de taux d'intérêt	-
Total (*)	30 000	-	-	-	-

Instruments dérivés	Notionnel en milliers d'euros	Date de départ	Date d'échéance	Type	Départ décalé
LCL 5	23 000	01/07/2019	30/06/2020	Swap de taux d'intérêt	oui

Instruments dérivés	Notionnel	Date de départ	Date d'échéance	Type	Départ décalé
BNP 7	18 719 090 JPY (cours 129.95)	25/07/2017	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 8	7 126 900 JPY (cours 129.56)	25/08/2017	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 9	6 500 000 JPY (cours 134.32)	22/09/2017	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 10	102 960 000 JPY (cours 133.97)	23/10/2017	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 11	14 630 000 JPY (cours 132.73)	24/11/2017	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 12	5 280 000 JPY (cours 134.50)	20/12/2017	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 13	6 650 000 JPY (cours 135.82)	23/01/2018	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 14	8 100 000 JPY (cours 131.84)	23/02/2018	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 15	95 500 000 JPY (cours 131.15)	20/03/2018	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 16	12 000 000 JPY (cours 127.01)	31/05/2018	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 17	8 000 000 JPY (cours 127.73)	20/06/2018	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 18	2 000 000 JPY (cours 131.29)	20/07/2018	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 19	13 500 000 JPY (cours 127.32)	21/08/2018	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 20	18 000 000 JPY (cours 129.16)	02/11/2018	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 21	85 000 000 JPY (cours 128.50)	20/11/2018	30/09/2019	Vente à terme	-
BNP 22	10 000 000 JPY (cours 128.55)	20/12/2018	30/09/2019	Vente à terme	-

(*) Au 31 décembre 2018, le Groupe Holding REINIER couvre sa dette à taux variable à hauteur de 78.72%.

3.8.4.3 Dérivés non éligibles

Compte-tenu du niveau d'encours financé par affacturage sur l'exercice 2015 (27,6 millions d'euros), les instruments LCL6 et NAT9, contractualisés en 2015 pour couvrir cette dette à compter de janvier 2016, n'ont pas été qualifiés de couverture.

Aucun instrument de couverture n'a été déqualifié sur l'exercice 2018.

Les variations de juste valeur et les écritures de recyclage par le résultat constatées pour ces instruments, détaillés ci-dessous, ont généré une charge financière de 7 milliers d'euros sur l'exercice.

Instruments dérivés	Notionnel en milliers d'euros	Date de départ	Date d'échéance	Type
LCL 6	10 000	04/01/2016	31/12/2020	Swap de taux d'intérêt
NATIXIS 9	10 000	04/01/2016	31/12/2020	Swap de taux d'intérêt

3.9 Résultat opérationnel

3.9.1 Produits des activités ordinaires

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de produits finis	42 398	39 255
Ventes de biens et services	1 855 799	1 736 605
Ventes de marchandises	46 519	45 207
Total du chiffre d'affaires	1 944 716	1 821 067
Autres produits des activités ordinaires	4 038	5 069
Total du produit des activités ordinaires	1 948 754	1 826 136

Les autres produits de l'activité comprennent notamment les subventions d'exploitation.

3.9.2 Achats consommés

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Achats de marchandises	-30 514	-33 876
Variation de stocks de marchandises	-792	3 377
Achats de matières premières	-2 137	-2 023
Variation de stocks de matières premières	164	-75
Achats non stockés mat. Et fournisseurs	-69 595	-65 959
Dotations/Reprise provision sur stocks	-347	-18
Production stockée	-80	-122
Total des achats consommés	-103 301	-98 696

3.9.3 Charges externes

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Services extérieurs (*)	-165 363	-162 499
Autres charges	-2 009	-2 265
Transferts de charges d'exploitation	5 593	5 294
Crédit d'impôt mécénat	-	192
Total des charges externes	-161 779	-159 278

3.9.4 Charges de personnel

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Rémunération du personnel	-1 106 987	-1 027 894
Charges sociales (*)	-321 740	-306 485
Dotation aux provisions pour risques et charges	-5 908	-4 648
Reprise de provision pour risques et charges	6 272	6 466
Charges de sous-traitance, intérim	-105 177	-103 329
Transfert de charges de personnel	1 877	2 183
Participation des salariés	-843	-511
Crédits d'impôt	4 155	3 999
Total des charges de personnel	-1 528 351	-1 430 219

(*) Dont crédit pour impôt et compétitivité emploi de 44 882 milliers d'euros au 31/12/2018 et de 55 093 milliers d'euros au 31/12/2017.

3.9.5 Impôts et taxes

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Contribution économique territoriale	-22 457	-20 992
Autres taxes assises sur les moyens humains	-39 093	-38 002
Taxes assises sur les moyens corporels de production	-1 311	-1 265
Taxes assises sur le chiffre d'affaires	-2 343	-2 186
Autres impôts et taxes	-1 102	-1 103
Total des impôts et taxes	-66 306	-63 548

3.9.6 Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Gains sur cession d'immobilisations incorporelles	-	-
Gains sur cession d'immobilisations corporelles	655	-
Variation de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Variation de juste valeur des compléments de prix sur acquisitions	5 554	3 108
Reprise de provision non utilisée sur redressement URSSAF	-	-
Autres produits d'exploitation	915	2 228
Quote-part de résultat sur op. faites en commun (3.9.6.1)	-	1 026
Total des autres produits d'exploitation	7 124	6 362
Pertes sur cession d'immobilisations incorporelles	-1 029	-70
Pertes sur cession d'immobilisations corporelles	-	-97
Pénalités	-2 135	-1 600
Pertes sur créances clients	-3 611	-1 167
Autres charges (notamment liées aux prud'hommes)	-1 904	-2 345
Total des autres charges d'exploitation	-8 679	-5 279

3.9.6.1 Quote-part de résultat sur opérations faites en commun

Cette ligne comprend la quote-part de résultat des partenariats définis comme activités conjointes selon IFRS11 :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
SEP CSPRO		1 049
SEP COMAXXO		-23
Total des quote-part sur opérations faites en commun	0	1 026

3.9.7 Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Coûts de restructuration exceptionnels	-327	-
Plus-value de cession de Vanguard Internet	1 368	-
Total des autres produits et charges opérationnels	1 041	-

3.10 Résultat financier

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Charges d'intérêt sur opérations de financement	-15 066	-9 968
Produits et charges relatifs aux instruments dérivés	-1 436	-820
Coût de l'endettement financier brut (a)	-16 502	-10 788
Produits de cession de VMP	-	-
Revenus des autres créances et VMP	46	32
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie(b)	46	32
Coût de l'endettement financier net : c = (a+b)	-16 456	-10 756
Dividendes	9	31
Produit des autres immobilisations financières.	589	952
Intérêts de retard sur créances clients	-	-
Gains de change	-	-
Autres produits financiers	70	89
Reprise des provisions financières	-	175
Total des autres produits financiers (d)	668	1 247
Dotation des provisions financières	-1 297	-754
Pertes de change	-5 088	-7 058
Charges sur cession d'immobilisations financières	1	-216
Autres charges financières	-471	-252
Total des autres charges financières (e)	-6 855	-8 280
Résultat financier : (c+d+e)	-22 643	-17 789

La charge d'intérêt sur emprunts supportée au titre de la période allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 s'est élevée à 11 734 milliers d'euros (dont 5 133 milliers d'euros d'intérêts sur OBSA). Les impacts de la couverture de la dette Groupe sur les produits et charges relatifs aux instruments dérivés sont les suivants :

- Position nette sur le programme de couverture pour -1 429 milliers d'euros,
- Variation de juste valeur par le résultat pour -7 milliers d'euros.

En ce qui concerne le financement à court terme du Groupe, le coût de l'affacturage s'élève à 703 milliers d'euros en 2018 pour 502 milliers d'euros en 2017.

3.11 Charge d'impôt sur le résultat

3.11.1 Analyse de la charge d'impôt au compte de résultat

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Charge d'impôt exigible	-5 496	-2 709
Charge (ou produit) net d'impôts différés	8 070	8 547
Charge d'impôt sur le résultat	2 574	5 838

Détermination du taux d'impôt effectif :

En milliers d'euros	Base	Taux	Impôt
Résultat des activités poursuivies avant Impôt sur les sociétés	30 017		
Incidence du crédit d'impôt compétitivité emploi	44 925		
Incidence des autres crédits d'impôt	4 337		
Résultat des entreprises associées	-27		
Produit ou (charge) d'impôt théorique	-19 245	34.43%	-6 626
Incidence des :			
Déficits utilisés ou perdus			-203
Déficits non activés			1 132
Activations de déficits antérieurs			
Différences permanentes social/fiscal			3 308
Différences permanentes consolidation			-1 634
Changements de taux de report variable			
Ecart de taux			1 449
Total de la charge d'impôt réelle			-2 574

Compte tenu de l'adoption fin 2017 de la loi de finances prévoyant la diminution progressive du taux de l'impôt sur les sociétés, jusqu'à un taux de 25% en 2022 pour les entreprises réalisant plus de 500 millions d'euros de chiffre d'affaires, les taux suivants ont été appliqués aux impôts différés dont l'échéance est postérieure à 2018 :

	2019	2020	2021	2022 et après
Taux d'impôt applicable	32,02%	28,92%	27,37%	25,83%

Le « CICE » a été comptabilisé en résultat opérationnel, de même que les autres crédits d'impôt dont bénéficie le Groupe.

Les déficits non activés correspondent essentiellement à des déficits à l'étranger (établissements stables et sociétés), non comptabilisés en impôts différés actifs.

Les « différences permanentes social-fiscal » résultent principalement de charges non déductibles du résultat fiscal en France, comme par exemple l'impact du plafonnement des charges financières.

Les « différences permanentes consolidation » sont principalement dues aux variations de juste valeur des éléments constitutifs du prix des filiales acquises.

3.11.2 Impôts différés constatés au bilan

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Impôts différés actifs	38 532	36 990
Impôts différés passifs	7 417	7 676

La position nette de l'impôt différé au bilan se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Différences temporaires social-fiscal	4 055	3 939
Déficits fiscaux	18 950	12 012
Engagement au titre d'IAS 19	15 480	12 583
Instruments financiers dérivés	881	670
Marge interne sur immobilisations	627	778
Impôts différés liés à des opérations sur fonds de commerce sociaux	4 188	4 188
Ecart d'évaluation sur clientèle	-8 295	-2 279
Taux d'intérêt effectif des emprunts	-3 131	3 101
Immeubles de placement	-1 086	-1 086
Autres impôts différés (sur autres retraitements et comptes sociaux des filiales étrangères)	-554	-4 593
Total	31 115	29 314

Conformément au calendrier de retour à une situation bénéficiaire fiscalement sur le périmètre français d'intégration fiscale un produit d'impôt différé de 7 424 milliers d'euros a été comptabilisé.

3.11.3 Déficits fiscaux reportables

Les déficits fiscaux reportables non encore utilisés concernant les sociétés françaises s'élèvent à 1 183 milliers d'euros, ce qui représente une économie potentielle d'impôts non comptabilisée de 379 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

En ce qui concerne les sociétés étrangères, ce cumul s'établit en base à 38 157 milliers d'euros en 2018. La récupération de ces déficits fiscaux reportables n'est pas suffisamment probable pour donner lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif.

3.11.4 Impôt comptabilisé directement en capitaux propres

L'effet d'impôt qui figure dans l'état des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	2 484	635
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	100	-451
Variation de taux d'impôt sur les impôts initialisés par les capitaux propres		35
Total des impôts comptabilisés directement en capitaux propres	2 584	219

3.12 Informations sur les parties liées

❖ Rémunérations des organes de direction

Les montants des rémunérations allouées aux membres du conseil d'administration de la Holding Reinier, conseil de surveillance et du directoire de la société Onet S.A, sont les suivants en 2018:

- au titre de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées, 5 068 milliers d'euros,
- au titre des indemnités de départ en retraite provisionnées, 71 milliers d'euros,
- au titre des avantages complémentaires postérieurs à l'emploi, 209 milliers d'euros.

❖ Transactions avec les parties liées

Au 31 décembre 2018, les transactions avec les parties liées résumées ci-dessous concernent les opérations courantes réalisées avec des sociétés liées dont les représentants sont eux-mêmes membres d'un des deux organes de direction du Groupe Holding REINIER.

En milliers d'euros	Créances	Dettes	Vente de biens et services	Achats de biens et services
Delta Assurances (*)		6 212		11 218
Société immobilière de saint Julien (**)				1 473

(*) Mutuelle et prévoyance (Part patronale et salariale)

(**) Location des locaux commerciaux.

3.13 Honoraires des commissaires aux comptes

Les montants des honoraires versés aux commissaires aux comptes comptabilisés dans le compte de résultat 2018 sont les suivants :

En milliers d'euros	Certification	Autres services	Total
KPMG	1 196	18	1 214
Ernst and Young	741	41	782
Autres	17	0	17
Total des honoraires	1 954	59	2 013

3.14 Engagements

3.14.1 Engagements donnés

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Lettres d'intention	21 716	10 835
Garanties financières	10 846	8 798
Garanties des loyers	838	873
Garanties données sur des marchés	40 099	30 374
Autorisation de découvert / caution	41	4 922
Fondation	113	161

3.14.2 Covenants

Au titre du contrat de financement bancaire signé le 26 juin 2018 pour un montant de 290 millions d'euros, le Groupe s'est engagé à respecter les ratios suivants :

- Ratio de Levier : le rapport entre les dettes nettes consolidées et l'EBITDA consolidé doit être inférieur ou égal à 2.90 pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, puis à 2.50 les exercices suivants.
- L'EBITDA doit être supérieur ou égal à 0.

Au 31 décembre 2018, les ratios calculés sont respectés.

3.14.3 Gages, hypothèques et nantissements

Afin de garantir l'emprunt de 20 M€ souscrit en 2007 remboursable sur 12 ans, une hypothèque est inscrite à la conservation des hypothèques sur la parcelle de terrain à bâtir de 9 587 m² sise à Marseille Sormiou (13009).

En garantie du contrat conclu avec BPI France (financement court terme) de 25 000 milliers d'euros, Onet SA est engagé par un gage espèces de 2 500 milliers d'euros.

Un nantissement de 536 milliers d'euros a été donné par Onet SA au CIC-Lyonnaise de Banque en vue de garantir à 50% l'émission d'une caution sur marché obtenu par OT CN d'une durée de 15 ans.

3.15 Résultat par action

La détermination du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et de préférence en circulation au cours de la période est présentée ci-dessous.

	31/12/2018	31/12/2017
Nombre d'actions à la clôture (*)	11 951 757	11 986 181
Nombre moyen pondéré d'actions	11 974 706	12 792 831
Nombre d'actions à la clôture avec impact des bons de souscription d'actions (dilué)	12 841 857	12 876 281
Nombre moyen pondéré d'actions avec impact des bons de souscription d'actions (dilué)	12 864 806	13 386 231

(*) Ce nombre d'actions ne tient compte ni des actions propres ni des ADP G au 31 décembre 2018, conformément aux préconisations d'IAS 33 - Résultat par action.

Le résultat net de base par action calculé sur le résultat net consolidé attribuable aux actionnaires de la société mère s'établit donc comme suit :

En euros	31/12/2018	31/12/2017
Résultat de base par action	2.66	2.76
Résultat dilué par action	2.47	2.63

3.16 Objectifs et politiques de gestion des risques

Il incombe au Conseil d'Administration de la Société de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. Le Conseil d'Administration a mis en place un Comité de Gestion du Risque qui est responsable de la définition et du contrôle de la politique de gestion des risques du Groupe. Le comité rend compte de ses activités au Conseil d'Administration de façon régulière

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à maintenir un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Le Comité d'Audit du Groupe a pour responsabilité de veiller à l'application par la Direction de la politique et des procédures de gestion des risques du Groupe, et d'examiner l'adéquation du cadre de gestion des risques avec les risques auxquels le Groupe est confronté. Le Comité d'Audit du Groupe est assisté dans son rôle de surveillance par l'Audit Interne. L'Audit Interne réalise des revues régulières et ciblées des contrôles et des procédures de gestion des risques, dont les résultats sont communiqués au Comité d'Audit.

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de location financement, de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient d'autres actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts et cautionnements qui sont générés directement par ses activités.

Le Groupe contracte également dans certains cas des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt. Ces instruments ont pour objectif la gestion des risques de taux d'intérêt liés au financement du Groupe.

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de contrepartie. Ces politiques sont résumées ci-dessous.

3.16.1 Risques liés aux variations des taux de change

Le Groupe ne couvre pas ses investissements nets dans ses activités à l'étranger et en conséquence comptabilise dans les autres éléments du résultat global les écarts de change résultant de la conversion. Au 31 décembre 2018, le montant accumulé dans les réserves de conversion est de -2.6 millions d'euros contre -0.8 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Compte tenu de son développement à l'international, notamment aux Etats-Unis et au Brésil, le Groupe est exposé à un risque de change sur les contrats de prêt octroyés aux filiales Onet North America et Onet Sormiou Participacoes, qui peuvent induire une volatilité du résultat financier du Groupe. En dehors de ces contrats de prêt, l'exposition au risque de change est faible dans la mesure où les ventes et achats sont majoritairement libellés en monnaie de fonctionnement des filiales.

3.16.2 Risques liés aux taux d'intérêt

Le Groupe Holding Reinier est exposé aux risques sur les taux d'intérêt, à travers son financement. Au 31 décembre 2018, le Groupe a une dette à taux variable de 289 millions d'euros. En vue de réduire son exposition aux variations des taux d'intérêts, le Groupe a souscrit, lorsque cela était jugé approprié, des opérations visant à réduire son exposition à ces taux d'intérêts. Le Groupe a notamment mis en place des contrats de swap de taux par lesquels il échange, à intervalles déterminés, la différence entre le taux des intérêts à taux fixe et le taux des intérêts à taux variable calculés sur un montant nominal d'emprunt convenu entre les parties. Ces contrats sont décrits au chapitre 3.8.4.

Le Groupe n'utilise par ailleurs aucun autre instrument financier significatif que ceux mentionnés dans le chapitre 3.8.4.

La position du Groupe vis à vis du risque de taux au 31 décembre est la suivante :

Dettes à taux variable (en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Dette senior - tranches A et B	177 000	75 500
Dette senior - RCF	0	22 000
Emprunt lié au siège social	1 076	3 205
Factor	86 258	62 881
BPI France ex-Oseo (*)	25 000	25 000
Total	289 334	188 585

(*) La ligne de crédit court terme souscrite initialement en 2011 auprès de BPI France (ex-Oseo) a été reconduite en 2018 pour un montant de 25 millions d'euros aux conditions de taux de l'Euribor 1 mois + marge de 0.65 bp. Parallèlement à cette opération, le Groupe a versé en contrepartie à BPI France un dépôt de garantie de 2.5 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité du résultat avant impôt du Groupe à une variation raisonnable des taux d'intérêt (plus ou moins cinquante points de base sur l'Euribor trois mois), toutes autres variables étant constantes par ailleurs (impact sur les emprunts à taux variable).

L'index de référence de la dette senior pour l'année 2018 est l'Euribor 3 mois.

En milliers d'euros	+ 50PB	-50PB
Effet sur le résultat avant impôt 2018	-184	457

3.16.3 Risque de contrepartie

Dans le cadre des opérations effectuées sur les marchés financiers pour la gestion des risques et la gestion de la trésorerie, le Groupe est exposé au risque de contrepartie. Les emprunts, les couvertures par des instruments financiers dérivés et les placements sont effectués auprès des établissements bancaires dont le risque de contrepartie peut être considéré comme négligeable. Depuis 2012, et plus spécifiquement en 2015, le Groupe a renforcé la composition de son pool bancaire qui reste composé de contreparties bancaires de premier rang, dont les notations des agences Moody's, Standard and Poor's et Fitch s'échelonnent de « qualité moyenne supérieure » à « moyenne ».

3.16.4 Risque de crédit

Le Groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. Les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative. L'exposition maximale est égale à la valeur comptable, telle que présentée dans la note 3.4.2. Le Groupe ne présente pas de concentrations importantes de risque de crédit.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation par zone géographique des créances clients et leurs dépréciations au 31 décembre 2018.

En milliers d'euros	Hors France	France
Clients et comptes rattachés	63 993	429 995
Dépréciations clients et comptes rattachés	-3 029	-11 025
Autres débiteurs (nets)	5 804	53 445
Total des créances clients et autres débiteurs	66 768	472 415

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

La Société a une politique d'investissement qui limite ces derniers à des placements court-terme constitués principalement de SICAV monétaires.

La trésorerie du Groupe est essentiellement exprimée en euros et placée dans 4 banques principales en Europe.

3.16.5 Risque de liquidité

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires, de factoring. Le Groupe s'assure qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance.

Le Groupe cherche à maintenir une structure financière saine nécessaire pour assurer sa croissance externe et le rendement de ses capitaux propres. La structure de l'endettement financier net IFRS se présente comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Dettes financières	391 476	340 425
Trésorerie nette	-190 546	-130 847
Endettement financier net	200 930	209 578

Le tableau ci-dessous présente la ventilation par échéance des passifs courants et non courants au 31 décembre 2018 :

En milliers d'euros	< à 1 an	De 1 à 5 ans	> à 5 ans	Total
Passifs financiers dérivés	-	2 460	-	2 460
Passifs financiers non dérivés	157 306	188 706	68 351	414 363
Autres passifs	540 552	50 424	42 358	633 334
Total passifs	697 858	241 590	110 709	1 050 157

3.16.6 Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

3.17 Effectifs consolidés

Les effectifs consolidés représentent le total des effectifs inscrits des filiales consolidées par intégration globale, les effectifs des filiales mises en équivalence étant exclus.

Effectifs inscrits	31/12/2018	31/12/2017
Hommes	25 397	25 167
Femmes	42 748	42 666
Total	68 145	67 833

La notion d'effectif inscrit s'entend des effectifs présents à la clôture de chaque exercice consolidé. Le périmètre retenu inclut l'ensemble des contrats à durée indéterminée, à durée déterminée, les contrats à temps partiel, ainsi que les intérimaires hormis pour la division Axxis Ressources où seulement les contrats des salariés permanents sont retenus.

3.18 Liste des sociétés consolidées

Société	Pays	% intérêt 31/12/2018	Méthode de consolidation 31/12/2018	% intérêt 31/12/2017
France				
Amea Conseil	France	100%	IG	100%
Antalios	France	100%	IG	100%
Assistance Services	France	100%	IG	100%
Ateliers et Garages Reinier	France	100%	IG	100%
Axxis formation	France	100%	IG	100%
Axxis Formation Santé	France	100%	IG	100%
Axxis ressources	France	100%	IG	100%
Cidel	France	100%	IG	100%
Coalys	France	25%	MEE	25%
Drôme Service Nettoyage	France	100%	IG	100%
Entreprise Brunelle	France	100%	IG	100%
Entreprise H. Reinier	France	100%	IG	100%
Formation services (*)	France	100%	IG	100%
H-Air	France	100%	IG	100%
Holding REINIER	France	100%	IG	100%
Hotel Service	France	100%	IG	100%
Ingelys	France	100%	IG	100%
Isatec	France	100%	IG	100%
Main Sécurité	France	100%	IG	100%
ONE - Onet New experience	France	100%	IG	100%
Onepi	France	100%	IG	100%
Onet Accueil	France	100%	IG	100%
Onet Airport Services Roissy	France	100%	IG	100%
Onet Animation	France	100%	IG	100%
Onet Gestion	France	100%	IG	100%
Onet Hotellerie de loisirs	France	100%	IG	100%
Onet Logistique	France	100%	IG	100%
Onet Parcs de loisirs	France	100%	IG	100%
Onet Propreté Transport Urbain IDF	France	100%	IG	100%
Onet SA	France	100%	IG	100%
Onet Sécurité - protection rapprochée	France	100%	IG	100%
Onet Sécurité - sécurité renforcée	France	100%	IG	100%
Onet Service Antilles	France	100%	IG	100%
Onet Service Industrie	France	100%	IG	100%
Onet Services	France	100%	IG	100%
Onet Services Caraïbes	France	100%	IG	100%
Onet Technologies	France	100%	IG	100%
Onet technologies CN	France	100%	IG	100%
Onet Technologies ND	France	100%	IG	100%
Onet Technologies Nuclear International	France	100%	IG	100%
Onet Technologies TI	France	100%	IG	100%
Pipeline Inspection Company	France	50%	MEE	50%

Société	Pays	% intérêt 31/12/2018	Méthode de consolidation 31/12/2018	% intérêt 31/12/2017
France (suite)				
Proarborys	France	100%	IG	100%
Prodim	France	100%	IG	100%
Prodim Antilles	France	100%	IG	100%
Prodim Matériels et Locations	France	100%	IG	100%
Prohygiène	France	100%	IG	100%
Prohygiène 81	France	100%	IG	100%
Prohygiène méditerranée	France	100%	IG	100%
Réseau services Onet	France	100%	IG	100%
S.E.S	France	100%	IG	100%
Safen Aerolog	France	100%	IG	100%
Service plus	France	100%	IG	100%
Sintéo	France	100%	IG	100%
Skylogistic	France	100%	IG	100%
Société du management d'Onet	France	100%	IG	100%
SP services	France	100%	IG	100%
Telem	France	100%	IG	100%
Telem Télésurveillance	France	100%	IG	100%
Europe				
Onet Belgium	Belgique	100%	IG	100%
Impacto Servicios Generales	Espagne	100%	IG	100%
Limpieza y mantenimiento Impacto	Espagne	100%	IG	100%
Onet Contigo CEE	Espagne	100%	IG	100%
Onet España	Espagne	-	-	100%
Onet Iberia Soluciones	Espagne	100%	IG	100%
Onet Seralia	Espagne	-	-	100%
Hopp facility services	Suisse	100%	IG	100%
Onet Suisse	Suisse	100%	IG	100%
Vanguard internet	Suisse	-	Détenue pour Vente	-
Onet Technologies Bulgaria	Bulgarie	100%	IG	100%
Onet Luxembourg	Luxembourg	100%	IG	100%
Emone	Monaco	100%	IG	100%
Onet Technologies Romania	Roumanie	-	-	100%
Bradtec decon technologies	Royaume Uni	100%	IG	100%
Euroliance LTD	Royaume Uni	33%	MEE	33%
Onet Technologies UK	Royaume Uni	100%	IG	100%
Amérique				
EPM Holding Company	Etats Unis	98%	IG	97%
Onet North America	Etats Unis	100%	IG	100%
Centro Saneamento e servicos	Brésil	70%	IG	70%
Onet Brasil participacoes	Brésil	100%	IG	100%
Onet Sormiou Participações LTD	Brésil	100%	IG	100%
SM21	Brésil	70%	IG	70%
Transviva	Brésil	100%	IG	100%
Afrique				
Telem Maroc	Maroc	100%	IG	100%
Telem Sécurité Réseau Ingénierie	Maroc	40%	MEE	40%
Telem Télésurveillance Maroc	Maroc	25%	MEE	25%

HOLDING REINIER
Société par actions simplifiée au capital de 120.278.310 euros
Siège social : 36 Bd de l'Océan - 13009 MARSEILLE

SIREN 489 504 332 – R.C.S MARSEILLE

Rapport du Directoire
Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle
Du 25 juin 2019

Compte rendu de l'exercice 2018

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité et de ses perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

CONTEXTE GENERAL DU GROUPE ONET EN 2018

La croissance de l'activité en 2018 reste élevée dans la continuité des exercices précédents, avec une progression de 6.8%.

Une opération de croissance externe en Espagne a été réalisée le 27 juillet 2018 avec l'acquisition d'Impacto, société principalement implantée au pays Basque et exerçant le métier du nettoyage classique.

La rentabilité est également en progression en 2018 (+3.8 M€ d'EBIT), et ce malgré la perte du CICE sur le mois de Décembre 2018 pour 3,9 M€, perte compensée par l'effet année pleine de Centro pour 6.4 M€ et l'acquisition d'Impacto en Espagne pour 0,5 M€.

La performance de l'exploitation retraitée des éléments exceptionnels augmente quant à elle de 7,8 M€, intégrant l'absorption de perte du point de CICE à hauteur de 6.9 M€.

Cette performance, dans un contexte concurrentiel très tendu, supporte par ailleurs un triple mouvement d'investissement :

- ✓ Dans l'innovation et la transformation numérique du Groupe, pour nourrir l'efficacité, la différenciation et la valeur de nos offres.
- ✓ Dans l'organisation, par la poursuite de la mise en place des équipes, des processus et des structures qui soutiendront l'ambition et la rentabilité de nos plans d'affaires.
- ✓ Pour le maintien des valeurs qui font la solidité et l'attractivité de la marque ONET : par exemple nos engagements RSE, le culte de la proximité client...

ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SON GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Notre société a poursuivi en 2018, son activité de société holding industrielle et financière qui anime et contrôle le groupe Onet, spécialisé dans les métiers d'ingénierie et de services aux entreprises et aux personnes.

A ce titre, notre société a effectué au profit de la société Onet SA, des prestations d'assistance en matière technique, financière et administrative, moyennant le versement d'une redevance dont le montant a été porté pour l'exercice 2018 à 4.885.610 euros H.T.

- Fondation d'entreprise Onet

En 2018, la Fondation d'entreprise Onet a enregistré la démission de Monsieur Denis Gasquet, co-Président, remplacé dans ses fonctions par Madame Emilie de Lombarès, ainsi que celle de Monsieur Thierry Brunel, Vice-Président, remplacé au sein du conseil par Monsieur Gilles Lafon. La Fondation d'entreprise a accueilli une nouvelle Directrice Générale, Madame Caroline Orofino-Moheng, ainsi que la société de négoce Prodim, admise comme nouveau membre fondateur et qui participe au programme d'actions pluriannuel.

La journée de Solidarité et Logement nationale qui a eu lieu le 21 septembre 2018 a rassemblé plus de 150 collaborateurs sur 7 sites en France. Son fonctionnement est de plus en plus pris en charge par des financements extérieurs.

Le camion-douche remis aux services sociaux de la Ville de Marseille en 2017 a peu fonctionné en 2018 du fait de problèmes de révision et de maintenance qu'il a fallu régler avec la Ville.

La Fondation d'entreprise a également organisé deux campagnes de collectes de vêtements, jouets; livres, produits d'hygiène, qui ont rencontré un franc succès auprès des collaborateurs sensibilisés à la cause du mal-logement.

Ces actions amènent une reconnaissance de la crédibilité de la Fondation Onet par les acteurs associatifs et les pouvoirs publics. La Fondation œuvre aussi à une meilleure connaissance de ses fondamentaux auprès des collaborateurs et cadres dirigeants du groupe

- Endettement et remboursement anticipé

Au 31 décembre 2018, la société ne dispose d'aucun endettement financier, à l'exception de l'emprunt obligataire à bons de souscription d'actions dont les caractéristiques sont exposées dans le paragraphe ci-dessous. Au 31 décembre 2018, le montant capital plus intérêts capitalisés s'élève à 77.446.501 euros.

- Restructuration du capital social

Par suite de la dissolution sans liquidation de la SDMO (cfr infra), la société détenait 775.916 de ses propres titres que l'Assemblée générale extraordinaire du 25.06.2018 a décidé d'annuler, déléguant les pouvoirs nécessaires à la Présidente pour réaliser une réduction de capital par rachat d'actions d'un montant de 7.759.160 euros. Celle-ci a eu pour effet de réduire le capital social à 119.861.810 euros, divisé en 11.986.181 actions de 10€, l'excédent de la valeur nette comptable des titres par rapport à leur valeur vénale étant imputée sur le poste « autres réserves ».

Par ailleurs le Directoire du 25.09.2017 avait décidé, sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juillet 2017, d'attribuer 60.900 actions de préférence à dix salariés et mandataires sociaux de la Société (les ADP G) et fixé à un an la durée de la période d'acquisition.

A l'issue de cette dernière, le Directoire par délibération du 26.09.2018 a constaté l'attribution définitive de 41.650 actions de préférence de catégorie G (les ADP G°) à 8 cadres dirigeants du groupe, deux bénéficiaires n'ayant pas rempli les conditions fixées pour leur attribution définitive par le Directoire.

Lequel a procédé à l'émission des 41.650 actions de préférence d'une valeur nominale de 10€, libérées par prélèvement d'un montant de 416.500 euros sur la réserve constituée à cet effet à partir du bénéfice distribuable de l'exercice.

Le capital social a été augmenté en conséquence d'un montant de 416.500 euros, en sorte que ce dernier s'élevait en fin d'exercice à 120.278.310 euros, divisé en :

- ✓ 11.108.384 actions ordinaires
- ✓ 877.797 actions de préférence de catégorie E (Les ADP E)
- ✓ 41.650 actions de préférence G (Les ADP G)

- Modification de la gouvernance de la société

Par délibération prise le 08.02.2018, le Conseil de surveillance a constaté la démission de ses fonctions de membre et Président du Conseil de surveillance de Monsieur Louis Reinier (malheureusement décédé depuis), et a désigné pour lui succéder dans cette fonction Madame Emilie de Lombarès. Il a également désigné Monsieur Jacques Lecat en qualité de vice-Président, et coopté comme nouveau membre Monsieur Stéphan Brousse.

Monsieur Denis Gasquet, membre du Directoire, a présenté la démission de ses fonctions à effet du 31 août 2018.

Madame Emilie de Lombarès a démissionné de son mandat de Présidente du conseil de surveillance de la société à effet du 31.08.2018, et a été nommée membre du Directoire de la Société, à compter du 1^{er} septembre 2018.

Monsieur Michel Coquet a été coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance à compter du 1^{er} septembre 2018 et à compter de cette date a été désigné en qualité de Président.

✓ Nouvelle composition du Directoire de la société, à compter du 01.09.2018 :

- Madame Elisabeth Coquet-Reinier, Présidente
- Madame Emilie de Lombarès

✓ Nouvelle composition du conseil de surveillance à compter du 01.09.2018 :

- Monsieur Michel Coquet, Président
- Monsieur Jacques Lecat, vice-Président
- Monsieur Benjamin Coquet-Reinier
- Monsieur Maurice de Kervenoaël
- Monsieur Stéphan Brousse
- EMZ PARTNERS,
- Monsieur Christian Germa

- Prêt à Onet SA et mise en place d'un cash pooling

Une convention de compte-courant a été mise en place le 24 juin 2015 entre la société Holding Reinier et la société Onet SA, pour une durée indéterminée, dont la rémunération était indexée sur le taux Eonia, majoré de 0,75%. Par avenant du 13 décembre 2016, l'indice de référence pour la rémunération a été modifié, celle-ci étant désormais indexée sur le taux Euribor 2 mois (réputé égal à 0 si négatif). Pour tenir compte de la disparition de l'Euribor 2 mois en décembre 2018, un nouvel avenant du 11 décembre 2018 a substitué à ce dernier le taux Euribor 3 mois.

Au 31 décembre 2018, le solde de ce compte-courant est de 117,69 M€ (Holding Reinier prête à ONET SA), compensé dans le cadre de la mise en place du cash pooling par 71,85 M€ de créances nettes vis à vis des filiales, soit un solde de compte courant cash pooling de 45,84 M€.

COMPTES DE LA SOCIETE HOLDING REINIER

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Le bilan arrêté au 31.12.2018, comporte à l'actif, 359,4 M€ d'immobilisations, contre 355,5 M€ à fin 2017, ainsi que 135,5 M€ de créances dont 117,6 M€ de compte courant cash pooling, 13,7 M€ de boni d'intégration fiscale, 531 K€ de CICE, et 790 K€ de disponibilités.

Au passif, outre 218,6 M€ de capitaux propres (-28,6 M€), on note 277,2 M€ de dettes, correspondant à 77,4 M€ d'emprunt obligataire, et pour l'essentiel à 182,8 M€ de comptes courants d'intégration fiscale relatifs au CICE restant à imputer par les filiales.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 5.474.083 euros, contre 5.050.652 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 8,38%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 15 personnes, identique à celui de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -2.187.899 euros, contre -1.805.502 euros à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de -21,18%.

Le résultat financier ressort pour l'exercice à -5.421.828 euros, contre 10.824.156 euros, soit une variation négative de 150,09 %.

Le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -7.609.727 euros, contre 9.018.654 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -184,37%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -39 euros contre -18.804 euros pour l'exercice précédent.

- d'un crédit d'impôt sur les sociétés de 5.094.318 euros, contre 4.715.762 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par une perte de -2.515.448 euros, contre un bénéfice de 13.715.612 euros en 2017, soit une variation négative de 118,34. %.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 495.764.351 euros, contre 508.882.532 euros à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation négative de 2,58. %.

INFORMATION OBLIGATOIRE SUR LES DELAIS DE REGLEMENT

En application des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

☐ Les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ;

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

Article D. 441 - I. - 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 - I. - 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées	58					10	0					1	
Montant total des factures concernées TTC (€)	127 769	-59 105	0	6 000	-177	-53 282	0	0	0	0	55 938	0	55 938
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC *	6,44%	-2,98%	0,00%	0,30%	-0,01%	-2,68%							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC *							0,00%	0,00%	0,00%	0,85%	0,00%	0,85%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues	NON APPLICABLE						NON APPLICABLE						
Montant total des factures exclues TTC (€)	NON APPLICABLE						NON APPLICABLE						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels : mentionnés sur les bons de commande, les contrats et/ou les factures ☐ Délais légaux						☒ Délais contractuels : mentionnés sur les bons de commande, les contrats et/ou les factures ☐ Délais légaux						

* les montants TTC des achats et du chiffre d'affaires incluent une TVA au taux de 20%

COMPTE-RENDU DES PRINCIPALES ACTIVITES DES UNITES OPERATIONNELLES DU GROUPE EN 2018

RESEAU SERVICES ONET

Le Réseau Services Onet (RSO) consolide depuis 2015 les 8 métiers de services aux entreprises que sont la Propreté, le nettoyage sur matériel Roulant, l'aéroportuaire, la Sécurité Humaine et électronique, l'accueil en entreprise, la logistique et le Négoce.

RSO présente une progression du chiffre d'affaires de 3,2%. Cette dynamique est portée par l'ensemble des métiers avec une forte hausse sur les BU nationales Logistique (+9,6%), notamment avec un fort développement sur le secteur automobile et aéronautique, et la Sécurité Electronique (+7,7%).

Les activités historiques affichent également une croissance dynamique : +8,3% en Sécurité humaine, 4,6% en nettoyage sur matériel roulant, 4% en assistante aéroportuaire. Seule l'activité propreté reste stabilisée avec une croissance de 0,7%.

2018 est marquée par la modification du périmètre de l'activité Aéroportuaire avec l'abandon du hub en octobre (impact 20 M€ annuel), le démarrage du TDS3 (6 M€ annuel) et sur Saint Exupéry le début des activités PHMR en novembre.

A noter que les résultats analytiques 2017 ont été retraités, les redevances ont en effet été augmentées à postériori afin d'atteindre l'équilibre des centre de coûts.

Le résultat analytique de RSO termine l'année à 29 M€ soit au même résultat opérationnel qu'en 2017.

Plusieurs éléments concourent notamment à ce phénomène. :

- La perte du point de CICE entre les deux phases 2017 – 2018 pour 8 M€
- Les coûts de sorties supérieurs de 0,9 M€
- La renégociation du marché Air France.

Le début de l'année 2019 est marqué par la poursuite d'une amélioration de la rentabilité notamment par un changement d'organisation chez RSO

ONET TECHNOLOGIES

L'année 2018 est très largement supérieure en termes d'activité à l'année 2017, +6,4% soit 17,4 M€, croissance essentiellement portée par la Direction Exploitation & Formation (+17,8 M€).

L'année a été marquée par la réduction du périmètre des marchés LHA et Production sur Vrac FI ainsi que la fermeture du site de la Hague, notons également la fin du contrat du Liner de Paluel.

La rentabilité est inférieure à 2017, qui reste une année particulière en terme de rentabilité, mais cependant les objectifs de profitabilité de la BU ont été dépassés.

Onet Technologies réalise en 2018 un résultat opérationnel en hausse (+7,3 M€) mais la profitabilité (+2,5%) diminue par rapport à 2017 (-1,2 points).

En 2019, le chiffre d'affaires devrait diminuer de 7,2 M€ par rapport à 2018 mais un effort important sur la rentabilité est projeté afin d'atteindre une profitabilité de 3,4% versus 2,5% au 31 décembre 2018.

AXXIS RESSOURCES

Le chiffre d'affaires de 2018 est en progression de 9,6% par rapport à 2017 soit un peu plus de 13 M€ supplémentaires. Cette évolution reste toutefois inférieure aux prévisions budgétaires, La progression avec les Clients Groupe est de 9,3% par rapport à 2017. La progression est très forte sur Onet Technologies (63%) mais demeure quasi nulle sur RSO (1%).

Le chiffre d'affaires avec les Clients hors Groupe est en progression de 10% en comparaison de celui de décembre 2017.

Le RO (3,1M€) est en retrait de 20.5% par rapport à l'an passé où il s'élevait à 3,9 M€ mais il demeure supérieur à celui prévu budget qui s'élevait à 2,8 M€.

La profitabilité s'établit à 2,1% pour 2,8% l'an passé et 1,8% au budget.

A noter que sur 2018, la perte du point supplémentaire de CICE a grevé le RO d'Axxis Ressources de 730k€, ainsi qu'un impayé de plus de 600 k€ sur le client Fondeville, contrebalancé par l'abandon du fonds de formation du FSPI qui a généré sur 2018 un produit non anticipé de 571 k€.

Les perspectives 2019 sont positives et permettent de penser qu'Axxis Ressources sera sur l'année à minima dans le respect du budget, celui-ci tenant compte de la conjoncture économique favorable dans l'interim.

Deux prérequis majeurs sont nécessaires à la réalisation du budget volontariste de l'année 2019 :

- La mise en place d'une CV-thèque
- La mise en place d'une Direction Commerciale

RESEAU INTERNATIONAL

En 2018, le chiffre d'affaires de la Division Internationale s'est élevé à 262 M€ (pour rappel environ 45 M€ en 2013), en nette progression par rapport au budget et à l'année N-1. Retraitée de l'acquisition d'Impacto et de l'effet année pleine de Centro, la croissance organique est de 5,2%. Le résultat agence s'élève quant à lui à 13.8 M€, en deçà du budget mais en nette progression par rapport à l'année précédente.

Onet réalise en Péninsule Ibérique un chiffre d'affaires de l'ordre de 116 M€ et un résultat Agence (EBIT avant contributions Groupe) de l'ordre de 2.7 M€. Année marquée par l'acquisition

d'Impacto réalisée le 27/07, société principalement implantée au pays Basque et exerçant le métier du nettoyage classique. Sur 2018 (part ONET), Impacto a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 7,4 M€ pour un résultat agence de 0,5 M€. Il est à noter la surperformance commerciale de la filiale avec 34 M€ de nouveaux contrats sur 2018.

Onet au Maroc atteint un chiffre d'affaires en 2018 de l'ordre de 0,9 M€. L'équilibre en résultat (qui était l'objectif assigné) n'est pas atteint, principalement à cause de retards (du fait du client) dans l'exécution des contrats en backlog.

ONET en Suisse clôture l'année avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 11,5 M€ et un résultat agence déficitaire de l'ordre de 1,4 M€. L'année 2018 très difficile en Suisse a été marquée par un retard en développement commercial et des pertes fin 2017 avec des effets reports 2018 non prévus budgétairement. Bien que le résultat de la filiale reste déficitaire, la tendance des 2-3 derniers mois est plus encourageante, démontrant que les actions de fond portent leurs fruits (négociation d'avenants sur les contrats des toilettes publiques de la ville de Genève et de McDonald's, mise en place de jours de carence...). Il n'y a plus de contrats déficitaires dans le Top 10.

Onet Luxembourg réalise une bonne année avec un chiffre d'affaires d'environ 17 M€ et un résultat agence de l'ordre de 1,1 M€, soit bien au-delà de son budget. La dynamique commerciale est bonne, l'exploitation est maîtrisée et les coûts de structure sont surveillés.

La filiale EPM aux Etats-Unis a généré un chiffre d'affaires de près de 13.3 M€ pour un résultat agence de l'ordre de 2.6 M€. D'un point de vue commercial :

Le niveau de backlog s'élève à fin décembre à 8.5 M\$, ce qui est satisfaisant ;

Le pipe est bien alimenté (tant à l'international – Japon, Mexique... - qu'aux US) et la diversification engagée.

Ces deux éléments offrent une bonne visibilité sur la réalisation du budget 2019.

La filiale SM21 au Brésil réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 28 M€ (au-delà du budget) et un résultat en décalage principalement dû à des provisions pour créances douteuses pour 1,4 M€, des provisions pour charges à payer suite à l'arrêt du contrat HSE pour 0,2 M€ compensées en partie par de la facturation exceptionnelle à hauteur de 0,6 M€ et des revalorisations contractuelles pour 1,1M€.

La filiale brésilienne Centro Serviços a été acquise le 19/09/2017 (70% des titres). Cette acquisition nous permet d'atteindre une taille critique sur le marché brésilien et de nous positionner comme l'un des leaders du marché sur Sao Paulo. Sur l'année 2018, Centro a réalisé un chiffre d'affaires d'un peu plus de 75 M€ avec une profitabilité à 14,1% versus 16,9% prévue au budget. Le décalage budgétaire d'activité est lié à un retard du développement commercial, notamment du fait du ralentissement des appels d'offres durant cette année électorale au Brésil. A noter également l'arrêt du contrat de la ligne 5 du métro qui a grevé la rentabilité 2018 de la filiale. Une nouvelle organisation et un plan d'action ont été mis en œuvre sur le 4^{ème} trimestre 2018 afin d'augmenter notamment le taux de transformation des réponses à appels d'offres ce qui laisse envisager une année 2019 en phase avec sa projection budgétaire.

REPORTING FINANCIER 2018

L'exercice 2018 a généré un free cash-flow de +38.9 M€ contre +41.1 M€ à fin 2017. Cette légère baisse de 2.2 M€ est principalement la conséquence de l'évolution de la variation du besoin en fonds de roulement (effet de -10.9 M€ sur le cash-flow par rapport à N-1), combinée à l'accroissement de l'impôt courant des filiales étrangères (effet de 2.8 M€), et non couverte par l'EBITDA publié de 87,3 M€ (EBITDA pro forma de 87,9 M€) contre 74,3 M€ un an plus tôt (85,4 M€ pro forma).

L'endettement net apparaît à 200.9 M€ au 31 décembre 2018, en diminution de 8.7 M€ par rapport à celui à fin 2017 (209.6 M€), conséquence de l'amélioration du niveau de la trésorerie de fin d'année.

Compte-tenu de ses besoins de financement à court terme, le Groupe dispose d'une ligne de crédit BPI d'un montant de 22.5 M€ nets. A cette dernière est venu s'ajouter le recours habituel

à l'affacturage, avec un encours moyen financé de 86.3 M€ sur l'exercice, contre 62.9 M€ l'exercice précédent.

Les covenants bancaires sont respectés au 31.12.2018, avec au niveau financier un ratio de levier pro-forma s'établissant à 1.51 en fin d'exercice.

COMPTES CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés de Holding Reinier et de ses filiales ont été préparés conformément au référentiel IFRS (normes internationales d'information financière), tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Le périmètre de consolidation est composé au 31.12.2018 de 81 entités consolidées, dont 23 filiales en périmètre international.

Toutes les informations complémentaires relatives aux comptes consolidés sont contenues dans les notes annexes aux comptes consolidés.

Le bilan

L'actif du bilan se scinde en actifs non courants et en actifs courants.

Les actifs non courants sont en accroissement de 9.769 K€, à 581.377 K€.

Les actifs courants sont en accroissement de 83.516 K€, à 773.913 K€.

Capitaux propres consolidés IFRS :

Cet indicateur qui représente 22,51% du total du bilan consolidé passe de 286.136 K€ à 305 133 K€ à fin 2018.

Le passif du bilan se scinde également en passifs non courants et en passifs courants.

Les passifs non courants sont en accroissement de 17.395 K€, à 352.299 K€ et les passifs courants sont en accroissement de 56.893 K€, à 697.858 K€.

La dette nette hors OBSA totalise 132,6 M€ à fin 2018, en réduction de 9,8% sur l'exercice précédent. Avec les OBSA, la dette nette s'élève à 200,9 M€.

Le compte de résultat

Le produit des activités ordinaires enregistre une hausse de 6,71%, à 1.948.755 K€.

Corrigée de la croissance externe, la progression de chiffre d'affaires s'établit à +4,7%.

Le résultat opérationnel 2018 s'affiche à 52.661 K€, en progression de 7,72%.

Le résultat financier s'alourdit et s'établit à -22,644 millions d'euros (-27,21%) au 31 décembre 2018.

La cotisation d'impôt sur les bénéfices se réduit de 55,91% , à 2.574 K€.

Le résultat consolidé est positif et totalise 32.565 K€ contre 36.586 K€ au 31.12.2017, en diminution de 10,99 %.

Information sur la situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation (art. L 233-26 du Code de commerce)

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
Activité corrigée	1 325 701	288 296	150 168	261 467	6 003	2 031 634
Dont produits externes (*)	1 300 620	288 296	104 152	261 467	6 003	1 960 537
Dont prestations inter secteurs	3 407		45 757			49 164
Dont prestations intra secteurs	21 674		259			21 933
Résultat de gestion (**)	29 011	7 330	3 090	13 843	715	53 989

(*) Les produits externes correspondent aux transactions réalisées avec des tiers extérieurs au Groupe, les produits inter-secteurs à celles réalisées à l'intérieur du Groupe avec d'autres segments d'activité.

(**) La ventilation du résultat de gestion par segment d'activité est présentée nette des éliminations inter-segment d'activité.

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
France	1 325 701	288 254	150 168	0	6 003	1 770 126
Hors France	0	42	0	261 467	0	261 509
Total activité corrigée (*)	1 325 701	288 296	150 168	261 467	6 003	2 031 635

(*) La ventilation de l'activité corrigée est réalisée par origine, en fonction du pays de la société qui facture.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code de commerce, nous vous demandons de bien vouloir approuver ces comptes consolidés, arrêtés au 31.12.2018.

FILIALES DIRECTES ET PARTICIPATIONS

ONET SA

La société ONET SA, dont notre société détient directement 96,80 % du capital au 31.12.2018, a enregistré en 2018 un chiffre d'affaires de 41.503.186 euros, contre 41.049.158 euros à fin 2017, en accroissement de 1,11% et réalisé un résultat net de -1.261.732 euros, contre un bénéfice de 3.184.955 euros à fin 2017.

DISSOLUTION SANS LIQUIDATION DE LA SDMO

Le 9 mai 2018, la Société, qui s'était rendue propriétaire de 100% des actions de la Société du Management Onet SDMO auprès de la société Onet SA, a décidé de réaliser une dissolution sans liquidation de cette société, en application des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Par l'effet de cette opération, la Société a reçu l'intégralité de l'actif et du passif de cette société, dont 775.916 de ses propres actions, représentant 6,08% de son capital, actions ultérieurement annulées par l'AGE du 25.06.2018..

L'annulation des titres qui a suivi a généré la constatation d'un mali technique de 12,4 M€ affecté à l'actif sous-jacent, c'est à dire les titres.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

✓ Attribution gratuite d'actions

Par délibération du 7 mars 2019, le Directoire, usant de la délégation de pouvoirs octroyée à cet effet par l'assemblée générale mixte des associés du 19 juillet 2017 a décidé, en conformité des dispositions du pacte d'associés du 28 avril 2017, d'attribuer gratuitement 9.100 actions de préférence de catégorie G (les ADP G) au président de la SAS Réseau Services Onet. Aux termes de cette décision la durée d'acquisition de ces actions est fixée à un an.

PERSPECTIVES GENERALES 2019 POUR LE GROUPE HOLDING REINIER

L'année 2019 est marquée par le changement des dispositifs d'aides sociales telles que la suppression du CICE dès le mois de Décembre 2018 et l'application d'une baisse de l'assurance maladie de 6 points dès le 1^{er} janvier 2019, suivie au 1^{er} octobre 2019 par un élargissement de l'assiette des allègements aux cotisations chômage et retraites. L'enjeu pour le groupe cette année sera donc de préserver sa rentabilité tout en menant une stratégie commerciale sélective basée sur une recherche de croissance profitable et durable. Cette ambition se décline au quotidien au travers de nos actions commerciales auprès des clients et des différents plans d'action opérationnels menés dans notre réseau d'agence.

PERSPECTIVES PROPRES DE LA SOCIETE

La société envisage, pour l'exercice en cours, la poursuite de son activité de société animatrice du groupe spécialisé dans les métiers d'ingénierie et de services aux entreprises et aux personnes qu'elle contrôle directement.

MANAGEMENT DES RISQUES

Pratique des sociétés cotées, initiée par le Directoire d'Onet SA. Une actualisation de la cartographie des risques est faite chaque année.

La démarche est déployée dans chacun des pôles métiers.

Une coordination est assurée par un Comité de management des risques.

Le Directoire d'ONET SA et le comité d'audit du conseil de surveillance de la société prennent connaissance de ces éléments.

En soutien de cette démarche, un programme pluriannuel de renforcement du contrôle interne est en cours de réalisation, en coordination avec les Commissaires aux comptes du groupe.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a entrepris aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé. Ces activités sont effectuées au niveau de sa fille ONET SA et/ou les filiales spécialisées de cette dernière.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice se montant à -2.515.448,00 euros, de la manière suivante :

Perte nette de l'exercice.....	-2.515.447,97 €

Résultat net à affecter:	-2.515.447,97 €

- Autres réserves -2.515.447,97 €

Total égal : -2.515.447,97 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'établiraient à : 218.584.051 €.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants:

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2015	5.000.000		
2016	5.000.000		
2017	5.000.000		

PROPOSITION DE REPARTITION D'UNE PARTIE DE LA PRIME D'EMISSION

Nous vous proposons, conformément aux dispositions de l'article L 232-11 du Code de commerce, de procéder à titre exceptionnel à un paiement de dividendes prélevés sur le montant de la prime d'émission figurant au passif du bilan de la société, d'un montant de 5.000.000 euros, soit l'équivalent de 0,4157 euro par action.

Cette répartition, faite également entre les associés est éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts.

Le dividende sera mis en paiement à compter de la date de l'Assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts dans sa rédaction issue de la loi n° 2017-1837 du 30.12.2017, le montant brut de cette distribution de dividendes sera soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) au taux de 12,8%

Les personnes physiques bénéficiaires peuvent demander à être dispensées du PFNL de 12,8% si elles appartiennent à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à

- ✓ 50.000 euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs,
- ✓ 75.000 euros pour les couples soumis à imposition commune.

Par dérogation à l'application du PFNL, ces dividendes pourront, sur option du contribuable exprimée dans sa déclaration de revenus, être assujettis au barème progressif de l'impôt sur le revenu, après application d'un abattement de 40%, mais cette option sera globale pour tous les revenus mobiliers perçus en cours d'année.

Que cette option soit exercée ou non, cette distribution de dividendes afférant à des titres non-inscrits sur un PEA supportera également les prélèvements sociaux au taux de 17,2%, prélevés à la source par la société distributrice.

En conséquence, le montant brut des dividendes revenant à chacun des associés sera diminué :

- (i) du montant du prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 %;
- (ii) du montant des prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

Nous vous proposons d'affecter les dividendes afférents aux actions autodétenues, qui ne pourra être versé conformément aux dispositions de l'article L 225-210, intégralement au compte « Autres réserves ».

Nous vous rappelons que les termes et conditions de l'émission de 6.900 obligations auxquelles sont attachés 6.900 bons de souscription d'actions de la Société (les « OBSA »), tels qu'adoptés par l'Assemblée générale extraordinaire du 13 avril 2017, prévoient en leur article 14.2 (iv) que « *dans le cas d'une distribution de dividendes ou d'acomptes sur dividendes, les droits de porteurs de BSA seront protégés (i) par l'application des dispositions des articles L228-99 2^{ème} du Code de commerce et R228-89 du Code de Commerce ainsi que par (ii) la constitution sur un compte bancaire bloqué au profit des porteurs de BSA du montant correspondant à l'application des dispositions visées au (i) ci-devant, lequel serait libéré sans délai au profit des porteurs de BSA à due concurrence et au fur et à mesure de l'exercice des BSA* ».

Nous vous demandons, en application de ce qui précède, de bien vouloir donner tout pouvoir à la Présidente du Directoire pour virer, sur le compte bancaire bloqué au profit des porteurs de BSA, ouvert en 2017, une somme correspondant aux droits des porteurs tels qu'énoncés ci-avant, soit s'agissant de la distribution de dividendes prélevée sur le bénéfice de l'exercice 2018 proposée supra, une somme de 370.017 euros.

PRISES DE PARTICIPATIONS DE L'EXERCICE

En application des dispositions de l'article L 233-6 du Code de Commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société n'a procédé à aucune prise de participation significative dans une société.

INFORMATION SUR LES SOCIETES CONTROLEES

Néant

CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 227-10 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons également d'approuver les éventuelles conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé. Vos Commissaires aux comptes ont été informés s'il y a lieu de ces conventions qu'ils vous relateront le cas échéant dans leur rapport spécial.

RATIFICATION DE LA COOPTATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nous vous rappelons que le Conseil de surveillance, par délibération du 27 juillet 2018, a nommé à titre provisoire en qualité de membre à compter du 1^{er} septembre 2018, pour la durée restant à courir du mandat de Madame Emilie de Lombarès, soit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2020, Monsieur Michel Coquet, domicilié 36, Boulevard de l'Océan 13009 Marseille.

Conformément aux dispositions légales et statutaires nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette cooptation.

MODIFICATION STATUTAIRE : SUPPRESSION DE L'OBLIGATION DE DESIGNER UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

Nous vous proposons de mettre en conformité la rédaction de l'article 21 des statuts avec les dispositions de l'article L 823-1 du Code de commerce qui prévoit la suppression de l'obligation de nommer des Commissaires aux comptes suppléants lorsque le ou les Commissaires titulaires ne sont pas des personnes physiques ou des sociétés unipersonnelles.

L'article 21 des statuts serait ainsi rédigé :

Article 21 – COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le contrôle de la Société est exercé par un ou plusieurs commissaires aux comptes titulaires exerçant leur mission conformément à la loi.

Les commissaires aux comptes sont nommés pour six exercices sociaux ; leurs fonctions expirent à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes du sixième exercice social.

(Le reste sans changement).

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des Sociétés ERNST & YOUNG AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire et AUDITEX, Commissaire aux comptes suppléant, arrivant à expiration à l'issue de la réunion de la présente Assemblée Générale, nous vous proposons de renouveler le mandat de la Société ERNST & YOUNG AUDIT pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Pour nous conformer à la rédaction de l'article L 823-1 du Code de Commerce dans sa rédaction issue de la loi du 9 décembre 2016, nous vous proposons de ne plus désigner de Commissaire aux comptes suppléant, sous condition d'avoir mis en conformité la rédaction de l'article 21 des statuts avec la loi nouvelle comme proposé ci-dessus.

FIXATION DU MONTANT DES JETONS DE PRESENCE A ALLOUER AU TITRE DE 2019

Nous vous proposons de statuer d'ores et déjà sur la fixation du montant maximal des jetons de présence susceptibles d'être attribués par le Conseil de surveillance à tout ou partie de ses membres ou des membres des comités créés ou à créer au titre de l'exercice 2019. Ces jetons de présence seront payables en juin 2020 selon la répartition dont le Conseil de surveillance aura convenu. Il vous est suggéré de le maintenir à 250.000 euros.

IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS- ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE EN FAVEUR DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

En application des dispositions de l'article L 225-100-1, les informations relatives aux conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société et de ses filiales françaises et étrangères, incluant les conséquences sur le changement climatique de leurs activités et de l'usage des biens et services qu'elles produisent ainsi que leurs engagements dans le cadre de la lutte contre les discriminations et la promotion des diversités et en faveur de l'économie circulaire, sont incluses dans le rapport Développement Responsable Exercice 2018 joint en annexe.

Conformément aux dispositions légales, les informations contenues dans ce rapport ont fait l'objet d'une vérification par divers organismes tiers indépendants accrédités, dont la liste figure en page 58 dudit rapport.

PLAN DE VIGILANCE

Un plan de vigilance répondant à l'obligation prévue à l'article L 225-102-4 du Code de commerce, comportant les mesures de vigilance raisonnable propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves aux droits humains et aux libertés fondamentales, à la santé, à la sécurité des personnes et à l'environnement, a été élaboré par le Comité de Vigilance du Groupe constitué à cet effet. Le périmètre d'application de ces mesures de vigilance comprend les activités propres de la société et des sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement, ainsi que celle des sous-traitants et fournisseurs.

Le plan ainsi que le compte-rendu de sa mise en œuvre figurent en annexe au présent rapport.

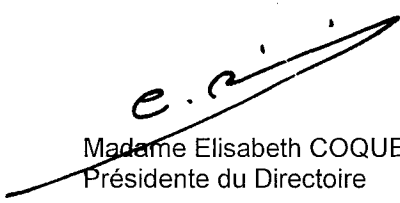
LISTE DES SUCCURSALES EXISTANTES

Au titre de l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'exploite aucune succursale.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts, pour un montant de 30.979 euros.

Nous vous invitons, après lecture des rapports des Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions soumises à votre vote.



Madame Elisabeth COQUET-REINIER
Présidente du Directoire



PLAN DE VIGILANCE 2018

HOLDING REINIER

SOMMAIRE

1- CARTOGRAPHIE DES RISQUES :.....	3
2- PROCEDURES D'EVALUATION REGULIERE DE LA SITUATION DES FILIALES, DES SOUS-TRAITANTS OU FOURNISSEURS	6
3- ACTIONS ADAPTEES D'ATTENUATION DES RISQUES OU PREVENTION DES ATTEINTES GRAVES.....	7
4- MECANISME D'ALERTE ET DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS	9
5- DISPOSITIF DE SUIVI DES MESURES MISES EN ŒUVRE ET D'EVALUATION DE LEUR EFFICACITE	9
6- COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU PLAN DE VIGILANCE	10

PLAN DE VIGILANCE HOLDING REINIER 2018-2019

En soutenant depuis 2004 les dix principes du Global compact, le groupe Onet s'est engagé à promouvoir et à protéger les droits humains internationalement reconnus, les libertés fondamentales, la santé et la sécurité, la préservation de l'environnement et à lutter contre la corruption dans le cadre de ses activités.

Pour répondre aux exigences de la loi n° 2017-399 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, la Holding Reinier a établi un plan de vigilance prenant en compte les travaux déjà menés dans le cadre de la gestion des risques et de la matrice de matérialité des enjeux RSE.

Ce plan est destiné à prendre des « mesures de vigilance raisonnables propres à identifier les risques et prévenir les atteintes graves envers les droits humains et libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement ».

Ce présent chapitre présente d'une manière synthétique ce premier plan de vigilance, construit autour des cinq obligations édictées par la Loi :

- Cartographie des risques
- Procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales, des sous-traitants ou fournisseurs
- Actions adaptées d'atténuation des risques ou prévention des atteintes graves
- Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements
- Dispositif de suivi des mesures mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité

1- CARTOGRAPHIE DES RISQUES :

Cette obligation, consiste en l'identification et l'évaluation des risques générés par les activités du Groupe.

Cette cartographie a été réalisée deux étapes :

- 1) Evaluation du niveau de Risques Inhérents concernant les 3 thématiques abordées par le Devoir de Vigilance.
C'est-à-dire indépendamment de toute stratégie de gestion mise en œuvre, concernant les atteintes qui peuvent résulter de nos activités et de nos relations commerciales envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement afin d'évaluer le profil de risque de notre organisation.
 - Dans un premier temps nous avons défini, pour l'ensemble de ces thématiques, une cinquantaine de facteurs de risques.
 - Nous avons ensuite identifié la présence de ces différents facteurs sur chacune de nos activités en France et à l'étranger.
 - Ceci nous a permis d'établir une première cartographie des risques inhérents à nos secteurs d'activité.
- 2) Dans une seconde phase nous avons recensé l'ensemble des dispositifs de maîtrise existants, et avons pu ainsi déterminer un niveau de risque net auquel est exposé notre Groupe.
 - En fonction du niveau de risque net auquel les différentes activités et/ou filiales sont exposées, nous pouvons si nécessaire planifier un certain nombre d'actions d'atténuation à mettre en place afin de consolider ce niveau de risque ou bien le réduire au mieux.

⇒ Présentation des différents niveaux de Risques inhérents aux secteurs d'activité sur lesquels le Groupe Onet est présent et établis au moyen de la cartographie des risques

➤ Risques relatifs au respect des droits humains et les libertés fondamentales → **Risque Inhérent FAIBLE**

Le Groupe n'est pas fortement exposé aux risques relatifs au respect des droits humains dans la mesure où la majorité de nos activités est localisée en France ou dans des pays disposant de législations conformes aux préconisations de l'Organisation Internationale du Travail :

- salaire minimum garanti aux salariés et heures supplémentaires payées,
- droit aux repos hebdomadaires et quotidiens,
- très peu de recours au travail de mineurs,
- accès à la formation professionnelle,
- accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap.

On peut toutefois relever plusieurs facteurs de risques de non-respect des droits humains, inhérents au secteur des activités de propreté et de sécurité en raison de la typologie des effectifs (origine, âge, genre et niveau de qualifications).

➤ Risques relatifs à la santé et de la sécurité → **Risque Inhérent ÉLEVÉ**

Dans les secteurs sur lesquels le Groupe intervient, une grande partie des activités consistant à effectuer des tâches physiques, la santé et la sécurité des salariés représentent un enjeu majeur.

Pour les activités propreté et logistique, le premier facteur de risque est lié aux postures, au port de charges et aux gestes répétitifs pouvant entraîner des troubles musculo-squelettiques (TMS). Un autre facteur de risque est l'exposition récurrente aux substances chimiques des produits d'entretien pouvant avoir un impact sur la santé (irritations, brûlures, allergies, gêne respiratoire...). Une utilisation non conforme (mauvais dosage, étiquettes non lues ou non comprises ...) peut aussi entraîner des accidents de travail ou des maladies professionnelles.

Certains environnements spécifiques représentent des risques supplémentaires pour les salariés, comme par exemple l'exposition aux risques biologiques pour la propreté en milieu hospitalier, l'exposition aux risques ionisants pour les activités dans le secteur du nucléaire.

Certains facteurs comme le vieillissement des effectifs ou le travail en horaires décalés sont aggravants vis-à-vis des risques précités.

Les travailleurs intérimaires peuvent être plus exposés aux risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles du fait de la précarité de cette main d'œuvre, du manque d'information ou d'encadrement du client, de formation et de connaissance des lieux et des procédés qui augmentent ainsi leur vulnérabilité.

Enfin, les facteurs de risques communs à tous les métiers exercés par le groupe sont le risque routier lié aux déplacements inhérents aux prestations de services et les risques psycho-sociaux (stress, harcèlement ...).

➤ Risques relatifs à l'atteinte de l'environnement → **Risque Inhérent ÉLEVÉ**

Les secteurs d'activité sur lesquels intervient le Groupe Onet ont différents impacts sur l'environnement de par :

- L'utilisation récurrente de produits chimiques donc effluents potentiellement dangereux (impact sur la biodiversité).
- La consommation d'énergie fossile (carburants) prépondérante (nombreux déplacements des agents, de l'encadrement chez les clients, transport des produits...) au regard de la consommation électrique, qui est globalement faible dans les activités de services opérationnels.
- La production de déchets (matériels bureautiques et informatiques, équipements électriques et électroniques pour les activités de propreté et de sécurité, déchets plastiques, papier, carton).
- La consommation d'eau est faible (même sur la propreté où les techniques d'essuyage, de balayage humide et d'aspiration sont majoritaires).

➤ Risques relatifs aux relations commerciales avec nos fournisseurs et sous-traitants ➔ **Risque Inhérent FAIBLE**

Dans le cadre de ses activités, le Groupe Onet a recours à des fournisseurs et des sous-traitants, pour lesquels la loi sur le devoir de vigilance nous impose également de réaliser un travail d'identification des risques d'atteintes graves envers les droits humains et libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement.

Le niveau de risque est déterminé en fonction des activités des fournisseurs et sous-traitants, de leur localisation, de leur taille et de la part d'achats qu'ils représentent pour le Groupe.

La spécificité de nos activités de prestations de services fait que la part des achats dans notre chiffre d'affaires est peu élevée (15%), et n'implique pas un recours prépondérant aux fournisseurs de produits et/ou matériels.

En effet, les principaux fournisseurs avec lesquels le Groupe entretient des relations contractuelles régulières sont des prestataires de services (par exemple, location longue durée de véhicules, location de biens domestiques, agence de voyages, agences d'intérim, etc...), le risque a donc été évalué comme faible.

Il peut également être déterminé en fonction du pays d'implantation : nos fournisseurs et sous-traitants sont majoritairement localisés dans des pays dont le classement IDH est inférieur à 30 : le risque est donc assez faible d'un point de vue géographique.

➤ En conclusion :

Les secteurs d'activité sur lesquels intervient le Groupe Onet présentent **un risque Inhérent FAIBLE** en matière d'atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement du fait notamment :

- d'un recours important à de la main d'œuvre, qui effectue majoritairement des tâches physiques entraînant un risque d'accident de travail
- d'un grand nombre de clients et de fournisseurs, ce qui multiplie d'autant les facteurs de risques : ainsi, il est plus complexe de s'assurer que les salariés bénéficient de conditions de travail décentes chez les clients, mais également que les fournisseurs agissent dans le respect des droits de l'homme et de l'environnement
- qu'une partie de ces activités soit localisée à l'étranger, ce qui impose de maîtriser et respecter les différentes législations mais également de mesurer l'impact sur les populations locales
- d'une utilisation récurrente de produits chimiques et de matériels, machines (risque de maladie et/ou d'accident)
- d'une consommation de ressources (notamment de carburants, en raison des activités de services)

2- PROCEDURES D'EVALUATION REGULIERE DE LA SITUATION DES FILIALES, DES SOUS-TRAITANTS OU FOURNISSEURS

Annuellement, la Direction de l'Audit et Gestion des risques adresse à chaque Direction opérationnelle et fonctionnelle du Groupe la demande d'actualisation des fiches de risques en termes d'évolution de l'évaluation du risque et de la mise en œuvre des actions d'atténuation.

Depuis 2018, un questionnaire d'autoévaluation est également adressé aux filiales étrangères afin de collecter les informations sur les actions menées et KPI associés permettant de prévenir la réalisation des principaux risques en matière de droits humains, santé-sécurité et environnement.

Evaluation régulière de la situation du Groupe et de ses filiales	
Evaluations Communes aux trois thématiques	
La Direction Audit Interne conduit chaque année des audits de conformité sur certains de ces risques selon un programme validé par le Directoire.	
Pour chaque métier, les plus grosses filiales sont évaluées en matière de RSE via la plateforme ECOVADIS et la Direction Développement Responsable publie les résultats dans le rapport RSE de l'année concernée.	
Evaluations Spécifiques à chacune des trois thématiques	
Droits humains et libertés fondamentales	
NA	
Santé sécurité	
Annuellement, les Directions QSE métiers mènent des audits internes et sont audités par tierce partie en matière de prévention Santé/Sécurité dans la cadre des démarches MASE (RSO, Axxis ressources) et OHSAS 18001 (Onet Technologies, Onet Espagne, Onet Suisse et Onet Luxembourg)	
Environnement	
Annuellement, les Directions QSE métiers mènent des audits internes et sont audités par tierce partie en matière de préservation de l'environnement dans la cadre des démarches ISO 14001 (RSO, Onet Technologies, Onet Espagne, Onet Suisse et Onet Luxembourg)	
Evaluation régulière de la situation des Fournisseurs / Sous-traitants	
Evaluations Communes aux trois thématiques	
Les principales évaluations concernant les fournisseurs et sous-traitants sont menées par la Direction Achats avec : ▪ Utilisation de l'application E-Attestation qui permet de s'assurer que les fournisseurs et sous-traitants remplissent bien leurs obligations liées à la réglementation fiscale et sociale et à l'embauche des travailleurs étrangers. ▪ Mise en place de questionnaires de référencement incluant des critères RSE. <i>Ces deux points seront évoqués dans le paragraphe suivant car ils constituent également des actions permettant d'atténuer le niveau de risque.</i>	

3- ACTIONS ADAPTEES D'ATTENUATION DES RISQUES OU PREVENTION DES ATTEINTES GRAVES

Le groupe Onet déploie des dispositifs d'atténuation des risques adaptés aux différentes situations induites par ses activités. Ces dispositifs peuvent être déployés soit au niveau du Groupe, soit au niveau d'une filiale, soit au niveau sectoriel. Dans une démarche d'amélioration permanente, ces dispositifs évoluent au regard des résultats des évaluations régulières de la situation des filiales et fournisseurs / sous-traitants. Ces actions permettent de réduire ou limiter les risques inhérents pour passer à un risque net de niveau inférieur.

Actions d'atténuation des risques pour le Groupe et ses filiales	
Actions communes aux trois thématiques	
Depuis 2002, déploiement d'une politique développement responsable adressant les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux	
Depuis 2003, mise en œuvre d'un Comité Développement Responsable	
Depuis 2004, adhésion aux 10 principes du Global Compact et publication de la « communication on progress » annuelle	
Depuis 2017, diffusion du code d'éthique Onet à chaque membre de l'encadrement de chaque filiale française et étrangère qui réprecise les principes éthiques pour trois domaines : ▪ Respect des personnes dont le respect des droits de l'homme et droits sociaux du pays d'implantation, le respect de la dignité, l'interdiction de faire travailler des salariés sur des sites ONET ou sites clients où les conditions de sécurité sont insuffisantes au regard du process d'évaluation et de maîtrise des risques ▪ Hygiène et Sécurité ▪ Intégrité et loyauté des pratiques commerciales ▪ Respect de l'environnement	
Depuis 2018, mise en place d'un comité d'éthique intégrant un membre qualifié extérieur	
Actions spécifiques à chacune des trois thématiques	
Droits humains et libertés fondamentales	
Mise en œuvre d'une politique RH intégrant les actions de prévention des risques identifiés de harcèlement moral, sexuel et discrimination	
Mise en œuvre d'une politique de Qualité de vie au travail sur certaines filiales françaises	
Dans le cadre de l'université, mise en œuvre de formations spécifiques sur la politique RSE et éthique du groupe avec notamment des modules spécifiques en cycle MCR sur la gestion du fait religieux, la prévention des RPS, la prévention de la discrimination et passage du SULITEST (test international, reconnu par l'ONU, sur les connaissances des enjeux du développement durable).	
Mise en œuvre de formations en e-learning via la plateforme Blue Campus en droit social et droit des affaires	
Mise en œuvre de formations Oasis diversité intégrant la prévention de la discrimination.	

Actions spécifiques à chacune des trois thématiques (Suite)

Santé sécurité

Mise en œuvre d'un système de management de la santé-sécurité répondant aux exigences légales et normatives des référentiels MASE ou OHSAS 18001 et CEFRI pour les activités sous rayonnement ionisant.

Politique POP pour prévention des risques en interne et en externe :

- Formation prévention sécurité pour limiter les accidents de travail.
- Formation d'une centaine d'agents de prévention Troubles Musculo-squelettiques sur les activités de propreté et mise en œuvre d'exosquelette sur les activités nucléaires.

Mise en œuvre de formations en e-learning via la plateforme Blue Campus en Hygiène Sécurité.

Déploiement Solution Biogistic : utilisation de produits biotechnologiques et éco-labellisés afin de préserver la santé des personnes sur sites (que ce soit nos agents ou nos clients) en supprimant le risque chimique et afin de préserver l'environnement en supprimant les effluents toxiques et en diminuant les déchets plastiques (contenants).

Mise en place d'un dispositif de prévention aux risques routiers.

Mise en œuvre de procédures Groupe sur :

- La prévention du risque harcèlement et le Traitement de situation présumée de harcèlement
- La formation de l'ensemble des fonctions RH (nationaux et locaux) à la méthodologie d'enquête interne RPS.
- La formation des managers à la prévention des RPS.

Environnement

Mise en œuvre d'un système de management de l'environnement répondant aux exigences légales et normatives des référentiels ISO 14001

Mise en œuvre de formations en e-learning via la plateforme Blue Campus en droit de l'environnement

Déploiement Solution Biogistic : utilisation de produits biotechnologiques et éco-labellisés afin de préserver la santé des personnes sur sites (que ce soit nos agents ou nos clients) en supprimant le risque chimique et afin de préserver l'environnement en supprimant les effluents toxiques et en diminuant les déchets plastiques (contenants).

Mise en œuvre d'actions pour diminuer la consommation de carburant et donc les émissions de gaz à effet de serre :

- formations d'éco-conduite
- évolution du parc véhicule
- déploiement des visio-conférences

Mise en œuvre de solutions pour collecter et recycler les déchets dangereux du matériel de bureautique ou du matériel lié aux activités de nettoyage.

Actions d'atténuation des risques pour les Fournisseurs / Sous-traitants

Actions Communes aux trois thématiques

Le Groupe est signataire depuis 2015 de la Charte Relations Fournisseurs Responsables.

Les principales actions menées par la Direction Achats sont :

- mise en œuvre de procédures achats conformes aux exigences ISO 9001.
- utilisation de l'application E-Attestation pour vérifier que les fournisseurs et sous-traitants remplissent bien leurs obligations liées à la réglementation fiscale et sociale et à l'embauche des travailleurs étrangers.
- mise en place de questionnaires de référencement incluant des critères RSE.

En 2018, le dispositif de prévention de la corruption a également été déployé.

4- MECANISME D'ALERTE ET DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS

Après avoir été présenté aux instances représentatives du personnel, un dispositif d'alerte professionnelle a été mis en place en 2018, dans le cadre de la loi SAPIN.

La mise en œuvre de ce dispositif vise à encourager le collaborateur à signaler des doutes légitimes relatifs à des dysfonctionnements, autres que des doléances personnelles, en mettant à sa disposition une procédure facilement accessible et totalement sécurisée.

Le dispositif d'alerte professionnelle est dédié aux situations susceptibles de présenter d'importants risques pour ONET dans les domaines suivants :

- Comptable et financier
- Prévention de la corruption
- Respect des règles en matière de concurrence
- Fraude
- Lutte contre les discriminations et le harcèlement au travail
- Santé, hygiène et sécurité au travail
- Protection de l'environnement

5- DISPOSITIF DE SUIVI DES MESURES MISES EN ŒUVRE ET D'ÉVALUATION DE LEUR EFFICACITÉ

Actuellement, un certain nombre d'indicateurs sont en place et permettent d'évaluer l'efficacité des mesures.

Ces indicateurs se retrouvent notamment dans le tableau de bord RSE, dans les tableaux de bord sociaux et au niveau de la Direction Achats. De nouveaux indicateurs sont à l'étude pour compléter le suivi de ce dispositif et répondre à l'exigence d'amélioration continue.

Différents comités contribuent au suivi des mesures :

- Le Comité de Développement Responsable : Ce comité transversal a pour vocation de définir, pour le Groupe, les orientations stratégiques en matière de Responsabilité Sociétale, de valider la feuille de route RSE regroupant les dispositifs et projets prioritaires au regard de nos risques et opportunités.
- Le comité d'éthique : ce comité exerce une action de réflexion, de conseil et de pédagogie en matière d'éthique. Il permet le traitement régulier de situations complexes qui nécessitent des arbitrages. Son champ d'action couvre les domaines couverts par le code d'éthique et prend ainsi en compte les risques entrant dans le cadre du plan de vigilance. Son fonctionnement est décrit dans un règlement intérieur.

6- COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU PLAN DE VIGILANCE

Les actions mises en œuvre ont permis de diminuer les niveaux du risque inhérent en niveau de risque net inférieur.

	RISQUE INHÉRENT → <i>Indépendamment de toute stratégie de gestion</i>	RISQUE NET → <i>Impacts des dispositifs déjà mis en place au sein du Groupe</i>	RISQUE NET RESIDUEL <i>Impacts des Actions en cours ou planifiées</i>
Droits humains et libertés fondamentales	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE
Santé sécurité	ÉLEVÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ
Environnement	MODÉRÉ	FAIBLE	FAIBLE
Fournisseurs et sous-traitants	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE

En 2018 :

- 11 audits ont été menés par la Direction d'Audit Interne et 492 jours d'audits internes Qualité – Sécurité – Environnement ont été menés.
- les indicateurs de pilotage des différents plans d'actions montrent une amélioration (cf. feuille de route RSE dans le rapport Développement Responsable 2018).